CCE-164
2022-05-04
D. Garant

Ministère de l'Éducation
Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

RÉPONSES À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

VOLET ÉDUCATION
Volume 4 de 6 (Questions 121 à 180)

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
VOLET ÉDUCATION**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (VOLET ÉDUCATION)

Éducation primaire et secondaire(suite)

121. Veuillez-nous fournir, par commission scolaire/centre de services, le nombre d'enfants HDAA codés en 2020-2021 et en 2021-2022 ainsi que le financement, par commission scolaire/centre de services, accordé pour les enfants codés.

122. Le 8 février 2019, le ministre de l'Éducation annonçait que le gouvernement du Québec accordait une aide financière de plus de 15 millions de dollars sur trois ans à la Fondation des maladies de l'œil pour assurer le dépistage des difficultés visuelles chez les enfants de l'éducation préscolaire. Ventiler :

    a) les sommes investies pour 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ;
    b) le nombre d'enfants visés par année, par région ;
    c) le pourcentage d'enfants qui auront droit au service par niveau scolaire, par année, par région ;
    d) Concernant le comité de vigie mis sur pied pour la mise en œuvre du programme :
        i. les personnes qui siègent au comité ;
        ii. les dates des rencontres ;
        iii. l'ordre du jour.

123. Ventilation par commission scolaire/centre de services scolaires des budgets accordés en 2021-2022 pour le maintien des écoles de village :

    a) liste des écoles de village ayant bénéficié d'une subvention à cette fin, incluant le montant de cette subvention.

124. Liste des écoles de village qui ont fermé en 2021-2022. Veuillez indiquer la région et la commission scolaire/centre de services scolaire.

125. Liste de tous les programmes pour les élèves en milieux défavorisés. Détail et ventilation par commission scolaire et centre de services scolaires des sommes accordées en vertu de ces programmes pour 2021-2022.

126. Détail et ventilation par commission scolaire/centre de services scolaire des sommes accordées pour financer des mesures alimentaires dans les milieux défavorisés en 2021-2022.

127. Ressources financières accordées par le ministère de l'Éducation pour l'accueil et la francisation des enfants d'immigrants de la catégorie des réfugiés en 2021-2022.

128. Crédits consentis à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire en 2021-2022 pour les clientèles autochtones.

129. Concernant le nouveau cours « Culture et citoyenneté québécoise » qui sera implanté dès la rentrée scolaire 2022-2023, veuillez nous indiquer :

   a) La liste des travaux et des comités en place pour la création du cours ;
   b) La liste des documents, manuels ou tout autre document, destinés pour les élèves et pour les enseignants complétés ou en rédaction ;
   c) Les coûts détaillés liés à la refonte du cours Éthique et culture religieuse ;
   d) Les avis ou tout autre document produits et reçus par le ministère de l'Éducation concernant le nouveau cours ;
   e) La liste des écoles qui implanteront le cours dès la rentrée scolaire 2022-2023.

130. Concernant la non-fréquentation scolaire, veuillez faire un état de situation des travaux entourant l'entente-cadre qui devait guider les établissements et les commissions scolaires/centre de services scolaire en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

131. Liste et copie des demandes d'avis du ministre de l'Éducation au Conseil supérieur de l'éducation en 2021-2022 et liste des mandats en cours.

132. Taux de réussite global en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 aux différentes épreuves uniformes et examens du ministère. Ventiler par commission scolaire/centre de services scolaire.
133. Liste des écoles primaires et secondaires publiques qui font passer un examen d'admission ou un test de classement aux élèves pour participer à un programme pédagogique particulier. Pour chacune préciser :

   a) le nom du ou des programme(s) ;
   b) les coûts d'inscription ;
   c) ventiler par commission scolaire/centre de services scolaire.

134. Portrait des programmes pédagogiques particuliers promis par le ministre lors de l'étude détaillée sur le projet de loi 12 ;

135. Liste des écoles primaires et secondaires publiques qui offrent un programme d'études internationales. Ventiler par commission scolaire/centre de services scolaire et par région administrative.

136. Pour 2021-2022 :

   a) la liste des écoles à vocation religieuse subventionnées ;
   b) la liste des écoles à vocation religieuse non subventionnées ;
   c) la liste des écoles illégales ou non conformes répertoriées ;
   d) le nombre de visites effectuées par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation depuis 2018-2019, ventilé par année, dans une école jugée comme potentiellement illégale ou non conforme ; pour chacune, le lieu et la date ;
   e) le nombre d'écoles illégales ou non conformes actuellement sous surveillance du ministère ou menacées de fermeture ;
   f) le nombre d'écoles illégales pour lesquelles des démarches du ministère ont mené à la fermeture depuis 2018-2019 ;
   g) le montant total, ventilé par école, de la subvention versée aux écoles religieuses.

137. Le nombre d'enfants qui ont eu droit à une exemption au cours d'éducation à la sexualité en 2021-2022 ventilé par commission scolaire/centre de services scolaire.

138. État de situation pour chacun des bâtiments du réseau scolaire québécois ayant des moisissures.

139. État du parc immobilier et des équipements des commissions scolaires pour 2021-2022 et montant du déficit d'entretien accumulé du parc immobilier scolaire, ventilé par commission scolaire/centre de services scolaires.

140. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir la réussite en lecture et écriture au primaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

141. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Intervenir davantage auprès des clientèles les plus vulnérables tout au long de leur parcours de formation » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

142. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « ÉlarGI le programme d'Éveil à la lecture au niveau de la petite enfance » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

143. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'intégration en classe régulière » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

144. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Offrir des études dirigées au secondaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

145. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur dans les collèges et les universités » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

146. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser une meilleure prise en charge régionale et locale d'organismes d'aide à la réussite scolaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

147. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Offrir aux jeunes à risque de décrochage un accompagnement soutenu dès leur entrée au secondaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

148. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir les étudiants ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

149. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Offrir aux élèves et aux étudiants un environnement d'apprentissage correspondant à la réalité du 21e siècle : École du 21e siècle » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

150. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Assurer la vitalité des petites communautés » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

151. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Déployer l'éducation interculturelle à l'école québécoise pour favoriser une intégration harmonieuse » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

152. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser la réussite par la pratique de l'activité physique dans les écoles » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

153. Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser l'apprentissage et la réussite par le contact aux arts et à la culture » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

154. Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie, publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Aide aux parents » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

155. Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie, publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Partir du bon pied au préscolaire et en 1re année du primaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

156. Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie, publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Coup de pouce de la 2e année à la 6e année » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

157. Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie, publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Favoriser la réussite dans un environnement inspirant et connecté » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

158. Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie, publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Répondre aux besoins du marché du travail et promouvoir l'entrepreneuriat » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

159. Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publiée avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Autres mesures » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

160. Sommes allouées, ventilées par région, aux organismes de lutte au décrochage scolaire (à l'extérieur du réseau scolaire) pour les années, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

161. Sommes allouées, ventilées par région, aux instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (IRC) pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

162. Sommes allouées, ventilées par commission scolaire/centre de services scolaire, à la persévérance scolaire et/ou à la lutte au décrochage scolaire pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

163. Nombre de dérogations octroyées par le ministre de l'Éducation aux commissions scolaires/centre de services scolaire en vertu de l'article 222 Al.3 de la LIP (dérogation à la liste des matières). Nombre de personnes travaillant pour évaluer ces demandes et pour octroyer ces dérogations ; nombre de rencontres en lien avec ces dérogations.

164. Nombre de comités d'enquête mis en place en vertu des articles 28 et 34.4 de la LIP, le sujet de l'enquête, la durée des comités, le délai, nombre de rencontres, nombre d'employés affectés par comité et les coûts associés.

165. Nombre de dossiers évalués par le comité d'experts formé en vertu de l'article 34.5 de la LIP ; nombre de rencontres du comité, le sujet, le délai avant évaluation du dossier et coûts associés.

166. Financement accordé aux commissions scolaires en soutien aux mesures d'amélioration du français, et ce, depuis 5 ans.

167. Sommes totales dépensées par les bibliothèques scolaires pour l'achat de livres. Veuillez ventiler l'information par CSS/CS pour 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

168. La liste des écoles qui ont été construites en 2021-2022 en indiquant :

    a) La date d'autorisation du projet ;
    b) Le montant prévu lors de l'autorisation du projet ;
    c) La date du début des travaux ;
    d) La date de la fin des travaux ;
    e) Le nombre d'élèves ;
    f) Le nom de l'école ;
    g) Le centre de services scolaire ou de la commission scolaire ;
    h) Le coût final du projet.

169. Le 25 février 2020, le ministre de l'Éducation dévoilait la nouvelle vision qui guidera dorénavant la rénovation, l'agrandissement et la construction d'écoles primaires et secondaires au Québec. Veuillez nous indiquer, depuis cette annonce, la liste des projets d'agrandissement, de rénovation ou de construction d'écoles en cours sous cette nouvelle vision. Pour chacune des écoles, veuillez nous indiquer :

    a) La date du début des travaux ;
    b) La nature des travaux (rénovation, construction ou agrandissement)
    c) L'échéance du projet ;
    d) Le coût du projet ;
    e) La commission scolaire/centre de services scolaire.

170. État d'avancement des travaux avec l'Ordre des architectes pour la création d'un concours pour la réalisation des plus belles écoles au monde.

171. État d'avancement des projets Lab École, ventilé par école (trois projets de construction, trois projets d'agrandissement et un projet de transformation), les sommes investies en 2021-2022, les prévisions pour 2022-2023 et l'échéance.

172. Le nombre de bourses d'excellence octroyées pour valoriser la formation en enseignement et la profession enseignante, par université et les montants octroyés.

173. Concernant le Rapport déposé par le groupe de travail sur la création d'un Institut national d'excellence en éducation, veuillez nous informer :

    a) des suites apportées par le gouvernement au Rapport ;
    b) des travaux entrepris par le gouvernement afin de mettre sur pied l'Institut ;
    c) les coûts des travaux amorcés par le gouvernement
    d) le coût estimé pour la création de l'Institut.

174. Concernant les tests de concentration de plomb dans l'eau, veuillez nous fournir l'information suivante, ventilée par région :

    a) Le coût à l'unité d'un appareil portatif visant à réaliser les tests de concentration de plomb ;
    b) Le nombre d'appareils achetés par le ministère de l'Éducation ;
    c) Le coût total pour l'acquisition des appareils portatifs ;
    d) La liste des établissements, par commission scolaire, qui ont effectué les tests de concentration de plomb dans l'eau en indiquant les résultats pour chaque établissement ;
    e) La liste des écoles qui dépassent les normes recommandées par Santé Canada par commission scolaire/Centre de services scolaire en indiquant le résultat des tests.
    f) Le nombre et le pourcentage d'écoles qui dépasse les normes recommandées par Santé Canada par commission scolaire/centre de services scolaire.

175. Mesures mises en place par le Ministère afin de prévenir les vols de données et mesures mises en place afin d'informer et d'accompagner les enseignants visés par le récent vol de données.

176. Crédits budgétaires alloués en 2021-2022 et prévus en 2022-2023 afin de mettre en œuvre les recommandations du Rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens) ainsi que les recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

177. Concernant les rénovations des cours d'école, veuillez indiquer, pour 2021-2022 :

    a) Les sommes investies par le gouvernement pour rénover les cours d'école, ventilé par commission scolaire/centre de services scolaire ;
    b) Le nombre d'écoles qui ont eu une subvention en 2021-2022 ;
    c) Les sommes prévues en 2022-2023.

178. Toute mesure ou action et budget octroyé pour intégrer la question du racisme et de la discrimination tout au long du parcours scolaire.

179. Depuis le début de la pandémie, veuillez nous indiquer le nombre de parents ayant transmis au ministre un projet d'apprentissage pour l'école à la maison et nous indiquer le nombre d'enfants visés pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2022-2023.

180. En août 2020, le gouvernement fédéral annonce 2 G$ pour assurer la sécurité des enfants pour la rentrée scolaire. Veuillez nous indiquer comment le 432,15 M$ prévu pour le Québec a été investi.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Veuillez-nous fournir, par commission scolaire/centre de services scolaire, le nombre d'enfants HDAA codés en 2020-2021 et en 2021-2022 ainsi que le financement, par commission scolaire/centre de services scolaire, accordé pour les enfants codés.

RÉPONSE

Les élèves reconnus handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) par le Ministère sont ceux pour lesquels un plan d'intervention est déclaré par les organismes scolaires. Pour ceux-ci, un code de difficulté peut être déclaré pour ainsi identifier les élèves handicapés (H) ou ayant un trouble grave du comportement (TGC).

Pour permettre aux organismes scolaires d'organiser les services éducatifs, le Ministère leur alloue diverses sommes par l'entremise des règles budgétaires. Celles-ci visent une répartition équitable des ressources entre les différents organismes scolaires. Elles précisent les modalités pour le calcul du financement et génèrent, pour chaque organisme scolaire, une enveloppe budgétaire globale, leur laissant ainsi la plus grande marge de manœuvre possible pour répondre aux besoins de leurs élèves. Ainsi, le financement n'est pas dédié à un élève ou à une école en particulier.

Le financement des services éducatifs comporte, notamment :

- une allocation de base, qui est la même pour tous les élèves;
- une allocation additionnelle, versée *a priori*, pour les élèves déclarés H ou TGC;
- des allocations supplémentaires et particulières.

Les codes de difficulté sont déclarés annuellement, au 30 septembre, par les organismes scolaires dans le système de déclaration de l'effectif scolaire Charlemagne, et ce, pour chaque élève dont la situation rencontre les trois conditions essentielles à la déclaration d'un code de difficulté (diagnostic, limitations, services). De nouveaux codes de difficulté peuvent être déclarés en continu, c'est-à-dire que les organismes scolaires peuvent modifier la déclaration d'un élève à tout moment dans l'année scolaire.

Les données portant sur le nombre d'élèves HDAA pour lesquels un code de difficulté a été déclaré (élèves H ou TGC), pour les années scolaires 2021-2022, sont présentées dans les pages suivantes.

Il est à noter que le ministre de l'Éducation ayant annoncé des allègements administratifs dans les processus liés à la déclaration de codes de difficulté, il est possible, depuis septembre 2020, de déclarer un code de difficulté pour un élève n'ayant aucun diagnostic, mais dont la situation s'apparente aux autres exigences de déclaration dudit code. Ces codes pouvaient être déclarés temporairement en 2020-2021 et 2021-2022 par les organismes scolaires.

Nombre d'élèves pour lesquels un code de difficulté a été déclaré par leur organisme scolaire en 2021-2022 p, par centre de services scolaire/commission scolaire

Centre de services scolaire/ Commission scolaire	2021-2022 p
689 CSS du Littoral	21
711 CSS des Monts-et-Marées	211
712 CSS des Phares	364
713 CSS du Fleuve-et-des-Lacs	125
714 CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	174
721 CSS du Pays-des-Bleuets	305
722 CSS du Lac-Saint-Jean	312
723 CSS des Rives-du-Saguenay	353
724 CSS De La Jonquière	158
731 CSS de Charlevoix	89
732 CSS de la Capitale	1 270
733 CSS des Découvreurs	704
734 CSS des Premières-Seigneuries	1 214
735 CSS de Portneuf	201
741 CSS du Chemin-du-Roy	848
742 CSS de l'Énergie	502
751 CSS des Hauts-Cantons	352
752 CSS de la Région-de-Sherbrooke	940
753 CSS des Sommets	450
759 CS Crie	162
761 CSS de la Pointe-de-l'Île	1 956
762 CSS de Montréal	4 135
763 CSS Marguerite-Bourgeoys	1 631
769 CS Kativik	30
771 CSS des Draveurs	898
772 CSS des Portages-de-l'Outaouais	806
773 CSS au Coeur-des-Vallées	402
774 CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	133
781 CSS du Lac-Témiscamingue	35
782 CSS de Rouyn-Noranda	129
783 CSS Harricana	123
784 CSS de l'Or-et-des-Bois	231
785 CSS du Lac-Abitibi	40
791 CSS de l'Estuaire	147
792 CSS du Fer	174
793 CSS de la Moyenne-Côte-Nord	26
801 CSS de la Baie-James	54
811 CSS des Îles	69
812 CSS des Chic-Chocs	180

Centre de services scolaire/ Commission scolaire	2021-2022 p
813 CSS René-Lévesque	109
821 CSS de la Côte-du-Sud	302
822 CSS des Appalaches	145
823 CSS de la Beauce-Etchemin	735
824 CSS des Navigateurs	838
831 CSS de Laval	3 155
841 CSS des Affluents	2 868
842 CSS des Samares	1 467
851 CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2 655
852 CSS de la Rivière-du-Nord	1 419
853 CSS des Laurentides	415
854 CSS des Hautes-Laurentides	222
861 CSS de Sorel-Tracy	354
862 CSS de Saint-Hyacinthe	882
863 CSS des Hautes-Rivières	872
864 CSS Marie-Victorin	2 096
865 CSS des Patriotes	1 316
866 CSS du Val-des-Cerfs	830
867 CSS des Grandes-Seigneuries	1 422
868 CSS de la Vallée-des-Tisserands	413
869 CSS des Trois-Lacs	436
871 CSS de la Riveraine	187
872 CSS des Bois-Francs	488
873 CSS des Chênes	792
881 CS Central Québec	247
882 CS Eastern Shores	79
883 CS Eastern Townships	390
884 CS Riverside	804
885 CS Sir-Wilfrid-Laurier	792
886 CS Western Québec	525
887 CS English-Montréal	1 592
888 CS Lester-B.-Pearson	1 089
889 CS New Frontiers	249
Total du réseau public	**50 139**

1 : Source = MEQ, PSP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2022-01-27.

(p) : Les données de l'année scolaire 2021-2022 sont provisoires

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Le 8 février 2019, le ministre de l'Éducation annonçait que le gouvernement du Québec accordait une aide financière de plus de 15 millions de dollars sur trois ans à la Fondation des maladies de l'œil pour assurer le dépistage des difficultés visuelles chez les enfants de l'éducation préscolaire.
Ventiler :

a) les sommes investies pour 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;
b) le nombre d'enfants visés par année, par région;
c) le pourcentage d'enfants qui auront droit au service par niveau scolaire, par année, par région;
d) concernant le comité de vigie mis sur pied pour la mise en œuvre du programme :
   i. les personnes qui siègent au comité;
   ii. les dates des rencontres;
   iii. l'ordre du jour.

RÉPONSE

a) Un montant de cinq millions quarante mille dollars (5 040 000 $) était prévu annuellement pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, pour un total de quinze millions cent vingt mille dollars (15 120 000 $) sur 3 ans. Le projet a été prolongé d'une année en 2021-2022 sans investissements supplémentaires.

b) Les dépistages des troubles visuels sont offerts à tous les enfants de l'éducation préscolaire (maternelle 4 et 5 ans), incluant ceux situés en région éloignée.

c) Les dépistages des troubles visuels sont offerts à tous les enfants de l'éducation préscolaire (maternelle 4 et 5 ans), incluant ceux situés en région éloignée.

d)
   i. Les personnes qui siègent au comité de vigie du projet *À l'école de la vue* sont les suivantes :

Fondation des maladies de l'œil (FMO)
Dr Marc Hébert, Président
Steeve Lachance, Directeur général
Daniel Pelletier, Coordonnateur
Marimiel Audet Johnston, Coordonnatrice

Ordre des optométristes du Québec (OOQ)
Dr Éric Poulin, O.D., Président

Association des optométristes du Québec (AOQ)
Dr Guillaume Fortin, O.D., Président

École d'optométrie de l'Université de Montréal
Dr Benoit Tousignant, O.D., Professeur adjoint

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
Julie Rousseau, Directrice générale adjointe de la prévention et de la promotion de la santé par intérim

Ministère de l'Éducation (MEQ)
Pascale Lemay, Directrice générale des services de soutien aux élèves par
Alain Vigneault, Directeur de l'adaptation scolaire
Kathie Robitaille, Spécialiste en sciences de l'éducation

Services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire (déficience visuelle)
Alain Bertrand, Coordonnateur en déficience visuelle au CSS Marie-Victorin

Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ)
Marylène Plante, Directrice générale adjointe au CSS des Bois-Francs

Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec
Marylène Perron, Coordonnatrice des services éducatifs complémentaires à la commission scolaire Central Québec

Ministère de la Famille (observateur)
Alexandre Paré, Directeur adjoint de la lutte contre l'intimidation et des mandats spéciaux

ii. Pour l'année scolaire 2021-2022, les rencontres du comité de vigie se sont tenues aux dates suivantes :
- 7 juillet 2021
- 22 septembre 2021
- 8 décembre 2021
- 23 février 2022.

iii. Voici l'ordre du jour des trois premières rencontres tenues en 2021-2022, en date du 8 février 2022 :

Rencontre du 7 juillet 2021
1. Accueil des membres
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Bilan des activités de dépistage des troubles visuels 2020-2021
   - Nombre d'écoles visitées et statistiques
   - Enjeux, problèmes rencontrés et solutions proposées
4. Prolongation du projet pour 2020-2021
   - Inscription des écoles pour 2021-2022
5. Campagnes de sensibilisation à venir pour 2021-2022
6. Planification des activités pour 2021-2022
7. Divers
8. Prochaine rencontre : mercredi 22 septembre 2021
9. Mot de la fin

Rencontre du 22 septembre 2021
1. Accueil des membres
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du rapport d'activités 2020-2021
   - Problèmes rencontrés et recommandations pour 2021-2022
4. Données post-dépistages 2020-2021
5. Planification de l'année scolaire 2021-2022
   - Calendrier des dépistages
   - Changements apportés
   - Embauche de personnel
   - Autres
6. Plan de communication
   - Publicités à venir
7. Prochaine rencontre : 8 décembre 2021
8. Varia
9. Mot de la fin

Rencontre du 8 décembre 2021
1. Accueil des membres
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Bilan partiel des activités de dépistage des troubles visuels 2021-2022
   - Inscription des écoles
   - Nombre d'écoles visitées et statistiques

- Enjeux, problèmes rencontrés et solutions proposées

4. Retour sur la dernière campagne de sensibilisation, retombées et campagne à venir
5. Planification des activités pour 2022
6. Prochaine rencontre : 23 février 2022
7. Varia
8. Mot de la fin

Nº : EDUC-123

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

---

QUESTION

Ventilation par commission scolaire/centre de services scolaires des budgets accordés en 2021-2022 pour le maintien des écoles de village :

a) liste des écoles de village ayant bénéficié d'une subvention à cette fin, incluant le montant de cette subvention.

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2021-2022, la somme allouée pour la mesure destinée au maintien des écoles de village est de 11,1 M$. Le détail par centre de services scolaire et commission scolaire et par bâtiment est présenté aux annexes 1 et 2.

ALLOCATIONS POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
711	des Monts-et-Marées	380 604
712	des Phares	276 416
713	du Fleuve-et-des-Lacs	719 170
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	484 248
721	du Pays-des-Bleuets	348 522
722	du Lac-Saint-Jean	127 188
723	des Rives-du-Saguenay	135 714
724	De La Jonquière	55 084
731	de Charlevoix	227 822
732	de la Capitale	—
733	des Découvreurs	—
734	des Premières-Seigneuries	27 542
735	de Portneuf	128 176
741	du Chemin-du-Roy	208 320
742	de l'Énergie	275 914
751	des Hauts-Cantons	411 622
752	de la Région-de-Sherbrooke	26 540
753	des Sommets	296 420
761	de la Pointe-de-l'Île	—
762	de Montréal	—
763	Marguerite-Bourgeoys	30 046
771	des Draveurs	—
772	des Portages-de-l'Outaouais	27 542
773	au Coeur-des-Vallées	27 542
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	428 686
781	du Lac-Témiscamingue	202 298
782	de Rouyn-Noranda	108 162
783	Harricana	358 540
784	de l'Or-et-des-Bois	81 122
785	du Lac-Abitibi	210 300
791	de l'Estuaire	226 362
792	du Fer	55 106
793	de la Moyenne-Côte-Nord	71 112
801	de la Baie-James	88 636
811	des Îles	51 588
812	des Chic-Chocs	317 972
813	René-Lévesque	226 834
821	de la Côte-du-Sud	416 662
822	des Appalaches	219 332
823	de la Beauce-Etchemin	436 118
824	des Navigateurs	138 710
831	de Laval	—
841	des Affluents	65 592
842	des Samares	358 516
851	des Mille-Îles	27 542
852	de la Rivière-du-Nord	42 056
853	des Laurentides	150 218
854	des Hautes-Laurentides	446 674
861	de Sorel-Tracy	130 194
862	de Saint-Hyacinthe	236 354
863	des Hautes-Rivières	—
864	Marie-Victorin	—
865	des Patriotes	66 104
866	Val-des-Cerfs	57 588
867	des Grandes-Seigneuries	39 052
868	de la Vallée-des-Tisserands	—
869	des Trois-Lacs	82 626
871	de la Riveraine	293 440
872	des Bois-Francs	314 476
873	des Chênes	153 224
881	Central Québec	31 036
882	Eastern Shores	308 476
883	Eastern Townships	208 310
884	Riverside	60 092
885	Sir-Wilfrid-Laurier	54 570
886	Western Québec	108 150
887	English-Montréal	—
888	Lester-B.-Pearson	27 052
889	New Frontiers	34 542
TOTAL		**11 147 856**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

ALLOCATIONS PAR BÂTIMENT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Nom du bâtiment	Montant
711	des Monts-et-Marées	Saint-Vianney	21 040
		Saint-Tharcisius	27 052
		Saint-Léon-le-Grand	22 532
		Sr-Rachel-Fournier	27 052
		Saint-Damase	30 046
		La Volière	30 046
		Polyvalente Forimont	27 542
		Saint-Victor	2 504
		Assomption	27 542
		Noël-Fortin	27 542
		Emile-Dubé	30 046
		Val-Brillant	7 502
		Le Marinier	27 542
		Sainte-Félicité	23 534
		Saint-Léandre	19 036
		Saint-René-Goupil	30 046
712	des Phares	Colombe, la	30 046
		Source, la	20 528
		Clair-Soleil	30 046
		Rivière, de la	22 532
		Aux-Quatre-Vents	30 046
		Envol, l'	30 046
		Lavoie	30 046
		Saint-Rosaire	25 538
		Sainte-Luce	30 046
		Lévesque	27 542
713	du Fleuve-et-des-Lacs	Gérard-Raymond	30 046
		Chanoine-Côté	30 046
		Saint-Cyprien, de	8 504
		April	26 050
		Oiseau Chanteur, de l'	30 046
		Saint-Clément, de	30 046
		Sainte-Rita, de	20 038
		Joie, de la	27 052
		Rayons de Soleil, des	30 046
		Envol, de l'	27 052
		Saint-David	30 046
		Marie-Reine-des-Coeurs	27 542
		Saint-Joseph	27 542
		Notre-Dame-de-Grâces	11 510
		Saint-Marc, de	13 024
		Des-Verts-Sommets	24 046
		Desbiens	9 506
		Saint-Pierre	30 046
		Farandole, de la	24 046
		Plein-Soleil	25 048
		Clair-Matin	26 050
		Marguerite, de la	30 046
		Beaucourt	30 046
		Georges-Gauvin	15 518
		Moussaillons, des	27 542
		Parchemins, des	25 048
		Saint-Eusèbe, de	27 542
		Source, de la	26 050
		Étincelle, de l'	30 046
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	Étoile-Filante, l'	30 046
		Marée-Montante, de la	27 542
		Orée-des-Bois, de l'	27 542
		Vents-et-Marées, des	27 542
		Amitié, de l'	30 046
		Saint-Louis (Kamouraska)	30 046
		Saint-Bruno	30 046
		J.-C.-Chapais	30 046
		Saint-Philippe	27 542
		Notre-Dame	27 542
		Sainte-Hélène	27 542
		Saint-Louis (Saint-Joseph)	30 046
		Chanterelle, la	21 040
		Riou	30 046
		Notre-Dame-du-Sourire	30 046
		Pèlerins, les	30 046
		Notre-Dame-du-Portage	27 542

ALLOCATIONS PAR BÂTIMENT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Nom du bâtiment	Montant
721	du Pays-des-Bleuets	Saint-Louis-de-Gonzague	25 538
		Pie XII	23 534
		Jean XXIII	30 046
		Notre-Dame-de-Lourdes	26 540
		Saint-Lucien	30 046
		Bon-Pasteur	12 512
		La Source	30 046
		Les Prés Verts	30 046
		Des Deux-Lacs	27 542
		Boisjoli	30 046
		Rivière, De la	27 542
		Chanoine-Simard	27 542
		L'Arbrisseau	27 542
722	du Lac-Saint-Jean	Bon-Pasteur	22 532
		Sainte-Hélène	27 542
		Notre-Dame-du-Rosaire	30 046
		Saint-Gérard	19 526
		Jean XXIII	27 542
723	des Rives-du-Saguenay	Sainte-Rose	30 046
		Saint-Gabriel	30 046
		Du Vallon	30 046
		Saint-Félix	27 542
		Marie-Médiatrice	18 034
724	De La Jonquière	Saint-Charles	27 542
		Saint-Jean-de-Bégin	27 542
731	de Charlevoix	Saint-Pierre	27 542
		Léonce-Boivin	10 508
		Saint-François	30 046
		Marie-Reine	14 516
		Dominique-Savio	8 504
		Marie-Victorin	24 536
		Notre-Dame-du-Bon-Conseil	30 046
		Notre-Dame-de-Lorette	30 046
		Fernand-Saindon	24 536
		Beau-Soleil	27 542
734	des Premières-Seigneuries	Sainte-Famille	27 542
735	de Portneuf	Saint-Charles-de-Grondines	27 542
		Morelle, de la	11 510
		Bateau-Blanc, du	2 504
		Goéland, du	27 542
		Marie-du-Saint-Sacrement	13 514
		Sentiers, des	15 518
		Saint-Coeur-de-Marie	30 046
741	du Chemin-du-Roy	Saint-Gabriel	18 524
		Saint-Charles	28 054
		Sainte-Marie	18 034
		Champlain	26 540
		Saint-Léon	30 046
		Rinfret	22 532
		Saint-Joseph	9 506
		Marie-Immaculée	27 542
		Saint-Justin	27 542
742	de l'Énergie	Tortue-des-Bois, de la	13 514
		Notre-Dame-des-Neiges	16 520
		Notre-Dame-de-la-Joie	27 542
		Jacques-Plante	27 542
		Jacques-Cartier	14 516
		Maternelle Jacques-Buteux	30 046
		Notre-Dame-de-l'Assomption	22 042
		Le Sablon d'Or	27 542
		Primadel	30 046
		Plein Soleil	15 518
		La Croisière	30 046
		Passerelle, de la	21 040

ALLOCATIONS PAR BÂTIMENT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Nom du bâtiment	Montant
751	des Hauts-Cantons	Voie-Lactée, de la	27 542
		Sancta-Maria	14 516
		Saint-Pie-X	19 036
		Notre-Dame-de-Toutes-Aides	30 046
		Sainte-Edwidge, de	27 542
		Saint-Paul	15 518
		Trois-Cantons, des	24 536
		Notre-Dame-de-Lorette	27 542
		Audet, d'	27 542
		Monts-et-Lacs, des	27 542
		Sainte-Cécile, de	27 542
		Sommets, des	27 542
		Rose-des-Vents, de la	30 046
		Nantes, de	27 542
		Monts-Blancs, des	27 542
		Ligugé	30 046
752	de la Région-de-Sherbrooke	Notre-Dame-de-la-Paix	26 540
753	des Sommets	Christ-Roi	27 542
		Hamelin	16 520
		Notre-Dame-de-l'Assomption	13 514
		Notre-Dame-de-Lourdes	30 046
		Baluchon, du	27 542
		Deux-Soleils, pavillon 1, des	15 518
		Deux Soleils, pavillon 2, des	14 516
		Arc-en-Ciel, pavillon 1, de l'	27 542
		Odyssée, pavillon 2, de l'	27 542
		Notre-Dame-de-Bonsecours	23 534
		Notre-Dame-de-Montjoie	12 512
		Notre-Dame-du-Sourire	2 504
		Notre-Dame-des-Érables	27 542
		Saint-Laurent	30 046
763	Marguerite-Bourgeoys	Sas, édifice Carson, du	30 046
772	des Portages-de-l'Outaouais	Sainte-Marie	27 542
773	au Coeur-des-Vallées	Sacré-Coeur (Plaisance)	27 542
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Saint-Nom-de-Marie	27 542
		Sainte-Anne, no 1	27 542
		Laval	30 046
		Notre-Dame-de-Grâce	27 542
		Reine-Perreault	30 046
		Sainte-Marie	30 046
		Sainte-Croix	27 542
		Saint-Pierre	30 046
		Couvent du Christ-Roi	3 494
		CF en entreprise et récupération	28 054
		Saint-Boniface	29 056
		Dominique-Savio	28 054
		Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	26 540
		Sacré-Coeur	27 542
		Sainte-Thérèse	29 056
		CF multiservices du Pontiac	15 028
		St.John's	11 510
781	du Lac-Témiscamingue	Notre-Dame	27 542
		L'Assomption	30 046
		Marie-Immaculée	27 542
		Saint-Isidore	13 514
		Saint-Joseph	27 542
		Notre-Dame-de-Liesse	18 524
		Saint-Louis	27 542
		Du Carrefour	30 046
782	de Rouyn-Noranda	Bellecombe, de	27 542
		Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-de-Cléricy	30 046
		Entre-Lacs	20 528
		Saint-Norbert-de-Mont-Brun	30 046
783	Harricana	Tétreault	30 046
		Morency	30 046
		Notre-Dame-de-Fatima	2 504
		Saint-Paul	30 046
		Notre-Dame-de-Lourdes	27 542
		Sainte-Gertrude	27 542
		Sainte-Thérèse	30 046
		Alternative Harricana	27 542
		Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 542
		Notre-Dame-des-Écoles	27 542
		Notre-Dame-du-Rosaire	27 542
		Saint-Mathieu	30 046

ALLOCATIONS PAR BÂTIMENT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Nom du bâtiment	Montant
		Berry	30 046
		Natagan	10 508
784	de l'Or-et-des-Bois	Louis-Querbes	30 046
		Charles-René-Lalande	27 542
		Notre-Dame-de-l'Assomption	23 534
785	du Lac-Abitibi	Pavillon de Taschereau	17 522
		Pavillon de Colombourg	27 542
		Pavillon de Roquemaure	16 520
		Pavillon de Poularies	27 542
		Pavillon de Clermont	30 046
		Pavillon de Sainte-Germaine-Boulé	4 496
		Pavillon d'Authier-Nord	30 046
		Pavillon de Mancebourg	30 046
		Pavillon de Duparquet	26 540
791	de l'Estuaire	Monseigneur-Bouchard	18 034
		Saint-Coeur-de-Marie	28 054
		Notre-Dame-du-Bon-Conseil	30 046
		Richard et Centre multifonction	18 524
		Sainte-Marie	27 542
		Monseigneur-Labrie, pavillon	12 022
		Saint-Joseph	16 030
		Père-Duclos	8 014
		Saint-Joseph et Centre administratif	27 542
		Sacré-Coeur, pavillon	30 046
		Dunes, les	10 508
792	du Fer	Dominique-Savio	28 054
		Notre-Dame	27 052
793	de la Moyenne-Côte-Nord	Notre-Dame-des-Anges	27 542
		Saint-François d'Assise	27 542
		Saint-François Régis	7 012
		Notre-Dame-de-Grâce	9 016
801	de la Baie-James	Le Delta	16 520
		Jacques-Rousseau	17 032
		Beauvalois	27 542
		Le Filon	27 542
811	des Îles	Iris, aux	27 542
		Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	24 046
812	des Chic-Chocs	De l'Escabelle	2 504
		Saint-Norbert	14 516
		Notre-Dame-de-Liesse	27 542
		Des Bois-et-Marées	13 514
		Notre-Dame-des-Neiges	30 046
		Saint-Maxime	5 498
		Saint-Antoine	30 046
		Des Prospecteurs	27 542
		Du P'tit-Bonheur	27 542
		Esdras-Minville	27 542
		Notre-Dame	24 046
		Saint-Paul	27 542
		Saint-Joseph-Alban	30 046
		De la Découverte	30 046
813	René-Lévesque	Couvent du Bon-Pasteur	27 542
		Saint-Paul	6 500
		Sacré-Coeur	22 532
		Saint-Bernard	30 046
		Le Phare	30 046
		Des Découvertes	27 542
		Aux Mille-Ressources	27 542
		Des Audomarois	27 542
		Saint-François (centrale)	27 542
821	de la Côte-du-Sud	Quatre-Vents, aux	12 512
		Méandres, des	27 542
		Ruche - De Lanaudière, de la	27 542
		Plein-Soleil	30 046
		CFER de Bellechasse	30 046
		Belle-Vue	11 510
		Échos-de-la-Forêt, des	19 036
		Bon-Vent, du	28 054
		Éveil, de l'	27 542
		Tilleuls, des	27 542
		Saint-Cyrille, de	30 046
		Jeanne-De Chantal	27 542
		Chanoine-Ferland	20 528
		Saint-Just, de	30 046
		Sainte-Apolline, de	20 038

ALLOCATIONS PAR BÂTIMENT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Nom du bâtiment	Montant
		Saint-Marcel, de	27 052
		Sainte-Félicité, de	20 038
822	des Appalaches	Saint-Nom-de-Jésus	27 542
		Dominique-Savio	27 542
		Du Saint-Nom-de-Marie	28 054
		De la Pierre-Douce	24 536
		Aux Quatre-Vents	14 516
		De la Source	27 542
		De l'Arc-en-Ciel	27 542
		Du Perce-Neige	14 516
		De la Passerelle	27 542
823	de la Beauce-Etchemin	Monseigneur-De Laval	27 542
		Envolée, l'	7 502
		Lutins, des	12 512
		Saint-Louis	22 532
		Écolinière, l'	9 506
		Arc-en-Ciel de Saint-Camille	27 052
		Rayons-de-Soleil	30 046
		Petite-Abeille	22 042
		Fleurs-de-Soleil	18 524
		Petit-Chercheur, du	27 542
		Tourterelle, la	18 524
		Jouvence	27 542
		Astrale, l'	27 542
		La Source	3 494
		Bois-Francs, des	27 542
		Bellarmin	30 046
		Nazareth	24 536
		Joyeux-Compagnons, des	7 502
		Sainte-Martine	27 542
		Roy	9 506
		Harmonie	27 542
824	des Navigateurs	Amitié, de l'	27 542
		Caravelle (Joly), de la	23 534
		Caravelle (Dosquet), de la	27 542
		Falaise, de la	30 046
		Berge, de la	30 046
841	des Affluents	Passerelle, La	27 542
		Sainte-Marie-des-Anges	14 516
		Mgr-Charlebois	23 534
842	des Samares	Sainte-Anne	12 512
		Tourbillons, des	30 046
		Rafales, des	19 526
		Emmélie-Caron	20 528
		Ami-Soleil, de l'	5 498
		Bérard	30 046
		Germain-Caron	30 046
		Notre-Dame-de-la-Merci	30 046
		Saint-Émile	30 046
		Rose-des-Vents	27 542
		Wilfrid-Gervais	27 542
		Île Saint-Ignace, de l'	19 526
		Sainte-Marie-Salomé, de	20 528
		Grand-Pré, de	27 542
		Maternelle Sainte-Geneviève	27 542
851	des Mille-Îles	Oka, pavillon Léopold, secondaire d'	27 542
852	de la Rivière-du-Nord	Bouchard	4 496
		Dansereau	16 520
		Le Tremplin	21 040
853	des Laurentides	Pavillon La Ribambelle	6 500
		Pavillon L'Horizon	14 026
		Pavillon Tournesol	6 500
		Arc-en-Ciel, l'	25 538
		Relève, la	20 528
		Pavillon Sainte-Bernadette	22 042
		Pavillon Monseigneur-Lionel-Scheffer	27 542
		Pavillon Monseigneur-Ovide-Charlebois	27 542

ALLOCATIONS PAR BÂTIMENT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Nom du bâtiment	Montant
854	des Hautes-Laurentides	Complexe éducatif du CFP	30 046
		Amitié, de l'	30 046
		Notre-Dame, de	27 542
		Saint-Rosaire, du	22 532
		Saint-Gérard, de	30 046
		Aventure, de l'	30 046
		Christ-Roi, du	27 542
		Saint-Joseph, de	30 046
		Saint-François, de	27 542
		Notre-Dame	26 540
		Saint-Joachim, de	30 046
		Centre administratif - école du Sacré-Coeur	3 494
		Henri-Bourassa	30 046
		Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, de	27 542
		Sacré-Coeur, du	19 526
		Sacré-Coeur, du	24 046
		Sainte-Anne, de	30 046
861	de Sorel-Tracy	Monseigneur-Brunault	24 536
		Christ-Roi	25 538
		Notre-Dame	30 046
		Saint-Gabriel	27 542
		Pierre-de-Saint-Ours	22 532
862	de Saint-Hyacinthe	Notre-Dame	27 542
		Sacré-Coeur	27 542
		Immeuble Saint-Barnabé-Sud	18 524
		Immeuble Saint-Marcel	27 542
		Immeuble Spénard	27 542
		Saint-Thomas-d'Aquin, Immeuble II	22 532
		Immeuble Saint-Bernard	30 046
		Immeuble Saint-Louis	27 542
		Saint-Nazaire	27 542
865	des Patriotes	L'Envol	22 042
		Au-Fil-de-l'Eau Desrochers	27 542
		Saint-Charles	16 520
866	du Val-des-Cerfs	Notre-Dame-de-Lourdes	30 046
		Saint-François-d'Assise	27 542
867	des Grandes-Seigneuries	Jacques-Barclay	24 536
		Langevin	14 516
869	des Trois-Lacs	Immaculée-Conception	27 542
		Sacré-Coeur	27 542
		Saint-Zotique	27 542
871	de la Riveraine	Source, la	30 046
		Oasis, l'	24 536
		Nacelle, la	30 046
		Notre-Dame-de-l'Assomption	26 540
		Boutons-d'Or	27 542
		Centre de formation Saint-Léonard	27 542
		Jeunesse, la	27 542
		Croisée, de la	30 046
		Arbrisseaux, des	27 542
		Phare, le	14 516
		Terre-des-Jeunes	27 542
872	des Bois-Francs	Fermentière, de la	30 046
		Prince-Daveluy	30 046
		Saint-Paul	2 504
		Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	27 542
		Centrale	30 046
		Sainte-Thérèse	27 542
		Jean-Rivard	11 510
		Jean-XXIII	27 542
		Marie-Immaculée	23 534
		Centrale	27 542
		Notre-Dame	30 046
		Saint-Coeur-de-Marie	30 046
		Saint-Coeur-de-Marie	2 504
		Cité Écologique	14 026
873	des Chênes	Notre-Dame	30 046
		Sacré-Coeur	30 046
		Saint-Guillaume (126 A)	20 038
		CFP Paul-Rousseau - Véhicules	9 506
		Saint-Eugène	11 510
		Sainte-Jeanne-D'Arc, active	27 542
		Deux Rivières, des	24 536

ALLOCATIONS PAR BÂTIMENT POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Nom du bâtiment	Montant
881	Central Québec	Valcartier	23 534
		MacLean Memorial	7 502
882	Eastern Shores	Centre éducatif de Fermont	19 036
		C.-E.-Pouliot	19 526
		Polyvalente Monseigneur Sévigny	28 054
		Saint-Joseph - Saint-Patrick	30 046
		Shigawake Port-Daniel School	27 542
		New Richmond High School	6 500
		Escuminac Intermediate School	30 046
		Belle-Anse Elementary School	30 046
		Grosse-Île High School	30 046
		Metis Beach Intermediate	27 542
		Baie Comeau High School	30 046
		Riverview School	30 046
883	Eastern Townships	Cookshire	26 540
		Farnham	20 528
		Mansonville	30 046
		North Hatley	27 542
		Pope Memorial	27 542
		Sawyerville	27 542
		Sunnyside	18 524
		Sutton	30 046
884	Riverside	REACH - Queen	30 046
		REACH - Green	30 046
885	Sir-Wilfrid-Laurier	Arundel Elementary School	7 502
		Sainte-Adèle Elementary School	19 526
		Grenville Elementary School	27 542
886	Western Québec	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	23 534
		Poltimore	30 046
		Queen Elizabeth	23 534
		Maniwaki Woodland	5 498
		Onslow	25 538
888	Lester-B.-Pearson	Soulanges	27 052
889	New Frontiers	Franklin	30 046
		Hemmingford	4 496
TOTAL			**11 147 856**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des écoles de village qui ont fermé en 2021-2022. Veuillez indiquer la région et la commission scolaire/centre de services scolaire.

RÉPONSE

Une école de village se définit au sens des règles budgétaires comme une école regroupant 100 élèves ou moins et étant située dans une municipalité de moins de 25 000 habitants.

Le tableau ci-bas présente la liste des écoles de village dont la dernière année scolaire d'activité est 2020-2021, ventilée par région administrative et par commission scolaire/centre de services scolaire.

L'information reliée aux écoles dont la dernière année scolaire d'activité est 2021-2022 sera disponible à la suite du traitement des inscriptions au 30 septembre 2022.

Nom de la région administrative	Nom de la commission scolaire/Centre de service scolaire	Nom de la municipalité	Nom du bâtiment
Côte-Nord	Centre de services scolaire de l'Estuaire	Franquelin	Père-Duclos
	Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	Aguanish	Notre-Dame-de-Grâce
Chaudière-Appalaches	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	Saint-Cyprien	Petite-Abeille
	Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	Sainte-Félicité	Sainte-Félicité, de
Centre-du-Québec	Centre de services scolaire des Chênes	Saint-Germain-de-Grantham	CFP Paul-Rousseau - Véhicules lourds
		Saint-Lucien	Deux Rivières, des

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste de tous les programmes pour les élèves en milieux défavorisés. Détail et ventilation par commission scolaire et centre de services scolaires des sommes accordées en vertu de ces programmes pour 2021-2022.

RÉPONSE

A. La maternelle 4 ans à plein temps

Pour 2020-2021 et 2021-2022, la subvention allouée aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires (organismes scolaires) pour financer les services éducatifs pour la maternelle 4 ans n'est pas connue puisque les certifications finales des allocations budgétaires ne sont pas disponibles. Les montants alloués pour la maternelle 4 ans à demi-temps (incluant Passe-Partout) et la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé pour l'année scolaire 2019-2020 sont présentés en annexe 1.

B. Une école montréalaise pour tous

Pour 2019-2020, cette mesure s'élève à 12,1 M$. La répartition de cette allocation par commission scolaire pour 2019-2020 est présentée à l'annexe 2.

La répartition de cette allocation par organisme scolaire, pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022, sera finalisée pour chaque année scolaire, notamment en fonction des taux de participation du personnel des écoles aux activités de médiation culturelle et aux formations, de la reddition de comptes des sorties Jeune Public et des services d'interprétariat auxquels ont eu recours ces écoles. La répartition finale sera connue lors des certifications finales des allocations budgétaires pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

C. Aide alimentaire

La mesure 15012 – Aide alimentaire totalise 34,2 M$ pour l'année scolaire 2021-2022. L'annexe 3 présente la ventilation des sommes accordées aux organismes scolaires pour l'année scolaire 2021-2022. Depuis l'année scolaire 2020-2021, les mesures d'aide alimentaire ont été fusionnées[1] et l'enveloppe globale bonifiée de 11 M$. De plus, la portée de la mesure a été élargie de sorte qu'elle puisse joindre les élèves vulnérables, peu importe leur milieu socioéconomique et ce, pour les établissements préscolaire, primaires et secondaires.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'enveloppe de la mesure a été bonifiée de 4,1 M$ afin d'inclure dans le modèle de financement un montant pour éviter les pertes d'allocation des écoles-bâtiments préscolaires et primaires de rang décile 8 et 9 de l'indice du seuil de faible revenu (ISFR) par rapport à ce qu'elles recevaient auparavant pour les frais de collation en services de garde.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2019-2020, le programme des petits déjeuners est financé au programme 02 du Ministère plutôt que par les règles budgétaires de fonctionnement (mesure 15016 en 2018-2019). Un montant de 10 M$ est prévu pour ce programme pour l'année scolaire 2021-2022.

D. Stratégie d'intervention Agir autrement pour la réussite des écoles en milieu défavorisé

En 2021-2022, le montant alloué est de 41,6 M$, réparti aux 70 organismes scolaires, incluant le Centre de services scolaire du Littoral ayant des écoles en milieu défavorisé. L'annexe 4 présente la ventilation des sommes accordées aux organismes scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

[1] Incluant l'enveloppe des frais de collation pour les services de garde.

E. Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées

En 2021-2022, le montant alloué est de 11,8 M$. L'annexe 5 présente la ventilation des sommes accordées aux organismes scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

F. Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés

En 2021-2022, le montant alloué est de 54,0 M$. L'annexe 5 présente aussi la ventilation des sommes accordées aux organismes scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

G. Frais de collation pour les services de garde

En 2019-2020, le montant accordé pour les frais de collation en services de garde est de 8,8 M$. Il est à noter que depuis l'année scolaire 2020-2021, l'enveloppe de cette mesure a été fusionnée à celle de l'aide alimentaire. Les montants alloués pour l'année scolaire 2019-2020 sont présentés en annexe 6.

H. Embauche d'agents en soutien aux élèves en milieu défavorisé

Parmi les mesures annoncées dans le Plan de relance pour la réussite éducative, le Ministère alloue en 2021-2022, 4,6 M$ pour l'embauche d'agents en soutien aux élèves en milieu défavorisé. Le mandat est d'assurer le renforcement du lien école famille. Les montants accordés pour l'année scolaire 2021-2022 sont présentés à l'annexe 7.

ALLOCATION POUR LA MATERNELLE 4 ANS PAR COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	2019-2020 À demi-temps [1]	2019-2020 À temps plein en milieu défavorisé
689	du Littoral	45 217	426 670
711	des Monts-et-Marées	49 395	1 479 080
712	des Phares	210 174	1 495 395
713	du Fleuve-et-des-Lacs	398 907	855 355
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	192 583	1 289 155
721	du Pays-des-Bleuets	428 535	971 300
722	du Lac-Saint-Jean	371 130	1 182 761
723	des Rives-du-Saguenay	—	2 467 802
724	De La Jonquière	35 868	805 670
731	de Charlevoix	—	518 780
732	de la Capitale	—	2 234 984
733	des Découvreurs	—	867 462
734	des Premières-Seigneuries	1 143 079	1 059 560
735	de Portneuf	245 723	593 977
741	du Chemin-du-Roy	229 786	2 761 716
742	de l'Énergie	308 385	1 752 797
751	des Hauts-Cantons	419 190	529 780
752	de la Région-de-Sherbrooke	38 715	1 175 505
753	des Sommets	404 765	998 985
761	de la Pointe-de-l'Île	—	2 843 652
762	de Montréal	2 501 793	4 217 485
763	Marguerite-Bourgeoys	—	3 010 470
771	des Draveurs	—	910 615
772	des Portages-de-l'Outaouais	—	1 335 450
773	au Coeur-des-Vallées	84 105	772 670
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	—	1 852 427
781	du Lac-Témiscamingue	86 775	380 835
782	de Rouyn-Noranda	195 052	805 670
783	Harricana	188 235	772 670
784	de l'Or-et-des-Bois	114 432	1 048 560
785	du Lac-Abitibi	116 145	1 120 245
791	de l'Estuaire	136 513	693 005
792	du Fer	—	656 725
793	de la Moyenne-Côte-Nord	59 780	391 835
801	de la Baie-James	—	126 945
811	des Îles	81 435	253 890
812	des Chic-Chocs	87 035	1 563 596
813	René-Lévesque	101 460	1 865 600
821	de la Côte-du-Sud	595 410	899 615
822	des Appalaches	—	960 300
823	de la Beauce-Etchemin	1 337 670	2 030 860
824	des Navigateurs	225 615	584 316
831	de Laval	143 472	761 670
841	des Affluents	11 956	667 493
842	des Samares	630 900	1 897 534
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	107 604	972 175
852	de la Rivière-du-Nord	304 522	645 725
853	des Laurentides	44 835	1 037 560
854	Pierre-Neveu	134 835	1 164 505
861	de Sorel-Tracy	136 170	253 890
862	de Saint-Hyacinthe	361 785	2 373 393
863	des Hautes-Rivières	882 046	1 233 785
864	Marie-Victorin	708 555	747 309
865	des Patriotes	215 278	678 493
866	Val-des-Cerfs	1 117 395	645 725
867	des Grandes-Seigneuries	296 796	979 663
868	de la Vallée-des-Tisserands	53 802	1 190 017
869	des Trois-Lacs	11 956	428 115
871	de la Riveraine	371 130	645 725
872	des Bois-Francs	550 339	954 383
873	des Chênes	215 396	678 261
881	Central Québec	—	540 780
882	Eastern Shores	65 758	656 725
883	Eastern Townships	204 161	961 639
884	Riverside	5 340	740 285
885	Sir-Wilfrid-Laurier	—	2 464 290
886	Western Québec	52 963	1 324 218
887	English-Montréal	280 966	3 853 812
888	Lester-B.-Pearson	—	1 898 230
889	New Frontiers	—	1 947 451
TOTAL		**17 340 867**	**84 907 021**

(1) Incluant le programme Passe-Partout
Source : Certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020.

ALLOCATION POUR *UNE ÉCOLE MONTRÉALAISE POUR TOUS* PAR COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	Montant
761	de la Pointe-de-l'Île	2 279 919
762	de Montréal	4 791 057
763	Marguerite-Bourgeoys	4 154 369
887	English-Montréal	732 914
888	Lester-B.-Pearson	120 325
TOTAL		**12 078 584**

Source : Certification finale des allocations budgtaires pour l'année scolaire 2019-2020.

ALLOCATIONS ACCORDÉES POUR L'AIDE ALIMENTAIRE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
689	du Littoral	5 376
711	des Monts-et-Marées	83 235
712	des Phares	128 930
713	du Fleuve-et-des-Lacs	44 097
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	70 590
721	du Pays-des-Bleuets	98 312
722	du Lac-Saint-Jean	116 097
723	des Rives-du-Saguenay	184 495
724	De La Jonquière	148 248
731	de Charlevoix	39 310
732	de la Capitale	919 059
733	des Découvreurs	332 281
734	des Premières-Seigneuries	464 465
735	de Portneuf	57 412
881	Central Québec	638 305
741	du Chemin-du-Roy	339 130
742	de l'Énergie	147 679
751	des Hauts-Cantons	693 289
752	de la Région-de-Sherbrooke	186 997
753	des Sommets	2 954 328
883	Eastern Townships	6 564 409
761	de la Pointe-de-l'Île	3 583 377
762	de Montréal	627 128
763	Marguerite-Bourgeoys	662 946
887	English-Montréal	123 446
888	Lester-B.-Pearson	116 178
771	des Draveurs	33 376
772	des Portages-de-l'Outaouais	74 696
773	au Coeur-des-Vallées	35 940
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	91 594
886	Western Québec	45 910
781	du Lac-Témiscamingue	78 001
782	de Rouyn-Noranda	49 842
783	Harricana	6 636
784	de l'Or-et-des-Bois	16 687
785	du Lac-Abitibi	8 439
791	de l'Estuaire	63 444
792	du Fer	90 677
793	de la Moyenne-Côte-Nord	74 652
801	de la Baie-James	64 237
811	des Îles	190 303
812	des Chic-Chocs	261 911
813	René-Lévesque	1 870 730
882	Eastern Shores	772 355
821	de la Côte-du-Sud	698 560
822	des Appalaches	827 720
823	de la Beauce-Etchemin	602 856
824	des Navigateurs	222 673
831	de Laval	79 071
841	des Affluents	189 990
842	des Samares	286 321
851	des Mille-Îles	354 252
852	de la Rivière-du-Nord	2 116 181
853	des Laurentides	370 495
854	des Hautes-Laurentides	428 728
885	Sir-Wilfrid-Laurier	419 813
861	de Sorel-Tracy	349 480
862	de Saint-Hyacinthe	241 390
863	des Hautes-Rivières	83 648
864	Marie-Victorin	200 222
865	des Patriotes	334 166
866	Val-des-Cerfs	80 449
867	des Grandes-Seigneuries	18 732
868	de la Vallée-des-Tisserands	122 155
869	des Trois-Lacs	281 049
884	Riverside	335 084
889	New Frontiers	251 772
871	de la Riveraine	1 391 202
872	des Bois-Francs	699 281
873	des Chênes	101 311
TOTAL		**34 239 774**

(1) Depuis l'année scolaire 2020-2021, les mesures d'aide alimentaire ont été fusionnées et l'enveloppe globale bonifiée de 11 M$. De plus, la portée de la mesure a été élargie de sorte qu'elle puisse joindre les élèves vulnérables peu importe leur milieu socioéconomique. Pour l'année scolaire 2021-2022, l'enveloppe de cette mesure a été bonifiée de 4,1 M$.

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

ALLOCATION POUR LA MESURE STRATÉGIE D'INTERVENTION AGIR AUTREMENT PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
689	du Littoral	197 566
711	des Monts-et-Marées	562 922
712	des Phares	114 947
713	du Fleuve-et-des-Lacs	156 737
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	51 496
721	du Pays-des-Bleuets	249 996
722	du Lac-Saint-Jean	145 577
723	des Rives-du-Saguenay	107 580
724	De La Jonquière	55 511
731	de Charlevoix	75 707
732	de la Capitale	906 490
733	des Découvreurs	7 601
734	des Premières-Seigneuries	20 414
735	de Portneuf	7 862
741	du Chemin-du-Roy	1 271 763
742	de l'Énergie	1 062 029
751	des Hauts-Cantons	575 931
752	de la Région-de-Sherbrooke	999 936
753	des Sommets	409 422
761	de la Pointe-de-l'Île	2 887 047
762	de Montréal	6 547 353
763	Marguerite-Bourgeoys	1 895 996
771	des Draveurs	325 973
772	des Portages-de-l'Outaouais	346 458
773	au Coeur-des-Vallées	614 184
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	534 040
781	du Lac-Témiscamingue	253 928
782	de Rouyn-Noranda	82 353
783	Harricana	362 327
784	de l'Or-et-des-Bois	827 140
785	du Lac-Abitibi	281 032
791	de l'Estuaire	267 992
792	du Fer	534 821
793	de la Moyenne-Côte-Nord	77 777
801	de la Baie-James	67 599
811	des Îles	15 203
812	des Chic-Chocs	365 243
813	René-Lévesque	528 806
821	de la Côte-du-Sud	191 583
822	des Appalaches	10 077
823	de la Beauce-Etchemin	407 025
824	des Navigateurs	22 672
831	de Laval	1 222 754
841	des Affluents	152 720
842	des Samares	3 333 141
851	des Mille-Îles	257 751
852	de la Rivière-du-Nord	1 119 567
853	des Laurentides	324 368
854	des Hautes-Laurentides	704 909
861	de Sorel-Tracy	732 391
862	de Saint-Hyacinthe	1 010 145
863	des Hautes-Rivières	300 160
864	Marie-Victorin	1 992 981
865	des Patriotes	9 295
866	Val-des-Cerfs	1 039 163
867	des Grandes-Seigneuries	130 535
868	de la Vallée-des-Tisserands	994 259
869	des Trois-Lacs	26 625
871	de la Riveraine	178 752
872	des Bois-Francs	212 414
873	des Chênes	913 397
881	Central Québec	163 978
882	Eastern Shores	170 728
883	Eastern Townships	316 747
884	Riverside	54 932
885	Sir-Wilfrid-Laurier	256 755
886	Western Québec	390 296
887	English-Montréal	688 130
888	Lester-B.-Pearson	194 365
889	New Frontiers	286 993
TOTAL		**41 604 367**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN MILIEU DÉFAVORISÉ PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées	Réussite en lecture et en écriture pour les élèves les plus défavorisés
689	du Littoral	127 445	379 716
711	des Monts-et-Marées	161 702	521 909
712	des Phares	42 080	181 844
713	du Fleuve-et-des-Lacs	41 742	204 731
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	25 286	152 342
721	du Pays-des-Bleuets	57 638	284 939
722	du Lac-Saint-Jean	29 005	236 299
723	des Rives-du-Saguenay	12 144	274 156
724	De La Jonquière	—	195 773
731	de Charlevoix	14 721	110 160
732	de la Capitale	220 014	1 025 512
733	des Découvreurs	—	26 325
734	des Premières-Seigneuries	—	67 233
735	de Portneuf	—	37 170
741	du Chemin-du-Roy	297 924	1 341 285
742	de l'Énergie	265 408	1 089 004
751	des Hauts-Cantons	135 844	633 513
752	de la Région-de-Sherbrooke	230 345	919 984
753	des Sommets	85 538	535 049
761	de la Pointe-de-l'Île	1 276 650	5 248 436
762	de Montréal	2 356 088	8 741 577
763	Marguerite-Bourgeoys	639 719	2 955 817
771	des Draveurs	27 473	765 461
772	des Portages-de-l'Outaouais	36 351	715 761
773	au Coeur-des-Vallées	176 225	633 381
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	139 744	629 053
781	du Lac-Témiscamingue	99 672	248 999
782	de Rouyn-Noranda	—	280 991
783	Harricana	96 727	383 937
784	de l'Or-et-des-Bois	223 514	568 673
785	du Lac-Abitibi	91 291	252 267
791	de l'Estuaire	71 474	397 956
792	du Fer	132 597	419 501
793	de la Moyenne-Côte-Nord	42 312	93 146
801	de la Baie-James	25 286	147 377
811	des Îles	—	47 592
812	des Chic-Chocs	134 170	479 577
813	René-Lévesque	175 381	484 391
821	de la Côte-du-Sud	52 287	327 062
822	des Appalaches	—	48 426
823	de la Beauce-Etchemin	93 304	548 994
824	des Navigateurs	—	88 725
831	de Laval	226 350	1 509 785
841	des Affluents	—	482 921
842	des Samares	797 645	3 205 010
851	des Mille-Îles	—	796 999
852	de la Rivière-du-Nord	215 541	1 546 744
853	des Laurentides	67 008	414 393
854	des Hautes-Laurentides	193 008	645 136
861	de Sorel-Tracy	175 683	626 544
862	de Saint-Hyacinthe	234 877	1 034 439
863	des Hautes-Rivières	33 675	634 688
864	Marie-Victorin	478 437	2 140 103
865	des Patriotes	—	36 123
866	Val-des-Cerfs	211 217	1 154 466
867	des Grandes-Seigneuries	7 911	353 345
868	de la Vallée-des-Tisserands	235 138	1 141 978
869	des Trois-Lacs	—	104 843
871	de la Riveraine	34 139	343 557
872	des Bois-Francs	49 604	399 533
873	des Chênes	201 716	965 714
881	Central Québec	76 722	181 860
882	Eastern Shores	105 481	259 770
883	Eastern Townships	63 385	502 544
884	Riverside	3 035	170 755
885	Sir-Wilfrid-Laurier	56 226	311 996
886	Western Québec	169 575	472 741
887	English-Montréal	362 576	1 073 906
888	Lester-B.-Pearson	68 851	371 013
889	New Frontiers	56 051	350 202
TOTAL		**11 760 952**	**53 955 152**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

ALLOCATION POUR LA MESURE DES COLLATIONS EN SERVICES DE GARDE PAR COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	Montant
711	des Monts-et-Marées	—
712	des Phares	—
713	du Fleuve-et-des-Lacs	—
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	—
721	du Pays-des-Bleuets	—
722	du Lac-Saint-Jean	9 460
723	des Rives-du-Saguenay	4 730
724	De La Jonquière	8 030
731	de Charlevoix	—
732	de la Capitale	352 110
733	des Découvreurs	136 510
734	des Premières-Seigneuries	57 310
735	de Portneuf	—
741	du Chemin-du-Roy	121 220
742	de l'Énergie	71 940
751	des Hauts-Cantons	27 720
752	de la Région-de-Sherbrooke	149 710
753	des Sommets	17 820
761	de la Pointe-de-l'Île	966 460
762	de Montréal	2 769 250
763	Marguerite-Bourgeoys	1 112 980
771	des Draveurs	236 720
772	des Portages-de-l'Outaouais	146 410
773	au Coeur-des-Vallées	—
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	11 990
781	du Lac-Témiscamingue	1 100
782	de Rouyn-Noranda	—
783	Harricana	—
784	de l'Or-et-des-Bois	—
785	du Lac-Abitibi	—
791	de l'Estuaire	4 950
792	du Fer	—
793	de la Moyenne-Côte-Nord	—
801	de la Baie-James	—
811	des Îles	—
812	des Chic-Chocs	—
813	René-Lévesque	5 940
821	de la Côte-du-Sud	—
822	des Appalaches	—
823	de la Beauce-Etchemin	—
824	des Navigateurs	48 510
831	de Laval	336 490
841	des Affluents	68 530
842	des Samares	76 890
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	104 390
852	de la Rivière-du-Nord	105 820
853	des Laurentides	21 340
854	Pierre-Neveu	—
861	de Sorel-Tracy	41 250
862	de Saint-Hyacinthe	89 870
863	des Hautes-Rivières	62 040
864	Marie-Victorin	753 830
865	des Patriotes	—
866	Val-des-Cerfs	69 520
867	des Grandes-Seigneuries	14 080
868	de la Vallée-des-Tisserands	71 500
869	des Trois-Lacs	—
871	de la Riveraine	—
872	des Bois-Francs	9 460
873	des Chênes	51 040
881	Central Québec	—
882	Eastern Shores	—
883	Eastern Townships	—
884	Riverside	72 600
885	Sir-Wilfrid-Laurier	54 890
886	Western Québec	36 960
887	English-Montréal	324 280
888	Lester-B.-Pearson	148 500
889	New Frontiers	12 100
TOTAL		**8 786 250**

Source : Certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020.

ALLOCATION POUR LA MESURE AGENTS EN SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN MILIEU DÉFAVORISÉ PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
689	du Littoral	24 942
711	des Monts-et-Marées	46 994
712	des Phares	12 377
713	du Fleuve-et-des-Lacs	13 955
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	7 376
721	du Pays-des-Bleuets	22 281
722	du Lac-Saint-Jean	15 239
723	des Rives-du-Saguenay	15 879
724	De La Jonquière	9 735
731	de Charlevoix	7 863
732	de la Capitale	88 717
733	des Découvreurs	1 333
734	des Premières-Seigneuries	3 580
735	de Portneuf	1 379
741	du Chemin-du-Roy	116 906
742	de l'Énergie	96 783
751	des Hauts-Cantons	52 843
752	de la Région-de-Sherbrooke	88 575
753	des Sommets	40 413
761	de la Pointe-de-l'Île	463 136
762	de Montréal	847 468
763	Marguerite-Bourgeoys	268 484
771	des Draveurs	46 392
772	des Portages-de-l'Outaouais	47 025
773	au Coeur-des-Vallées	55 911
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	51 852
781	du Lac-Témiscamingue	22 233
782	de Rouyn-Noranda	14 445
783	Harricana	32 193
784	de l'Or-et-des-Bois	64 809
785	du Lac-Abitibi	23 090
791	de l'Estuaire	28 224
792	du Fer	44 154
793	de la Moyenne-Côte-Nord	7 213
801	de la Baie-James	8 652
811	des Îles	2 666
812	des Chic-Chocs	36 590
813	René-Lévesque	44 932
821	de la Côte-du-Sud	20 945
822	des Appalaches	1 768
823	de la Beauce-Etchemin	39 562
824	des Navigateurs	3 978
831	de Laval	124 585
841	des Affluents	26 786
842	des Samares	299 147
851	des Mille-Îles	45 206
852	de la Rivière-du-Nord	119 839
853	des Laurentides	31 382
854	des Hautes-Laurentides	59 720
861	de Sorel-Tracy	62 095
862	de Saint-Hyacinthe	91 707
863	des Hautes-Rivières	40 387
864	Marie-Victorin	190 583
865	des Patriotes	1 630
866	Val-des-Cerfs	100 098
867	des Grandes-Seigneuries	20 345
868	de la Vallée-des-Tisserands	96 798
869	des Trois-Lacs	4 670
871	de la Riveraine	19 678
872	des Bois-Francs	23 655
873	des Chênes	82 815
881	Central Québec	15 556
882	Eastern Shores	18 239
883	Eastern Townships	35 132
884	Riverside	9 269
885	Sir-Wilfrid-Laurier	25 403
886	Western Québec	38 014
887	English-Montréal	94 851
888	Lester-B.-Pearson	30 648
889	New Frontiers	28 870
TOTAL		**4 580 000**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Détail et ventilation par commission scolaire/centre de services scolaire des sommes accordées pour financer des mesures alimentaires dans les milieux défavorisés en 2021-2022.

RÉPONSE

Les sommes accordées par centre de services scolaire et commission scolaire (organisme scolaire) concernant les mesures 15012 – Aide alimentaire au secondaire et Lait-école au primaire pour l'année scolaire 2021-2022 sont présentées aux annexes 1 et 2.

Il est à préciser que les données pour la mesure Lait-école sont estimées, puisque cette mesure a été intégrée aux mesures d'ajustement aux allocations de base pour les activités éducatives depuis 1999-2000.

Par ailleurs, à partir de l'année scolaire 2020-2021, les mesures d'aide alimentaire ont été consolidées en une seule mesure, l'enveloppe de l'aide alimentaire a été bonifiée de 11 M$ et la portée a été élargie afin de répondre aux besoins des élèves, et ce, peu importe leur milieu socioéconomique. L'enveloppe pour les frais de collation en services de garde a ainsi été fusionnée à celle de la mesure 15012 – Aide alimentaire.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'enveloppe du préscolaire et du primaire de la mesure a été bonifiée de 4,1 M$ afin d'éviter les pertes pour les écoles-bâtiments de rang décile 8 et 9 de l'Indice du seuil de faible revenu (ISFR) par rapport aux allocations qu'elles recevaient pour les frais de collation en services de garde.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2019-2020, le Club des petits déjeuners est financé au programme 02 du Ministère plutôt que par les règles budgétaires de fonctionnement (mesure 15016 en 2018-2019). Un montant de 10 M$ est prévu pour ce programme pour l'année scolaire 2021-2022.

ALLOCATIONS POUR LA MESURE D'AIDE ALIMENTAIRE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	
711	des Monts-et-Marées	83 235
712	des Phares	128 930
713	du Fleuve-et-des-Lacs	44 097
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	70 590
721	du Pays-des-Bleuets	98 312
722	du Lac-Saint-Jean	116 097
723	des Rives-du-Saguenay	184 495
724	De La Jonquière	148 248
731	de Charlevoix	39 310
732	de la Capitale	919 059
733	des Découvreurs	332 281
734	des Premières-Seigneuries	464 465
735	de Portneuf	57 412
741	du Chemin-du-Roy	638 305
742	de l'Énergie	339 130
751	des Hauts-Cantons	147 679
752	de la Région-de-Sherbrooke	693 289
753	des Sommets	186 997
761	de la Pointe-de-l'Île	2 954 328
762	de Montréal	6 564 409
763	Marguerite-Bourgeoys	3 583 377
771	des Draveurs	627 128
772	des Portages-de-l'Outaouais	662 946
773	au Coeur-des-Vallées	123 446
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	116 178
781	du Lac-Témiscamingue	33 376
782	de Rouyn-Noranda	74 696
783	Harricana	35 940
784	de l'Or-et-des-Bois	91 594
785	du Lac-Abitibi	45 910
791	de l'Estuaire	78 001
792	du Fer	49 842
793	de la Moyenne-Côte-Nord	6 636
801	de la Baie-James	16 687
811	des Îles	8 439
812	des Chic-Chocs	63 444
813	René-Lévesque	90 677
821	de la Côte-du-Sud	74 652
822	des Appalaches	64 237
823	de la Beauce-Etchemin	190 303
824	des Navigateurs	261 911
831	de Laval	1 870 730
841	des Affluents	772 355
842	des Samares	698 560
851	des Mille-Îles	827 720
852	de la Rivière-du-Nord	602 856
853	des Laurentides	222 673
854	des Hautes-Laurentides	79 071
861	de Sorel-Tracy	189 990
862	de Saint-Hyacinthe	286 321
863	des Hautes-Rivières	354 252
864	Marie-Victorin	2 116 181
865	des Patriotes	370 495
866	Val-des-Cerfs	428 728
867	des Grandes-Seigneuries	419 813
868	de la Vallée-des-Tisserands	349 480
869	des Trois-Lacs	241 390
871	de la Riveraine	83 648
872	des Bois-Francs	200 222
873	des Chênes	334 166
881	Central Québec	80 449
882	Eastern Shores	18 732
883	Eastern Townships	122 155
884	Riverside	281 049
885	Sir-Wilfrid-Laurier	335 084
886	Western Québec	251 772
887	English-Montreal	1 391 202
888	Lester-B.-Pearson	699 281
889	New Frontiers	101 311
TOTAL		**34 239 774**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

ALLOCATIONS POUR LA MESURE LAIT-ÉCOLE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	
711	des Monts-et-Marées	124 063
712	des Phares	127 505
713	du Fleuve-et-des-Lacs	97 169
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	110 048
721	du Pays-des-Bleuets	186 868
722	du Lac-Saint-Jean	69 658
723	des Rives-du-Saguenay	168 133
724	De La Jonquière	99 275
731	de Charlevoix	78 308
732	de la Capitale	206 074
733	des Découvreurs	25 214
734	des Premières-Seigneuries	134 936
735	de Portneuf	71 680
741	du Chemin-du-Roy	206 457
742	de l'Énergie	194 914
751	des Hauts-Cantons	137 262
752	de la Région-de-Sherbrooke	189 716
753	des Sommets	160 841
761	de la Pointe-de-l'Île	443 842
762	de Montréal	1 119 335
763	Marguerite-Bourgeoys	287 837
771	des Draveurs	—
772	des Portages-de-l'Outaouais	24 808
773	au Coeur-des-Vallées	52 699
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	63 089
781	du Lac-Témiscamingue	27 381
782	de Rouyn-Noranda	2 696
783	Harricana	21 178
784	de l'Or-et-des-Bois	29 744
785	du Lac-Abitibi	44 174
791	de l'Estuaire	61 149
792	du Fer	1 629
793	de la Moyenne-Côte-Nord	6 095
801	de la Baie-James	2 086
811	des Îles	14 044
812	des Chic-Chocs	87 175
813	René-Lévesque	121 922
821	de la Côte-du-Sud	168 565
822	des Appalaches	123 672
823	de la Beauce-Etchemin	284 953
824	des Navigateurs	89 253
831	de Laval	177 662
841	des Affluents	72 549
842	des Samares	237 218
851	des Mille-Îles	51 305
852	de la Rivière-du-Nord	166 166
853	des Laurentides	77 662
854	des Hautes-Laurentides	89 622
861	de Sorel-Tracy	16 066
862	de Saint-Hyacinthe	173 498
863	des Hautes-Rivières	158 096
864	Marie-Victorin	238 955
865	des Patriotes	35 789
866	Val-des-Cerfs	217 278
867	des Grandes-Seigneuries	27 954
868	de la Vallée-des-Tisserands	74 278
869	des Trois-Lacs	16 459
871	de la Riveraine	90 641
872	des Bois-Francs	207 089
873	des Chênes	215 221
881	Central Québec	19 807
882	Eastern Shores	18 719
883	Eastern Townships	65 752
884	Riverside	32 905
885	Sir-Wilfrid-Laurier	74 450
886	Western Québec	37 674
887	English-Montréal	319 810
888	Lester-B.-Pearson	96 333
889	New Frontiers	12 911
TOTAL		**8 487 314**

Source : Estimation du montant alloué selon le taux d'indexation appliqué aux ajustements des allocations de base pour les activités éducatives depuis l'année scolaire 1999-2000.

Nº : EDUC-127

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Ressources financières accordées par le ministère de l'Éducation pour l'accueil et la francisation des enfants d'immigrants de la catégorie des réfugiés en 2021-2022.

RÉPONSE

La déclaration du statut de réfugié n'étant pas obligatoire, cette clientèle est considérée dans le calcul des sommes consenties pour l'accueil et l'intégration de l'ensemble des élèves issus de l'immigration.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Crédits consentis à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire en 2021-2022 pour les clientèles autochtones.

RÉPONSE

Les crédits consentis à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire pour l'année scolaire 2020-2021 pour les clientèles autochtones sont inclus dans les crédits disponibles pour les commissions scolaires à statut particulier pour les élèves cris, naskapis et inuits. Les données pour l'année scolaire 2021-2022 ne sont pas disponibles, car celle-ci n'est pas terminée. Les montants pour l'année scolaire 2020-2021 seront disponibles à la certification finale des allocations budgétaires, et ceux pour l'année scolaire 2019-2020 sont présentés en annexe.

Les crédits spécifiques accordés aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires anglophones ne sont pas disponibles pour les élèves autochtones habitant sur une réserve et fréquentant une école de l'une d'elles puisque la déclaration de cette clientèle n'est pas obligatoire.

Annexe

CRÉDITS CONSENTIS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES À STATUT PARTICULIER POUR LES ÉLÈVES CRIS, INUITS ET NASKAPIS

(en dollars)

Code	**Nom de l'organisme**	**2019-2020[1]**
759000	Commission scolaire crie	190 393 601
769000	Commission scolaire Kativik	143 169 867
030600	École des Naskapis	11 609 452
TOTAL		**345 172 920**

(1) Inclus les crédits consentis pour l'investissement.

Sources : Certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 et Rapport financier des commissions scolaires se terminant 30 juin 2020.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le nouveau cours « Culture et citoyenneté québécoise » qui sera implanté dès la rentrée scolaire 2022-2023, veuillez nous indiquer :
a) La liste des travaux et des comités en place pour la création du cours;
b) La liste des documents, manuels ou tout autre document, destinés pour les élèves et pour les enseignants complétés ou en rédaction;
c) Les coûts détaillés liés à la refonte du cours Éthique et culture religieuse;
d) Les avis ou tout autre document produits et reçus par le ministère de l'Éducation concernant le nouveau cours ;
e) La liste des écoles qui implanteront le cours dès la rentrée scolaire 2022-2023.

RÉPONSE

a) La liste des travaux et des comités en place pour la création du cours

Voir le document *Culture et citoyenneté québécoise - Processus d'élaboration du nouveau programme d'études* fourni en annexe.

b) La liste des documents, manuels ou tout autre document, destinés pour les élèves et pour les enseignants complétés ou en rédaction

Aucun document destiné aux élèves et aux enseignants n'est encore disponible.

c) Les coûts détaillés liés à la refonte du cours Éthique et culture religieuse (ECR)

Les coûts associés aux consultations de 2020
Consultation publique
La consultation citoyenne en ligne a été réalisée à l'interne. Elle a fait l'objet d'un placement publicitaire au coût de 4 999,39 $.

Forums (Trois-Rivières, Québec et Montréal) :
i. Les coûts engagés pour la tenue des forums des partenaires se détaillent comme suit :
Déplacement de l'équipe de la DFGJ : 1251,26 $
Déplacement et hébergement des experts pour les forums : 2625,62 $
Déplacement et hébergement de l'équipe de la DC : 827,45 $

1. Trois-Rivières, le 7 et le 27 février 2020

Fournisseur	Objet	Montant
Le Rouge vin	Frais d'annulation pour la location de la salle et le banquet pour Trois-Rivières le 7 février 2020	1 295,00 $
Duoson[1]	Frais d'annulation pour la sonorisation prévue pour Trois-Rivières, le 7 février 2020	480,00 $
CAG	Frais de gestion	48,00 $
Le Rouge vin	Frais d'annulation pour la location de la salle pour Trois-Rivières, le 27 février 2020	455,00 $
	Total	2 278,00 $

[1] Prestataire sous contrat avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

Québec, le 14 février 2020

Fournisseur	Objet	Montant
Groupe Restos Plaisirs	Location des salles et banquet	5 054,00 $
Freeman[1]	Sonorisation	8 574,74 $
CAG	Frais de gestion	730,53 $
	Total	14 359,27 $

[1] Prestataire sous contrat avec le CAG

2. Montréal, le 21 février 2020

Fournisseur	Objet	Montant
Centre Mont-Royal	Location des salles et banquet	9 672,83 $
Stagevision	Audiovisuel	6 932,83 $
Hôtel Canties Suites	Hébergement pour 3 employés de la DC	388,14 $
Employés de la DC	Frais de déplacement	176,56 $
	Total	17 170,36 $

3. Trois-Rivières, Québec et Montréal

Fournisseur	Objet	Montant
Eklosion	Animation des forums à Québec et à Montréal, et frais d'annulation pour le forum à Trois-Rivières	16 016,55 $

c) Les frais publicitaires pour la promotion des consultations, ventilés par type de médias

Fournisseur	Objet	Montant
Cossette[1]	Placement publicitaire sur les réseaux sociaux	4 721,75 $
CAG	Frais de gestion	277,64 $

[1] Prestataire sous contrat avec le CAG

Coûts relatifs à l'annonce du nouveau programme Cours de culture et citoyenneté québécoise du 24 octobre 2021.

Logistique : 4 694,14 $
Location de la salle : 1 854,25 $
Total : 6 548,39 $

Depuis octobre 2021, les coûts associés à l'élaboration du programme se ramènent aux salaires des employés du ministère de l'Éducation et aux libérations des enseignantes et enseignants et des conseillères et conseillers pédagogiques libérés pour contribuer aux travaux.

d) Les avis ou tout autre document produits et reçus par le ministère de l'Éducation concernant le nouveau cours

Dans le cadre des consultations publiques ayant mené aux travaux de révision du programme d'études Éthique et culture religieuse, 131 mémoires ont été reçus. Un bilan de la mise en œuvre du programme ÉCR a été produit.

Le ministère de l'Éducation a produit le document *Culture et citoyenneté québécoise - Processus d'élaboration du nouveau programme d'études* fourni en annexe pour informer la population à propos du processus d'élaboration du programme.

e) La liste des écoles qui implanteront le cours dès la rentrée scolaire 2022-2023.

Cette information n'est pas encore disponible.

QOP_EDUC-129
Annexe

Culture et citoyenneté québécoise

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES

Votre gouvernement

Québec

Coordination et rédaction
Direction de la formation générale des jeunes
Direction générale des services à l'enseignement
Soutien aux élèves, à la pédagogie et aux services à l'enseignement

Pour information :
Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-91161-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

21-184-02_w1

Table des matières

Les étapes réalisées (2020-2021) 4
Les étapes à venir (2020-2021 à 2023-2024) 5
Consultations particulières de 2020 : listes des groupes et des personnes consultées 6
Consultation des partenaires autochtones (organismes participants) 6
Forum des partenaires 7
Expertes et experts invités 7
Opérations de validation 8

Les étapes réalisées (2020-2021)

Consultation publique	• En ligne • Environ28 000 répondantes et répondants • Huit thèmes (Participation citoyenne et démocratie, Éducation juridique, Écocitoyenneté, Éducation à la sexualité, Développement de soi et des relations interpersonnelles, Éthique, Citoyenneté numérique, Culture des sociétés)
Consultations particulières	• Dépôt de mémoires (environ 120) • Forums des partenaires (Québec et Montréal) • Partenaires autochtones
Bilan du programme	• Questionnaire en ligne (environ 700 répondantes et répondants) • Entrevues individualisées avec des membres du personnel enseignant et des groupes d'élèves
Orientations	• Grandes orientations ministérielles
Rédaction du programme en continu	• Propositions soumises ponctuellement aux opérations de validation

Les étapes à venir (2020-2021 à 2023-2024)

Rédaction du programme en continu	• Poursuite des opérations de validation • Mise en œuvre du programme provisoire sous forme de projets pilotes (année scolaire 2022-2023)
Approbation du ministre	• Printemps-été 2023
Implantation du programme	• Rentrée scolaire 2023-2024

Consultations particulières de 2020 : listes des groupes et des personnes consultées

Consultation des partenaires autochtones (organismes participants)

1. Commission scolaire Crie
2. Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq
3. Conseil de la Nation Atikamekw
4. Conseil en Éducation des Premières Nations
5. Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes
6. First Nations Regional Adult Education Center
7. Institut Tshakapesh
8. Mouvement Idle No More
9. Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
10. Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones

Forum des partenaires

Expertes et experts invités

Organismes partenaires présents (liste non exhaustive)

Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)
Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ)
Association québécoise des cadres scolaires (AQCS)
Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)
Conseil supérieur de l'éducation (CSE)
Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE)
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ)
Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQECR)
RÉCIT (réseau axé sur le développement des compétences des élèves par l'intégration des technologies de l'information et des communications)
Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP)

Opérations de validation

Le processus de révision inclue des opérations de validation. Au cœur de celles-ci, se trouvent la Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ), dont fait partie l'équipe de révision du programme, et la Direction de l'évaluation des apprentissages (DEA).

Différents comités et partenaires donnent des commentaires sur les versions successives du programme provisoire :

Comité de consultation

Mandat : donner des avis détaillés sur le programme provisoire, en fonction de l'expérience professionnelle.

Composition :

- Trois représentantes ou représentants du primaire, quatre enseignantes ou enseignants d'éthique et culture religieuse au secondaire et une enseignante ou un enseignant en adaptation scolaire;
- Trois conseillères pédagogiques et conseillers pédagogiques en éthique et culture religieuse et/ou en univers social et/ou en éducation à la sexualité au primaire et au secondaire;
- Deux représentantes ou représentants de milieux éducatifs gouvernementaux et d'organismes non signataires d'une convention nordique.

Les membres du comité de consultation viennent de différentes régions administratives du Québec et des différents réseaux et secteurs linguistiques du système scolaire québécois ainsi que de milieux éducatifs gouvernementaux et d'organismes non signataires d'une convention nordique.

Comité de validation

Mandat : donner des avis détaillés sur le programme provisoire, en fonction de l'expérience professionnelle.

Composition :

- Neuf spécialistes universitaires (professeures et professeurs à la formation initiale, didacticiennes et didacticiens; disciplines de référence : sociologie, philosophie, éthique, science des religions, etc.) de différentes régions du Québec et des secteurs francophone et anglophone;
- Cinq représentantes des associations professionnelles suivantes : Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQECR), Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire (AQEP) et Association des conseillères et conseillers pédagogiques du Québec (ACCPQ). Quatre représentantes d'association sont également enseignantes (deux au primaire et deux au secondaire).

Opérations de validation ciblées

Groupe de travail de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones

Composition :

- Membres d'organisations autochtones en éducation;
- Spécialistes du domaine de la sécurisation culturelle et/ou de l'éducation et/ou des perspectives et réalités autochtones contemporaines.

À ces différents comités s'ajoutent des personnes chargées d'autres opérations de validation :

Partenaires du réseau (à venir)

Des partenaires (syndicats, Fédération des centres de services scolaires du Québec, Fédération des comités de parents du Québec, etc.) sont déterminés par le Ministère pour lire et commenter une version plus avancée du programme.

Validation scientifique (à venir)

Contrairement au travail du comité de validation, qui porte sur l'ensemble du programme provisoire, la validation scientifique s'effectue de façon ponctuelle tout au long de l'écriture du programme. Les personnes consultées pour la validation scientifique sont des professeures et professeurs universitaires ou d'autres spécialistes possédant une expertise professionnelle quant à certains contenus spécifiques qui seront enseignés.

Projets pilotes (à venir)

La mise en œuvre du programme provisoire sous forme de projets pilotes aura lieu durant l'année scolaire 2022-2023. L'objectif des projets pilotes est de parfaire le programme, mais également de peaufiner l'accompagnement qui sera offert au réseau lors de son implantation dans toutes les écoles du Québec. Les expériences et les commentaires des personnes qui testent le programme provisoire en classe seront pris en compte avant son approbation.

Éducation
Québec

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant la non-fréquentation scolaire, veuillez faire un état de situation des travaux entourant l'entente-cadre qui devait guider les établissements et les commissions scolaires/centre de services scolaire en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux

---

RÉPONSE

Le 5 octobre 2017 a été sanctionnée la Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions (2017, chapitre 18, ci-après la « Loi 99 »).

Rappelons que la Loi 99 prévoyait notamment de :

- élargir la protection accordée aux enfants susceptibles d'être en situation de négligence sur le plan éducatif en lien notamment avec leur obligation de fréquentation scolaire;
- proposer des modifications terminologiques de concordance avec d'autres lois, incluant la Loi sur l'instruction publique.

Les dispositions de la Loi 99 sont entrées en vigueur le 5 octobre 2017, à l'exception du paragraphe 1 et des paragraphes 2º à 4 º de l'article 1 ainsi que des articles 2 à 8, 14 à 20, 22, 24, 25 à 31, 33 à 39, 41 à 46, 51, 68 à 70, 88, 94 à 96, 98 à 100 et 103 à 117, qui entreraient en vigueur à la date fixée par le gouvernement.

Par décret, le Gouvernement du Québec a fixé au 28 janvier 2019 l'entrée en vigueur de ces dispositions de la Loi 99, incluant celles encadrant la collaboration entre les commissions scolaires et le Directeur du protecteur de la jeunesse (DPJ). Ces mesures législatives introduisent des leviers d'intervention conjoints entre les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation en contexte de potentielle négligence sur le plan éducatif, et ce, dans l'intérêt des enfants concernés.

La Loi 99 a notamment eu pour effet de modifier la LIP de manière à introduire l'article qui suit :

> *214.3 Une commission scolaire doit conclure une entente avec un établissement qui exploite un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse qui œuvre sur son territoire en vue de convenir de la prestation des services à offrir à un enfant et a ses parents par les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation lorsque l'enfant fait l'objet d'un signalement pour une situation de négligence sur le plan éducatif en lien avec l'instruction qu'il reçoit ou en lien avec le respect de son obligation de fréquentation scolaire prévue au sous-paragraphe iii du sous-paragraphe 1° du paragraphe b du deuxième alinéa de l'article 38 de la Loi sur la protection de la jeunesse (chapitre P-34.1).*
>
> *L'entente doit mettre en place un mode de collaboration visant à assurer le suivi de la situation de l'enfant.*
>
> *Elle doit notamment porter sur la continuité et la complémentarité des services offerts et sur les actions qui doivent être menées de façon concertée.*
>
> *Les parties doivent s'échanger les renseignements nécessaires à l'application de l'entente.*

Cette dernière disposition de la LIP est un équivalent miroir de l'article 37.8 de la LPJ.[1]

Les modalités prévues à l'entente font également en sorte que la participation des commissions scolaires et centres de services scolaires à l'appréciation du volet scolaire lié à la situation de l'enfant est déterminante dans l'atteinte des objectifs visés.

Depuis l'adoption de la Loi 99, des travaux au MSSS, en collaboration avec le Ministère, ont permis de produire un modèle d'entente à l'intention des réseaux scolaires ainsi que de la santé et des services sociaux.

La concertation entre les différents acteurs est ainsi facilitée par les dispositions de la Loi 99 visant à autoriser la divulgation, par le DPJ au personnel scolaire, des renseignements personnels sans le consentement des personnes concernées ou l'ordre du tribunal.

Mesures complémentaires de la Loi 144

Rappelons que, le 9 novembre 2017, était adopté et sanctionné le projet de loi nº 144 intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire* (2017, chapitre 23, ci-après la « Loi 144 »). La Loi 144 avait principalement pour but d'accroître la portée du droit à la gratuité des services éducatifs et de renforcer les mesures visant le respect de l'obligation de fréquentation scolaire.

Les modifications introduites à la LIP, prévoyaient, entre autres :

- imposer aux commissions scolaires et aux parents certaines obligations visant à connaître la situation d'un enfant eu égard à son obligation de fréquentation scolaire et, le cas échéant, à la régulariser;
- introduire une interdiction générale d'agir de manière à compromettre la possibilité pour un enfant de remplir cette obligation;
- attribuer aux personnes désignées par le ministre des pouvoirs visant à vérifier plus particulièrement l'application des dispositions relatives à l'obligation de fréquentation scolaire;
- des dispositions permettant la communication de renseignements personnels nécessaires aux fins de l'application des dispositions liées à l'obligation de fréquentation scolaire d'un enfant.

Les mesures législatives prévues par la Loi 144 et la Loi 99 comportent ainsi des mesures complémentaires destinées à faciliter le repérage des enfants non scolarisés ainsi que l'intervention des divers intervenants concernés à leur endroit et à permettre d'agir plus efficacement à l'égard des établissements dont le statut illégal compromet l'accès à l'éducation pour ces enfants.

La communication de renseignements personnels, encadrée par entente, entre la Régie de l'assurance maladie du Québec et le Ministère, a été nécessaire à l'application des nouvelles dispositions liées à l'obligation de fréquentation scolaire d'un enfant. Le Ministère a donc maintenant la possibilité d'effectuer une comparaison de fichiers de renseignements personnels qu'il détient dans l'exercice de ses fonctions avec des fichiers de renseignements personnels détenus par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, l'appariement de données entre les données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) et les données des systèmes ministériels qui ont permis d'effectuer des vérifications en collaboration avec 55 centres de services scolaires pour 4 930 enfants potentiellement en défaut de fréquentation scolaire. De ce nombre, 575 cas ont fait l'objet d'un signalement au DPJ du territoire concerné lorsque la situation de l'enfant n'a pu être connue ou régularisée.

---

[1] 37.8. Tout établissement qui exploite un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse doit conclure une entente avec une commission scolaire qui œuvre dans la région qu'il dessert en vue de convenir de la prestation des services à offrir à un enfant et à ses parents par les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation lorsque l'enfant fait l'objet d'un signalement pour une situation de négligence sur le plan éducatif en lien avec l'instruction qu'il reçoit ou en lien avec le respect de son obligation de fréquentation scolaire prévue au sous-paragraphe iii du sous-paragraphe 1° du paragraphe b du deuxième alinéa de l'article 38.
L'entente doit mettre en place un mode de collaboration visant à assurer le suivi de la situation de l'enfant.
Elle doit notamment porter sur la continuité et la complémentarité des services offerts et sur les actions qui doivent être menées de façon concertée. Les parties doivent s'échanger les renseignements nécessaires à l'application de l'entente. »

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Liste et copie des demandes d'avis du ministre de l'Éducation au Conseil supérieur de l'éducation en 2021-2022 et liste des mandats en cours.

RÉPONSES

1. **Demandes du ministre de l'Éducation :**

Aucune

Demandes de la ministre de l'Enseignement supérieur :

Lors de la réunion du Conseil du 24 septembre 2021, la ministre de l'Enseignement supérieur, a fait part son intérêt pour l'approfondissement de quelques thématiques pour lesquelles un avis du Conseil serait souhaité. Évoquant notamment des préoccupations à l'égard de la situation de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, elle s'est montrée sensible aux questions de l'accélération des formations dans les domaines concernés et de la reconnaissance des acquis et des compétences. Le 10 décembre 2021, la présidente du Conseil a reçu la confirmation de l'intérêt de la ministre à voir le Conseil se pencher sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au collégial. Le Conseil a confié le mandat à la Commission de l'enseignement et de la recherche au collégial (CERC) de préparer un avis pour adoption au Conseil en avril 2022.

2. **Mandats d'initiative réalisés :**

Tel qu'exigé par sa loi constitutive, le Conseil supérieur de l'éducation a déposé son Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation (2020-2021). Intitulé *Revenir à la normale? Surmonter les vulnérabilités du système éducatif face à la pandémie de COVID-19*, ce dernier a été déposé à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation le 25 novembre 2021.

Éducation des adultes et formation continue
L'inclusion des familles immigrantes : pour une synergie accrue en éducation des adultes
(mai 2021)

3. **Documents Études et Recherches publiés :**

Formation ordinaire : Évolution du profil démographique et scolaire de la population étudiante au collégial (mars 2022)

4. **Avis au ministre de l'Éducation conformément à l'article 10.1 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation**

Modification temporaire au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire 2021-2022, 5 janvier 2022

Modifications envisagées au Règlement sur les autorisations d'enseigner concernant les autorisations provisoires d'enseigner en formation générale, 27 octobre 2021

Avis sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur les autorisations d'enseigner, 19 octobre 2021

Modification temporaire envisagée au Règlement sur les autorisations d'enseigner, 18 juin 2021

Avis du Conseil supérieur de l'éducation en réponse aux modifications envisagées au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, 26 mai 2021

Modification temporaire envisagée au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire**,** de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ainsi qu'au Régime pédagogique de la formation générale des adultes concernant les heures de formation pratique obligatoires, 27 mai 2021

Modifications temporaires envisagées au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire sur la pondération des bulletins, 12 mai 2021

5. **Autres mandats en 2021-2022 :**

Mémoire sur la liberté académique en enseignement supérieur, 30 juin 2021
(adressé à la ministre de l'Enseignement supérieur)

Préoccupations du Conseil supérieur de l'éducation quant à l'article 22.4 du projet de loi no 96, 25 janvier 2022
(lettre adressée au ministre responsable de la Langue française)

6. **Travaux en cours au sein des commissions et des comités :**

Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2021-2023
Les voies d'accès à la profession enseignante

Éducation préscolaire et enseignement primaire
L'école primaire de demain : vers une conception écosystémique et novatrice

Enseignement secondaire
Susciter l'engagement et la curiosité par la diversité et la flexibilité des parcours : prendre en compte le point de vue et l'expérience des élèves

Enseignement et recherche au collégial
Formation collégiale : Expérience éducative et nouvelles réalités *(à paraître en mai 2022)*
La reconnaissance des acquis et des compétences au collégial (demande de la ministre de l'Enseignement supérieur)

Enseignement et recherche universitaires
La recherche à l'université : réussites, enjeux, responsabilité sociale et défis

Éducation des adultes et formation continue
Configurer un cadre de qualifications et de compétences adapté aux particularités de l'éducation des adultes et de la formation continue et au contexte de la société québécoise

Comité interordres de la relève étudiante
Les impacts de la pandémie de COVID-19 dans la transition entre le secondaire et le cégep

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Taux de réussite global en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 aux différentes épreuves uniformes et examens du Ministère. Ventiler par commission scolaire/centre de services scolaire.

RÉPONSE

Le Ministère ne dispose pas des résultats aux épreuves obligatoires pour l'ensemble des élèves. Il n'est donc pas possible de fournir un taux de réussite global pour ces épreuves.

Pour les épreuves uniques, les taux de réussite pour l'ensemble des cours comportant une ou des épreuves uniques ministérielles pour la dernière année disponible 2020-2021 (juin 2021), ventilés par centre de services scolaire / commission scolaire, sont présentés à l'annexe 1.

Il convient de noter que l'année 2021 est particulière et que la comparaison des taux de réussite avec ceux observés pour les années antérieures doit se faire avec prudence.

En 2021, les épreuves ministérielles ont été annulées en raison de la pandémie de la COVID-19. Le calcul du taux de réussite pour l'ensemble des cours comportant habituellement des épreuves uniques s'appuie uniquement sur les notes obtenues par les élèves à l'école. Aucune modération[1] à partir des résultats des épreuves uniques n'a pu être appliquée pour l'année 2021 rendant les résultats difficilement comparables. Il importe donc de considérer ces résultats dans le contexte exceptionnel auquel ils se rapportent.

Taux de réussite à l'ensemble des cours comportant une ou des épreuves uniques ministérielles de juin, par centre de services scolaire / commission scolaire, en 2021 (en %)

		Taux de réussite juin 2021 (COVID-19)
689	Centre de services scolaire du Littoral	96,6
711	Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	95,0
712	Centre de services scolaire des Phares	91,7
713	Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	94,1
714	Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	95,2
721	Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	89,2
722	Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	88,7
723	Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	93,6
724	Centre de services scolaire De La Jonquière	90,0
731	Centre de services scolaire de Charlevoix	90,3
732	Centre de services scolaire de la Capitale	87,2
733	Centre de services scolaire des Découvreurs	93,7
734	Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	89,4
735	Centre de services scolaire de Portneuf	90,9
741	Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	91,7
742	Centre de services scolaire de l'Énergie	92,4
751	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	88,2
752	Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	91,8

[1] La modération des notes consiste pour le Ministère à comparer, pour chaque groupe d'élèves, les notes obtenues à l'école avec celles obtenues à l'épreuve unique. Par un procédé statistique, la distribution des notes de chaque groupe d'élèves en ce qui concerne les épreuves d'établissement est ajustée par rapport à celle qui a trait à l'épreuve unique, en fonction de la moyenne et de l'écart type (c'est-à-dire la dispersion des notes autour de la moyenne).

Taux de réussite à l'ensemble des cours comportant une ou des épreuves uniques ministérielles de juin, par centre de services scolaire / commission scolaire, en 2021 (en %)

		Taux de réussite juin 2021 (COVID-19)
753	Centre de services scolaire des Sommets	90,3
761	Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	87,9
762	Centre de services scolaire de Montréal	86,7
763	Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	92,6
771	Centre de services scolaire des Draveurs	90,4
772	Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	92,0
773	Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées	90,7
774	Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	90,8
781	Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	93,0
782	Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	93,5
783	Centre de services scolaire Harricana	89,3
784	Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	86,2
785	Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	91,5
791	Centre de services scolaire de l'Estuaire	92,9
792	Centre de services scolaire du Fer	86,5
793	Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	94,1
801	Centre de services scolaire de la Baie-James	93,0
811	Centre de services scolaire des Îles	90,1
812	Centre de services scolaire des Chic-Chocs	94,8
813	Centre de services scolaire René-Lévesque	92,9
821	Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	91,1
822	Centre de services scolaire des Appalaches	88,2
823	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	95,0
824	Centre de services scolaire des Navigateurs	90,2
831	Centre de services scolaire de Laval	89,2
841	Centre de services scolaire des Affluents	89,7
842	Centre de services scolaire des Samares	84,9
851	Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	92,7
852	Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	91,6
853	Centre de services scolaire des Laurentides	90,2
854	Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	96,3
861	Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	83,7
862	Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	89,4
863	Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	89,2
864	Centre de services scolaire Marie-Victorin	86,2
865	Centre de services scolaire des Patriotes	90,8
866	Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	91,9
867	Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries	92,4
868	Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	79,5
869	Centre de services scolaire des Trois-Lacs	91,5
871	Centre de services scolaire de la Riveraine	89,3
872	Centre de services scolaire des Bois-Francs	94,6
873	Centre de services scolaire des Chênes	91,4
881	Commission scolaire Central Québec	89,7
882	Commission scolaire Eastern Shores	92,9
883	Commission scolaire Eastern Townships	85,4
884	Commission scolaire Riverside	95,6
885	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	88,6
886	Commission scolaire Western Québec	87,8
887	Commission scolaire English-Montréal	93,4

Taux de réussite à l'ensemble des cours comportant une ou des épreuves uniques ministérielles de juin, par centre de services scolaire / commission scolaire, en 2021 (en %)

		Taux de réussite juin 2021 (COVID-19)
888	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	93,9
889	Commission scolaire New Frontiers	88,6

Source: MEQ, PSP, DGSRG, DIS, PDGEE12G_Resultats_epreuves_PPS_FGJ_210813

Note:
- Le taux de réussite représente le nombre d'élèves présents à l'épreuve unique qui a réussi le cours, divisé par le nombre total d'élèves présents.
- Pour l'année 2021, les épreuves uniques ont été annulées à cause de la crise de la Covid-19. La note finale attribuée à ces cours a été calculée avec les seuls résultats obtenus à l'école. Aucune modération n'a donc pu être appliquée.

Données de juin 2021 non publiées.

Taux de réussite à l'ensemble des cours comportant une ou des épreuves uniques ministérielles de juin, par centre de services scolaire / commission scolaire, en 2021 (en %)

		Taux de réussite juin 2021 (Covid)
689	Centre de services scolaire du Littoral	96,6
711	Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	95,0
712	Centre de services scolaire des Phares	91,7
713	Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	94,1
714	Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	95,2
721	Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	89,2
722	Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	88,7
723	Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	93,6
724	Centre de services scolaire De La Jonquière	90,0
731	Centre de services scolaire de Charlevoix	90,3
732	Centre de services scolaire de la Capitale	87,2
733	Centre de services scolaire des Découvreurs	93,7
734	Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	89,4
735	Centre de services scolaire de Portneuf	90,9
741	Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	91,7
742	Centre de services scolaire de l'Énergie	92,4
751	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	88,2
752	Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	91,8
753	Centre de services scolaire des Sommets	90,3
761	Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	87,9
762	Centre de services scolaire de Montréal	86,7
763	Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	92,6
771	Centre de services scolaire des Draveurs	90,4
772	Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	92,0
773	Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées	90,7
774	Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	90,8
781	Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	93,0
782	Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	93,5
783	Centre de services scolaire Harricana	89,3
784	Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	86,2
785	Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	91,5
791	Centre de services scolaire de l'Estuaire	92,9
792	Centre de services scolaire du Fer	86,5
793	Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	94,1
801	Centre de services scolaire de la Baie-James	93,0
811	Centre de services scolaire des Îles	90,1
812	Centre de services scolaire des Chic-Chocs	94,8
813	Centre de services scolaire René-Lévesque	92,9
821	Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	91,1
822	Centre de services scolaire des Appalaches	88,2
823	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	95,0
824	Centre de services scolaire des Navigateurs	90,2
831	Centre de services scolaire de Laval	89,2
841	Centre de services scolaire des Affluents	89,7
842	Centre de services scolaire des Samares	84,9
851	Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	92,7
852	Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	91,6
853	Centre de services scolaire des Laurentides	90,2
854	Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	96,3
861	Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	83,7
862	Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	89,4
863	Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	89,2
864	Centre de services scolaire Marie-Victorin	86,2
865	Centre de services scolaire des Patriotes	90,8
866	Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	91,9
867	Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries	92,4
868	Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	79,5
869	Centre de services scolaire des Trois-Lacs	91,5
871	Centre de services scolaire de la Riveraine	89,3

		Taux de réussite juin 2021 (Covid)
872	Centre de services scolaire des Bois-Francs	94,6
873	Centre de services scolaire des Chênes	91,4
881	Commission scolaire Central Québec	89,7
882	Commission scolaire Eastern Shores	92,9
883	Commission scolaire Eastern Townships	85,4
884	Commission scolaire Riverside	95,6
885	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	88,6
886	Commission scolaire Western Québec	87,8
887	Commission scolaire English-Montréal	93,4
888	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	93,9
889	Commission scolaire New Frontiers	88,6

Source:

MEQ, PSP, DGSRG, DIS, PDGEE12G_Resultats_epreuves_PPS_FGJ_210813

Note:

- Le taux de réussite représente le nombre d’élèves présents à l’épreuve unique qui a réussi le cours, divisé par le nombre total d’élèves présents.

- Pour l'année 2021, les épreuves uniques ont été annulées à cause de la crise de la Covid-19. Aucune modération n’a donc pu être appliquée. La note finale attribuée à ces cours a été calculée avec les seuls résultats obtenus à l’école.

- Les données de juin 2021 ne sont pas encore approuvées ni publiées.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

---

QUESTION

Liste des écoles primaires et secondaires publiques qui font passer un examen d'admission ou un test de classement aux élèves pour participer à un programme pédagogique particulier. Pour chacune préciser :

a) le nom du ou des programme(s);
b) les coûts d'inscription;
c) ventiler par commission scolaire/ centre de services scolaire.

RÉPONSE

Le Ministère a procédé à une collecte de données sur les projets pédagogiques particuliers (PPP) ayant eu cours pendant l'année scolaire 2019-2020. Cette collecte, réalisée par la Direction des encadrements pédagogiques et scolaires, a été effectuée par le biais de la plateforme CollecteInfo où les centres de services scolaires ont été invités, de façon volontaire, à fournir des informations sur les PPP offerts dans leurs écoles. Il est à noter que ces informations sont non vérifiées. Une école peut offrir plus d'un PPP et ceux-ci peuvent avoir des critères d'admission différents. La liste des écoles avec un PPP dont un des critères d'admission est un test de sélection ou un test de classement est présentée à l'annexe 1.

ANNEXE 1

Liste[1] des écoles avec un PPP dont un des critères d'admission est un test de sélection ou un test de classement (2019-2020)

Nom de l'établissement	Type de projet offert	Nb de PPP
Académie Royal West	4. Un projet de type Concentration	1
Collège des Compagnons	4. Un projet de type Concentration	4
	6. Autre type de projet	1
Collège Saint-Louis	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
Collège Vincent Massey	6. Autre type de projet	1
École secondaire Hormisdas-Gamelin	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École André-Laurendeau	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Anne-Hébert	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
École Antoine-Brossard	4. Un projet de type Concentration	3
École Barthélemy-Joliette	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	1
	4. Un projet de type Concentration	5
École Bois-Joli - Sacré-Coeur	5. Un projet de type Profil	1
École Bruyère et Saint-Charles	5. Un projet de type Profil	1
École Chabot et de l'Oasis	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Cité étudiante	4. Un projet de type Concentration	1
École Dalbé-Viau	5. Un projet de type Profil	1
École de la Montée	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
	4. Un projet de type Concentration	2
École de l'Escale et du Plateau	4. Un projet de type Concentration	1
École de l'Harmonie	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École de l'Odyssée	5. Un projet de type Profil	1
École de Taniata	6. Autre type de projet	1
École d'éducation internationale	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École d'éducation internationale de Laval	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École des Appalaches	5. Un projet de type Profil	1
École des Berges	4. Un projet de type Concentration	1
École Des Cèdres	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
École des Deux-Rives	4. Un projet de type Concentration	1
	5. Un projet de type Profil	2
École des Pionniers	4. Un projet de type Concentration	1
École des Sentiers	4. Un projet de type Concentration	1
École des Sources	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École du Coteau	4. Un projet de type Concentration	1
École du Sacré-Coeur	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
École du Triolet	4. Un projet de type Concentration	1

[1] Les données de cette liste ne sont pas vérifiées.

École Duvernay-et-le-Relais	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
École Félix-Leclerc	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
	6. Autre type de projet	1
École Gérard-Filion	4. Un projet de type Concentration	5
École Henri-Beaulieu	6. Autre type de projet	1
École Horizon Jeunesse	5. Un projet de type Profil	1
École internationale de Greenfield Park	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École internationale du Phare	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École internationale du Village	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École internationale Lucille-Teasdale	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École internationale Wilfrid-Pelletier	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Jacques-Rousseau	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
	4. Un projet de type Concentration	2
École Jean-de-Brébeuf	4. Un projet de type Concentration	1
École Jean-du-Nord	5. Un projet de type Profil	5
École Jean-Jacques-Bertrand	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Jeanne-Mance	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Jean-Raimbault	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	2
	4. Un projet de type Concentration	1
École La Poudrière	4. Un projet de type Concentration	3
École Langevin	5. Un projet de type Profil	3
École l'Envolée	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Leventoux	4. Un projet de type Concentration	1
École l'Horizon	4. Un projet de type Concentration	1
École l'Odyssée-des-Jeunes	4. Un projet de type Concentration	1
École Marcel-Vaillancourt	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
École Marie-Rivier	4. Un projet de type Concentration	2
École Massey-Vanier	4. Un projet de type Concentration	1
École Mitchell - Montcalm	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
École Monseigneur-A.-M.-Parent	4. Un projet de type Concentration	2
École Monseigneur-Euclide-Théberge	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Monseigneur-Richard	5. Un projet de type Profil	2
École Paul-Arseneau	4. Un projet de type Concentration	1
École Paul-Hubert	5. Un projet de type Profil	4
École Poly-Jeunesse	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	2
	4. Un projet de type Concentration	2
École Polyvalente de l'Érablière	4. Un projet de type Concentration	1
École Polyvalente Le Carrefour	3. Un programme reconnu par l'organisation	1

	Baccalauréat International	
École polyvalente Saint-Jérôme	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
	5. Un projet de type Profil	1
École primaire Children's World Academy	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École primaire de l'Académie-Sportive	6. Autre type de projet	1
École Sacré-Coeur	4. Un projet de type Concentration	1
École Sainte-Lucie	4. Un projet de type Concentration	1
École Saint-Jean	5. Un projet de type Profil	1
École Saint-Laurent	4. Un projet de type Concentration	1
École Saint-Martin	4. Un projet de type Concentration	2
École Saint-Michel	6. Autre type de projet	1
École Saint-Thomas	6. Autre type de projet	1
École secondaire Anjou	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry	6. Autre type de projet	1
École Secondaire Armand-Saint-Onge	4. Un projet de type Concentration	1
École secondaire Augustin-Norbert-Morin	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
	4. Un projet de type Concentration	1
	5. Un projet de type Profil	2
École secondaire Bernard-Gariépy	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire de Cabano	4. Un projet de type Concentration	3
École secondaire de Donnacona	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire de la Cité-des-Jeunes	4. Un projet de type Concentration	3
	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire de l'Érablière	4. Un projet de type Concentration	1
École secondaire de l'Île	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École secondaire de l'Odyssée	4. Un projet de type Concentration	1
École secondaire De Mortagne	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	1
École secondaire de Neufchâtel	4. Un projet de type Concentration	1
École secondaire de Rivière-du-Loup	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École Secondaire Des Chutes	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire du Chêne-Bleu	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	11
	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	2
	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire du Rocher	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire du Transcontinental	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	1
	4. Un projet de type Concentration	2
École secondaire du Versant	4. Un projet de type Concentration	2
École secondaire Fadette	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	1
	4. Un projet de type Concentration	1
École secondaire Fernand-Lefebvre	3. Un programme reconnu par l'organisation	1

	Baccalauréat International	
École secondaire Grande-Rivière	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École secondaire Jean-Grou	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire Le boisé	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École secondaire Le tandem Albert-Morissette	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
	4. Un projet de type Concentration	2
École secondaire Lester B. Pearson	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	9
	4. Un projet de type Concentration	6
École secondaire Lindsay Place	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
École secondaire Louis-Jobin	5. Un projet de type Profil	2
École secondaire Mont-Bleu	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	18
	6. Autre type de projet	1
École secondaire Ozias-Leduc	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
	4. Un projet de type Concentration	1
École secondaire Pierrefonds	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École secondaire régionale Centennial	6. Autre type de projet	2
École secondaire régionale Châteauguay Valley	5. Un projet de type Profil	1
École secondaire régionale Héritage	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
	4. Un projet de type Concentration	3
École secondaire régionale Howard S. Billings	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
École secondaire Thérèse-Martin	4. Un projet de type Concentration	2
École Terre-des-Jeunes	6. Autre type de projet	1
Pavillon Wilbrod-Dufour	1. Un programme Sport-études reconnu par le ministre	4
	4. Un projet de type Concentration	1
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
Polyvalente de Normandin	2. Un programme Arts-études reconnu par le ministre	1
Polyvalente de Saint-Georges	4. Un projet de type Concentration	5
Polyvalente Deux-Montagnes	5. Un projet de type Profil	1
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
Polyvalente Saint-François	3. Un programme reconnu par l'organisation Baccalauréat International	1
Total général		**242**

Source : Données du sondage 2019-2020 de la Direction des encadrements pédagogiques et scolaires (phase 1), compilation des données non vérifiées.DRAE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Portrait des programmes pédagogiques particuliers promis par le ministre lors de l'étude détaillée sur le projet de loi 12.

RÉPONSE

Une collecte de données a été réalisée auprès des centres de services scolaires et commissions scolaires afin d'obtenir les informations nécessaires pour la réalisation de l'inventaire des projets pédagogiques particuliers (PPP) ayant cours dans les écoles primaires et secondaires publiques pour l'année scolaire 2019-2020, de même que les contributions parentales exigées dans le cadre de ces projets.

Selon les résultats de cette collecte :

- La presque totalité des centres de services scolaires et commissions scolaires offre des PPP puisque seuls 7 des 69 centres de services scolaires et commissions scolaires visés par la collecte n'offrent aucun PPP.

- Environ le tiers des écoles offrent des PPP. En effet, on dénombre 795 écoles sur 2 338 (34 %) offrant ce type de projets.

- On dénombre 2 844 PPP répartis dans 795 écoles primaires et secondaires publiques (une même école peut offrir plus d'un PPP).

- Plus de 20 % des élèves du réseau public (primaire et secondaire confondus) participent à un PPP, soit 214 046 élèves.

- La majorité des PPP comportent des frais puisqu'une contribution financière parentale est exigée pour les trois quarts des projets recensés, soit 2 159 (76 %) sur 2 844 projets. Aucuns frais ne sont exigés aux parents par l'école ou par un partenaire externe pour 685 projets (24 %).

- La majorité des élèves, soit 153 812 (72 %), participent à un projet pour lequel une contribution financière parentale est exigée tandis que 60 234 élèves (28 %) participent à un projet pédagogique particulier sans frais.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

---

QUESTION

Liste des écoles primaires et secondaires publiques qui offrent un programme d'études internationales. Ventiler par commission scolaire/centre de services scolaire et par région administrative.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation (MEQ) ne détient pas de données sur l'ensemble des écoles publiques qui offrent un programme d'études internationales. Seules les écoles autorisées en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, ch. I-13.3, ci-après la « LIP ») sont comptabilisées.

Au total, 10 écoles internationales appliquant des critères d'inscription à l'ensemble de leurs élèves sont autorisées par le MEQ en vertu de l'article 240 de la LIP pour offrir le programme d'études internationales (ANNEXE 1).

Par ailleurs, une collecte de données a été réalisée par le Ministère auprès des centres de services scolaire et commissions scolaires afin de dresser un portrait de l'offre de projets pédagogiques particuliers ayant cours dans le réseau scolaire. Cette collecte de données s'est déroulée en quatre phases échelonnées du 30 septembre 2019 au 20 juillet 2020. Les résultats de l'analyse ont été publiés dans un rapport déposé en août 2020.

ANNEXE 1

Liste des écoles offrant le programme primaire ou le programme d'éducation intermédiaire et établies en vertu de l'article 240 de la LIP en 2021-2022

ÉCOLE	COMMISSION SCOLAIRE	RÉG	Niveaux		
			Présco	Prim	Sec
École internationale de Montréal	de Montréal	06	X	X	X
École Children's World	Lester B. Pearson	06	X	X	
Collège Saint-Louis	Marguerite-Bourgeoys	06			X
École Guy-Drummond	Marguerite-Bourgeoys	06	X	X	
École d'éducation internationale de Laval	de Laval	13			X
École Terre des Jeunes	de la Seigneurie-des-Mille-Iles	15	X	X	
École Val-des-Ormes	de la Seigneurie-des-Mille-Iles	15	X	X	
École d'éducation internationale	des Patriotes	16			X
École internationale de Greenfield Park	Marie-Victorin	16		X	
École internationale Lucille-Teasdale	Marie-Victorin	16			X

Nº : EDUC-136

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Pour 2021-2022 :

a) La liste des écoles à vocation religieuse subventionnées;
b) La liste des écoles à vocation religieuse non subventionnées;
c) La liste des écoles illégales ou non conformes répertoriées;
d) Le nombre de visites effectuées par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation depuis 2018-2019, ventilées par année, dans une école jugée comme potentiellement illégale ou non conforme; pour chacune, le lieu et la date;
e) Le nombre d'écoles illégales ou non conformes actuellement sous surveillance du ministère ou menacées de fermeture;
f) Le nombre d'écoles illégales pour lesquelles des démarches du ministère ont mené à la fermeture depuis 2018-2019;
g) Le montant total, ventilé par école, de la subvention versée aux écoles religieuses.

RÉPONSE

Questions a), b) et g) :

Les renseignements demandés ne sont pas disponibles. Le Ministère ne classifie ni ne répertorie les établissements selon un statut confessionnel.

Questions c), d), e) et f) :

Chaque établissement privé ou organisme fait l'objet d'un dossier nominatif comprenant les éléments d'analyse et de suivi en lien avec le respect du cadre légal et réglementaire.

Chacun des établissements titulaires d'un permis en vertu de la Loi sur l'enseignement privé fait l'objet de vérifications lors du renouvellement de son permis, ce qui peut inclure une ou plusieurs visites. De l'accompagnement et des contrôles sont par ailleurs effectués pendant la validité de ces permis en fonction des besoins identifiés.

Lorsqu'il reçoit des signalements laissant croire à l'existence d'un organisme qui serait illégal ou non conforme, le Ministère se présente sur place et veille à s'assurer que l'établissement ou l'organisme n'enfreint pas la Loi sur l'enseignement privé ou la Loi sur l'instruction publique.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Le nombre d'enfants qui ont eu droit à une exemption au cours d'éducation à la sexualité en 2021-2022 ventilé par commission scolaire/centre de services scolaire.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation (MEQ) ne possède pas les données pour l'année scolaire 2021-2022.

Il revient aux établissements d'enseignement de recevoir et de traiter les demandes d'exemption pour les contenus obligatoires en éducation à la sexualité et d'appliquer les conditions d'exemption prescrites par le ministre. En raison de la crise sanitaire, le MEQ n'a pas invité les établissements d'enseignement à remplir un questionnaire pour connaître le nombre de demandes d'exemption traitées au cours des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021. Ce questionnaire avait été précédemment rempli sur une base volontaire en 2019 pour obtenir un portrait de la première année de déploiement (2018-2019). Les résultats obtenus quant au nombre d'élèves ayant fait l'objet d'une demande d'exemption et aux demandes d'exemptions acceptées étaient à ce moment partiels.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État de situation pour chacun des bâtiments du réseau scolaire québécois ayant des moisissures.

RÉPONSE

AVANCEMENT DES TRAVAUX CORRECTIFS
DE PROBLÈMES DE MOISSISSURES
2021-2022

Ville/ arrondissement	Centre de services scolaire	École	Nature des travaux	% d'avancement des travaux
Viau	de Montréal	Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs	Réhabilitation majeure (travaux portes, fenêtres et plomberie)	60 %
Mercier	de Montréal	Saint-Louis-de-Gonzague	Remplacement de la plomberie	90 %
Sainte-Marie-Saint-Jacques	de Montréal	Pierre-Dupuy	Remplacement de la plomberie et de la tour d'eau	100 %
Saint-Michel	de Montréal	Sainte-Lucie		100 %
Viau	de Montréal	Le 2950, rue Jarry Est	Reconstruction et agrandissement	100 %
Hochelaga-Maisonneuve	de Montréal	Centre administratif et son annexe	Non disponible	0 %
Sorel-Tracy	de Sorel-Tracy	Saint-Viateur	Aliénation/Démolition	0%

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État du parc immobilier et des équipements des commissions scolaires pour 2021-2022 et montant du déficit d'entretien accumulé du parc immobilier scolaire, ventilés par commission scolaire/centre de services scolaires.

RÉPONSE

Les centres de services scolaires et les commissions scolaires du Québec possèdent 4 086 bâtiments destinés à divers usages, totalisant 17 millions de m^2.

Dans le Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures qui a été publié en mars 2022, le déficit de maintien d'actifs (DMA) est de l'ordre de 5 867,3 M$. Le pourcentage de bâtiments scolaires en bon état est de 41 % cette année. Le gouvernement considère que l'état d'une infrastructure est satisfaisant si le quotient de la somme des travaux à réaliser dans les cinq prochaines années et de sa valeur de remplacement est inférieur ou égal à 15 %. Par conséquent, le déficit de 5,9 G$ ne correspond pas à la somme de tous les travaux à réaliser sur les infrastructures, mais uniquement à ceux qui excèdent ce seuil de 15 %.

La ventilation, par organisme scolaire, du déficit de maintien des actifs est présentée dans le tableau suivant.

Numéro	Nom	Indice moyen	DMA (en $)
689	du Littoral	A	0
711	des Monts-et-Marées	D	62 231 856
712	des Phares	A	2 218 245
713	du Fleuve-et-des-Lacs	D	62 199 146
714	de Kamouraska─Rivière-du-Loup	D	43 129 432
721	du Pays-des-Bleuets	C	12 824 169
722	du Lac-Saint-Jean	D	28 146 524
723	des Rives-du-Saguenay	C	29 096 390
724	De La Jonquière	B	2 595 596
731	de Charlevoix	C	4 659 960
732	de la Capitale	D	270 189 531
733	des découvreurs	D	81 490 990
734	des Premières-Seigneuries	B	970 540
735	de Portneuf	B	5 870 221
741	du Chemin-du-Roy	D	52 077 655
742	de l'Énergie	D	78 832 278
751	des Hauts-Cantons	E	105 932 979
752	de la Région-de-Sherbrooke	C	22 579 659
753	des Sommets	C	20 072 958
759	crie	A	3 763 812
761	de la Pointe-de-l'Île	C	62 948 002
762	de Montréal	D	966 958 437
763	Marguerite-Bourgeoys	D	205 287 936
769	Kativik	A	4 888 936
771	des Draveurs	C	21 043 903
772	des Portages-de-l'Outaouais	C	28 340 648
773	au Cœur-des-Vallées	C	8 440 302
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	D	41 913 295

Numéro	Nom	Indice moyen	DMA (en $)
781	du Lac-Témiscamingue	D	15 765 434
782	de Rouyn-Noranda	D	20 323 657
783	Harricana	D	53 615 338
784	de l'Or-et-des-Bois	D	15 429 192
785	du Lac-Abitibi	D	36 097 933
791	de l'Estuaire	E	180 784 785
792	du Fer	E	142 886 140
793	de la Moyenne-Côte-Nord	D	16 891 655
801	de la Baie-James	C	7 539 705
811	des Îles	D	3 412 959
812	des Chic-Chocs	D	20 516 725
813	René-Lévesque	D	59 860 616
821	de la Côte-du-Sud	D	88 705 110
822	des Appalaches	D	38 587 874
823	de la Beauce-Etchemin	C	28 136 889
824	des Navigateurs	C	22 204 693
831	de Laval	E	546 144 003
841	des Affluents	D	101 316 592
842	des Samares	D	129 934 069
851	des Mille-Îles	D	266 813 768
852	de la Rivière-du-Nord	D	98 362 017
853	des Laurentides	D	33 859 080
854	des Hautes-Laurentides	B	2 000 217
861	de Sorel-Tracy	C	7 877 749
862	de Saint-Hyacinthe	D	80 121 184
863	des Hautes-Rivières	C	29 459 269
864	Marie-Victorin	D	161 839 400
865	des Patriotes	D	273 556 793
866	du Val-des-Cerfs	D	39 482 459
867	des Grandes-Seigneuries	D	98 750 187
868	de la Vallée-des-Tisserands	D	95 777 957
869	des Trois-Lacs	C	28 270 639
871	de la Riveraine	D	46 737 879
872	des Bois-Francs	B	397 066
873	des Chênes	D	81 271 019
881	Central Québec	D	71 900 713
882	Eastern Shores	C	3 623 382
883	Eastern Townships	D	52 005 960
884	Riverside	D	26 353 327
885	Sir-Wilfrid-Laurier	D	93 729 632
886	Western Québec	D	41 426 334
887	English-Montréal	E	360 862 161
888	Lester-B.-Pearson	D	62 063 377
889	New Frontiers	D	53 913 866
	Total	**D**	**5 867 312 204**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir la réussite en lecture et écriture au primaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Cette mesure vise les écoles de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire des milieux les plus défavorisés. Un montant de 54,0 M$ a été alloué *a priori* pour l'année scolaire 2021-2022.

Les montants ventilés par centre de services scolaire/commission scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 sont présentés en annexe.

Les prévisions pour l'année scolaire 2022-2023 ne sont pas disponibles.

MONTANTS ALLOUÉS POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE EN LECTURE ET EN ÉCRITURE AU PRIMAIRE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	2021-2022
689	du Littoral	379 716
711	des Monts-et-Marées	521 909
712	des Phares	181 844
713	du Fleuve-et-des-Lacs	204 731
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	152 342
721	du Pays-des-Bleuets	284 939
722	du Lac-Saint-Jean	236 299
723	des Rives-du-Saguenay	274 156
724	De La Jonquière	195 773
731	de Charlevoix	110 160
732	de la Capitale	1 025 512
733	des Découvreurs	26 325
734	des Premières-Seigneuries	67 233
735	de Portneuf	37 170
741	du Chemin-du-Roy	1 341 285
742	de l'Énergie	1 089 004
751	des Hauts-Cantons	633 513
752	de la Région-de-Sherbrooke	919 984
753	des Sommets	535 049
761	de la Pointe-de-l'Île	5 248 436
762	de Montréal	8 741 577
763	Marguerite-Bourgeoys	2 955 817
771	des Draveurs	765 461
772	des Portages-de-l'Outaouais	715 761
773	au Coeur-des-Vallées	633 381
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	629 053
781	du Lac-Témiscamingue	248 999
782	de Rouyn-Noranda	280 991
783	Harricana	383 937
784	de l'Or-et-des-Bois	568 673
785	du Lac-Abitibi	252 267
791	de l'Estuaire	397 956
792	du Fer	419 501
793	de la Moyenne-Côte-Nord	93 146
801	de la Baie-James	147 377
811	des Îles	47 592
812	des Chic-Chocs	479 577
813	René-Lévesque	484 391
821	de la Côte-du-Sud	327 062
822	des Appalaches	48 426
823	de la Beauce-Etchemin	548 994
824	des Navigateurs	88 725
831	de Laval	1 509 785
841	des Affluents	482 921
842	des Samares	3 205 010
851	des Mille-Îles	796 999
852	de la Rivière-du-Nord	1 546 744
853	des Laurentides	414 393
854	des Hautes-Laurentides	645 136
861	de Sorel-Tracy	626 544
862	de Saint-Hyacinthe	1 034 439
863	des Hautes-Rivières	634 688
864	Marie-Victorin	2 140 103
865	des Patriotes	36 123
866	Val-des-Cerfs	1 154 466
867	des Grandes-Seigneuries	353 345
868	de la Vallée-des-Tisserands	1 141 978
869	des Trois-Lacs	104 843
871	de la Riveraine	343 557
872	des Bois-Francs	399 533
873	des Chênes	965 714
881	Central Québec	181 860
882	Eastern Shores	259 770
883	Eastern Townships	502 544
884	Riverside	170 755
885	Sir-Wilfrid-Laurier	311 996
886	Western Québec	472 741
887	English-Montréal	1 073 906
888	Lester-B.-Pearson	371 013
889	New Frontiers	350 202
TOTAL		**53 955 152**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Intervenir davantage auprès des clientèles les plus vulnérables tout au long de leur parcours de formation » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 2,4 M$ est dédié aux centres d'éducation des adultes dans le cadre des règles budgétaires de fonctionnement des centres de services scolaires et des commissions scolaires pour l'année scolaire 2021-2022 (mesure 15161 – volet 2) pour des projets réalisés en partenariat avec différents organismes et visant « le maintien et le rehaussement des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables ».

Parmi les projets déposés en 2019-2020, 48 projets ont été retenus pour un total de 1,9 M$. L'annexe présente la répartition de l'enveloppe budgétaire et fournit la liste des centres d'éducation des adultes et des organismes partenaires des projets retenus.

À ce volet 2 de la mesure 15161 s'ajoutent trois autres volets, ayant aussi pour objectif de soutenir financièrement des projets liés au maintien et au rehaussement des compétences en littératie :

- la mesure 15161 – Volet 1 : Projets particuliers visant le retour, le maintien en formation et la réussite d'une population adulte ciblée;
- la mesure 15161 – Volet 3 : Projets visant le rehaussement de la formation générale de base des parents par la pratique d'activités de littératie familiale.
- la mesure 15161 – Volet 4 : Soutien à la réalisation de projets de formation générale adaptée aux réalités des adultes ayant un faible niveau de littératie, nouveau volet créé lors de l'année scolaire 2020-2021.

Depuis l'année scolaire 2020-2021, les mesures 15161, 15162 et 15163 ont été regroupées pour être maintenant connues comme étant la mesure 15161 avec des volets 1, 2 et 3. Un volet 4 s'est ajouté à ce regroupement.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Mesure visant le rehaussement et le maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables
2019-2020
Projets acceptés
Tri par commission scolaire et par centre d'éducation des adultes

NO	COMMISSION SCOLAIRE	CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES	ORGANISMES PARTENAIRES	TITRE DU PROJET	TYPE DE PROJET	ALLOCATION
1	Saint-Hyacinthe	Centre de formation des Maskoutains	MRC des Maskoutains	SARCA mobile	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
2	Eastern Shores	Centre d'éducation des adultes The Anchor	Family Ties	Love Beyond Words	Rehaussement er valorisation de la formation	75 000 $
3	du Lac-Abitibi	Centre de formation générale Le Retour	Centre local d'emploi d'Abitibi-Ouest Maison St-André d'Abitibi-Ouest	Un accompagnement personnalisé et efficace pour le rehaussement de la littératie et les compétences de base des parents-adultes	Rehaussement et valorisation de la formation	41 580 $
4	des Rives-du-Saguenay	Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay	Municipalité de Saint-David de Falardeau	Prof-nomade	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
5	De la Jonquière	Centre de formation générale des adultes De la Jonquière	Centre Alpha de Jonquière Office municipal d'habitation de Saguenay Le Patro de Jonquière inc. Le centre l'Escale	Ensemble, on réussit!	Rehaussement et valorisation de la formation	73 590 $
6	des Sommets	Centre d'éducation des adultes des Sommets - point de service Asbestos	Carrefour jeunesse emploi du compté de Richmond	La littératie, un levier important pour les familles vulnérables	Valorisation de la formation générale de base	74 216 $
7	des Sommets	Centre d'éducation des adultes des Sommets - point de service Windsor	Carrefour jeunesse emploi Johnson	Apprendre autrement - phase 2	Rehaussement et maintien	40 000 $
8	des Sommets	Centre d'éducation des adultes des Sommets - point de service Windsor	Carrefour jeunesse emploi du compté de Richmond	Smart MOM	Valorisation de la formation générale de base	69 485 $
9	des Sommets	Centre d'éducation des adultes des Sommets - point de service Magog	Carrefour jeunesse emploi Memphrémagog	Parents en action	Valorisation de la formation générale de base	40 960 $
10	des Sommets	Centre d'éducation des adultes des Sommets - point de service Magog	Centre d'écoinitiatives populaires (CEPOP)	Rehaussement des compétences en littératie	Rehaussement et maintien	48 825 $

NO	COMMISSION SCOLAIRE	CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES	ORGANISMES PARTENAIRES	TITRE DU PROJET	TYPE DE PROJET	ALLOCATION
11	des Sommets	Centre d'éducation des adultes des Sommets - point de service Asbestos	La Croisée des Sentiers	Lecto-mécano phase 2	Rehaussement et maintien	40 700 $
12	des Premières-Seigneuries	Centre Odilon-Gauthier	Le Pivot (Le Pavillon Royal)- Organisme de bienvaillance	Projet MIEUX: Mieux lire et mieux comprendre la culture québécoise pour mieux vivre	Rehaussement et valorisation de la formation	29 095 $
13	Eastern Shores	Centre d'éducation des adultes The Anchor	Family Ties	Digital Literacy (phase 3)	Rehaussement et maintien	75 000 $
14	de la Riveraine	Centre de formation générale des adultes de Nicolet	Carrefour familial Manseau Les Loisirs de Manseau	Un pas vers la réussite-3	Rehaussement et maintien	44 550 $
15	du Lac-St-Jean	Centre de formation générale des adultes d'Alma	Café communautaire L'Accès; La CLÉ (Centre de lecture et d'écriture)	Prof de rue 2.0	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
16	Lac-Témiscamingue	Centre Frère-Moffet	Groupe Image et Maison Oxygène	Le traitement de l'information	Rehaussement et maintien	75 000 $
17	des Phares	Centre de formation Rimouski-Neigette	CLEF Mitis-Neigette	Je lis, je comprends, j'agis!	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
18	du Riverside	Centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes ACCESS	Alliance Carrière Travail CJE Saint-Hubert	Unité d'alphabétisation mobile. Ça roule encore.	Rehaussement et valorisation de la formation	46 500 $
19	de la Capitale	Centre Louis-Jolliet	Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier	Atelier B.D.: Quand l'art devient prétexte de formation - 3e tour de piste	Rehaussement et valorisation de la formation	59 562 $
20	du Val-des-Cerfs	Campus Brome-Missisquoi	Carrefour jeunesse-emploi Iberville/St-Jean	Brigade SARCA Brome-Missisquoi	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
21	du Val-des-Cerfs	Centre régional intégré de formation	Carrefour jeunesse-emploi des Canton-de-l'est	Brigade SARCA	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
22	des Patriotes	Centre d'éducation des adultes des Patriotes	Carrefour jeunesse-emploi Maguerite D'Youville	Escouade réussite	Rehaussement et valorisation de la formation	65 000 $
23	des Patriotes	Centre d'éducation des adultes des Patriotes	École le Caroussel	Une famille Un dictionnaire	Rehaussement et valorisation de la formation	30 000 $
24	des Monts-et-Marées	Centre d'éducation des adultes de Matane	Alpha de la Matanie	Apprendre avec son enfant	Rehaussement et maintien	52 000 $

NO	COMMISSION SCOLAIRE	CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES	ORGANISMES PARTENAIRES	TITRE DU PROJET	TYPE DE PROJET	ALLOCATION
25	des Hauts-Cantons	Centre d'éducation des adultes de la commission scolaire des Hauts-Cantons	Centre de services éducatifs populaires du Haut St-François	Accompagnement à l'aide aux devoirs	Rehaussement et valorisation de la formation	4 550 $
26	Charlevoix	Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Charlevoix	Service de Formation en Alphabétisation de Charlevoix	Service d'accompagnement et d'enseignement alternatif	Rehaussement et valorisation de la formation	63 460 $
27	de Laval	Centre de formation des adultes L'Impulsion	Le Relais communautaire Le Petit Espoir	L'aventure de lire	Rehaussement et valorisation de la formation	23 485 $
28	Charlevoix	Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Charlevoix	Service de Formation en Alphabétisation de Charlevoix	Découvrir et s'initier aux nouvelles technologies	Rehaussement et maintien	48 100 $
29	de Montréal	Centre Tétreaultville	CJE Hochelaga-Maisonneuve	Le liseur public (la suite)	Rehaussement et valorisation de la formation	47 368 $
30	de la Capitale	Centre Saint-Louis	YMCA	Projet d'amélioration de la littératie auprès de femmes en situation d'itinérance	Rehaussement et maintien	67 883 $
31	Kamouraska-Rivière-du-Loup	Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup	ABC des Portages Acti-Familles MDF	Soyons des acteurs en littératie!	Rehaussement et maintien	13 208 $
32	des Samares	Centre multiservice des Samares	Groupe Déclic Au bord des mots	Écrit et plaisir, c'est possible!	Rehaussement et valorisation de la formation	51 740 $
33	des Samares	Centre multiservice des Samares	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette (CJEAJ)	Écrire pour se soutenir 3	Rehaussement et valorisation de la formation	65 515 $
34	des Samares	Centre multiservice des Samares	Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm Carrefour jeunesse-emploi de Matawinie	Un livre pour exister	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
35	de Laval	Centre de formation des adultes Le Tremplin	La maison de la famille de Laval-Ouest	Mise en place du Guichet-conseil volant dans un organisme communautaire du territoire lavallois	Valorisation de la formation générale de base	9 078 $
36	de l'Or-et-des-Bois	Centre L'Horizon	CPE Vallée des Loupiots	Le trait-d'Union de ma vie	Rehaussement et valorisation de la formation	31 752 $
37	du Fleuve-et-des-Lacs	Centre d'éducation des adultes du Fleuve-et-des-Lacs	ABC des Portages Acti-Familles MDF	Parents pour la réussite, volet 2	Rehaussement et valorisation de la formation	14 726 $
38	de la Rivière-du Nord	Centre de formation générale des adultes de la Rivière-du-Nord	Le COFFRET	À table!	Rehaussement et maintien	25 594 $

NO	COMMISSION SCOLAIRE	CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES	ORGANISMES PARTENAIRES	TITRE DU PROJET	TYPE DE PROJET	ALLOCATION
39	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Centre multiservice de Sainte-Thérèse	Comptoir Recyc-Dons La porte de l'Emploi CJE de Thérèse de Blainville Service d'entraide Le Relais CIBLE-EMPLOI	La littératie au service de la population la plus vulnérable	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
40	Chemin-du-Roy	Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy	Centre le Havre de Trois-Rivières inc Service d'Intégration au Travail (SIT) Point de Rue de Trois-Rivières	Habiter le monde qui m'entoure	Rehaussement et valorisation de la formation	75 000 $
41	de Portneuf	Centre de formation de Portneuf	Centre communautaire d'alphabétisation l'Ardoise	Collaboration, partage d'expertise, proximité et développement de la littératie numérique	Rehaussement et valorisation de la formation	30 649 $
42	New Frontiers	Chateauguay Valley Continuing Education Center (CVCEC)	Monteregie West Community Network	Chateauguay Valley Book Club	Rehaussement et maintien	24 000 $
43	des Navigateurs	Centre d'éducation des adultes des Navigateurs	Tremplin Alliance Jeunesse Amalgame Flash Office municipal d'habitation de Lévis	Pouvoir Naviguer plus loin	Rehaussement et maintien	41 300 $
44	René-Lévesque	Centre d'éducation des adultes de Chandler Bonaventure	OMH Baie-des-Chaleurs OMH de Grande-Rivière	Ça me dit d'apprendre!	Rehaussement et maintien	31 990 $
45	René-Lévesque	Centre d'éducation des adultes de Carleton-sur-Mer - Matapédia	CJE Avignon-Bonaventure	Être un citoyen actif!	Rehaussement et maintien	50 000 $
46	des Appalaches	Centre d'éducation des adultes l'Escale	Centre d'entraide de la région de Disraeli	Un pas vers soi!	Rehaussement et maintien	25 700 $
47	Central Quebec	Centre d'éducation des adultes Eastern Quebec	Quebec City Reading Council	Learning without limits	Rehaussement et valorisation de la formation	48 000 $
48	New Frontiers	Centre d'éducation des adultes et communautaire Huntingdon	Heritage Elementary	Literacy Rocks!	Rehaussement et valorisation de la formation	34 500 $
TOTAL	34	40	68	48		2 408 661 $

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Élargir le programme d'Éveil à la lecture au niveau de la petite enfance » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 1 M$ a été annoncé dans le Plan pour la réussite en éducation et enseignement supérieur du Budget 2016-2017 pour intervenir davantage auprès des enfants en bas âge. Il est à noter que ce montant a été intégré dès l'année scolaire 2016-2017 au déploiement de la mesure 30170 – Initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire qui visait notamment à favoriser l'éveil à la lecture.

Cette mesure n'a pas été reconduite depuis l'année scolaire 2019-2020. Le financement qui y était dévolu a servi à d'autres fins notamment pour bonifier la mesure 15230 – École accessible et inspirante. L'enveloppe est de 43,6 M$ (incluant le Centre de services scolaire du Littoral et les commissions scolaires crie et Kativik) pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'intégration en classe régulière » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2021-2022, un montant de 10,6 M$ est prévu pour soutenir l'intégration en classe ordinaire.

Les montants ventilés par centre de services scolaire/commission scolaire, pour l'année scolaire 2021-2022, sont disponibles en annexe.

ALLOCATIONS POUR SOUTENIR L'INTÉGRATION EN CLASSE ORDINAIRE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	
689	du Littoral	37 462
711	des Monts-et-Marées	69 914
712	des Phares	109 515
713	du Fleuve-et-des-Lacs	60 556
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	87 638
721	du Pays-des-Bleuets	91 524
722	du Lac-Saint-Jean	91 902
723	des Rives-du-Saguenay	127 967
724	De La Jonquière	99 869
731	de Charlevoix	59 893
732	de la Capitale	253 426
733	des Découvreurs	145 950
734	des Premières-Seigneuries	269 009
735	de Portneuf	88 779
741	du Chemin-du-Roy	182 587
742	de l'Énergie	112 867
751	des Hauts-Cantons	85 927
752	de la Région-de-Sherbrooke	204 323
753	des Sommets	104 434
761	de la Pointe-de-l'Île	340 732
762	de Montréal	698 096
763	Marguerite-Bourgeoys	463 946
771	des Draveurs	187 830
772	des Portages-de-l'Outaouais	185 342
773	au Coeur-des-Vallées	88 783
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	54 214
781	du Lac-Témiscamingue	49 500
782	de Rouyn-Noranda	79 732
783	Harricana	62 442
784	de l'Or-et-des-Bois	79 394
785	du Lac-Abitibi	57 949
791	de l'Estuaire	70 704
792	du Fer	70 019
793	de la Moyenne-Côte-Nord	39 593
801	de la Baie-James	48 395
811	des Îles	43 057
812	des Chic-Chocs	57 946
813	René-Lévesque	71 810
821	de la Côte-du-Sud	99 136
822	des Appalaches	75 628
823	de la Beauce-Etchemin	176 188
824	des Navigateurs	229 003
831	de Laval	416 671
841	des Affluents	362 013
842	des Samares	236 663
851	des Mille-Îles	364 903
852	de la Rivière-du-Nord	242 290
853	des Laurentides	101 824
854	des Hautes-Laurentides	63 268
861	de Sorel-Tracy	76 623
862	de Saint-Hyacinthe	146 646
863	des Hautes-Rivières	196 785
864	Marie-Victorin	355 268
865	des Patriotes	328 230
866	Val-des-Cerfs	176 532
867	des Grandes-Seigneuries	253 303
868	de la Vallée-des-Tisserands	107 662
869	des Trois-Lacs	178 296
871	de la Riveraine	77 854
872	des Bois-Francs	137 069
873	des Chênes	145 915
881	Central Québec	76 466
882	Eastern Shores	42 507
883	Eastern Townships	79 540
884	Riverside	111 951
885	Sir-Wilfrid-Laurier	140 422
886	Western Québec	98 016
887	English-Montréal	191 639
888	Lester-B.-Pearson	198 650
889	New Frontiers	64 478
TOTAL		**10 584 465**

Source : Paramétres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Offrir des études dirigées au secondaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Cette mesure vise les écoles secondaires des milieux les plus défavorisés. Un montant de 11,8 M$ a été alloué pour l'année scolaire 2021-2022.

La ventilation des sommes accordées pour cette mesure par centre de services scolaire et commission scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 se trouve en annexe.

ALLOCATIONS POUR LA MESURE 15014 – ÉTUDES DIRIGÉES AU SECONDAIRE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme	Montant
689	du Littoral	127 445
711	des Monts-et-Marées	161 702
712	des Phares	42 080
713	du Fleuve-et-des-Lacs	41 742
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	25 286
721	du Pays-des-Bleuets	57 638
722	du Lac-Saint-Jean	29 005
723	des Rives-du-Saguenay	12 144
724	De La Jonquière	—
731	de Charlevoix	14 721
732	de la Capitale	220 014
733	des Découvreurs	—
734	des Premières-Seigneuries	—
735	de Portneuf	—
741	du Chemin-du-Roy	297 924
742	de l'Énergie	265 408
751	des Hauts-Cantons	135 844
752	de la Région-de-Sherbrooke	230 345
753	des Sommets	85 538
761	de la Pointe-de-l'Île	1 276 650
762	de Montréal	2 356 088
763	Marguerite-Bourgeoys	639 719
771	des Draveurs	27 473
772	des Portages-de-l'Outaouais	36 351
773	au Coeur-des-Vallées	176 225
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	139 744
781	du Lac-Témiscamingue	99 672
782	de Rouyn-Noranda	—
783	Harricana	96 727
784	de l'Or-et-des-Bois	223 514
785	du Lac-Abitibi	91 291
791	de l'Estuaire	71 474
792	du Fer	132 597
793	de la Moyenne-Côte-Nord	42 312
801	de la Baie-James	25 286
811	des Îles	—
812	des Chic-Chocs	134 170
813	René-Lévesque	175 381
821	de la Côte-du-Sud	52 287
822	des Appalaches	—
823	de la Beauce-Etchemin	93 304
824	des Navigateurs	—
831	de Laval	226 350
841	des Affluents	—
842	des Samares	797 645
851	des Mille-Îles	—
852	de la Rivière-du-Nord	215 541
853	des Laurentides	67 008
854	des Hautes-Laurentides	193 008
861	de Sorel-Tracy	175 683
862	de Saint-Hyacinthe	234 877
863	des Hautes-Rivières	33 675
864	Marie-Victorin	478 437
865	des Patriotes	—
866	Val-des-Cerfs	211 217
867	des Grandes-Seigneuries	7 911
868	de la Vallée-des-Tisserands	235 138
869	des Trois-Lacs	—
871	de la Riveraine	34 139
872	des Bois-Francs	49 604
873	des Chênes	201 716
881	Central Québec	76 722
882	Eastern Shores	105 481
883	Eastern Townships	63 385
884	Riverside	3 035
885	Sir-Wilfrid-Laurier	56 226
886	Western Québec	169 575
887	English-Montréal	362 576
888	Lester-B.-Pearson	68 851
889	New Frontiers	56 051
TOTAL		**11 760 952**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur dans les collèges et les universités » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Dans le *Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur* du budget 2016-2017, les sommes consenties pour « Soutenir l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur dans les collèges et les universités » sont sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser une meilleure prise en charge régionale et locale d'organismes d'aide à la réussite scolaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Pour les années 2020-2023, l'aide allouée était de 42,5 M$ répartis sur 3 ans. En 2020-2021, le montant alloué était de 14,1 M$ et en 2021-2022, il était de 14,2 M$ (voir tableau 1 pour la répartition par instances régionales de concertation (IRC).

Dans le cadre du plan de relance, le Ministère a annoncé un financement supplémentaire de 8,8 M$ aux IRC afin de contrer les impacts négatifs du phénomène de la glissade de l'été, dont un montant de 3,9 M$ pour l'année 2021-2022 (voir tableau 2 pour la répartition par IRC).

Les données 2022-2023 ne sont pas disponibles.

Tableau 1
Liste des instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative soutenues par région et la ventilation des sommes en lien avec la persévérance scolaire et la réussite éducative

#	Région	IRC	Sommes Allouées 2021-2022
1	Bas-Saint-Laurent	Collectif régional de développement fiduciaire pour les activités de la Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS)	400 000 $
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Cégep de Jonquière pour les activités le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)	416 079 $
3	Capitale-Nationale	Fondation des Premières-Seigneuries pour les activités l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale (IRC-CN)	929 627 $
4	Mauricie	Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM)	427 576 $
5	Estrie	Commission scolaire des Sommets pour les activités du projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE)	589 464 $
6	Montréal	Réseau réussite Montréal (RRM)	2 455 098 $
7	Outaouais	Table Éducation Outaouais Inc.	793 037 $
8	Abitibi-Témiscamingue	Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue pour les activités d'Action réussite Abitibi-Témiscamingue	400 000 $
9	Côte-Nord	Forum jeunesse Côte-Nord pour les activités de Réussite-Accomplissement-Persévérance (RAP) Côte-Nord	400 000 $
10	Nord-du-Québec	Groupe neurones NDQ	400 000 $
		Commission scolaire crie	250 044 $
		Administration régionale Kativik pour les activités de la Table de concertation pour la persévérance scolaire au Nunavik ESUMA	620 323 $
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour les activités de Complice-Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles	400 000 $
12	Chaudière-Appalaches	Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA)	625 314 $
13	Laval	Regroupement lavallois pour la réussite éducative	704 291 $
14	Lanaudière	Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)	842 969 $
15	Laurentides	Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL)	998 157 $
16	Montérégie	Instance régionale de concertation de la Montérégie (IRCM)	2 132 104 $
17	Centre-du-Québec	Table régionale en éducation du Centre-du-Québec (TRECQ)	441 200 $
		Total	**14 225 283 $**

*Les montants sont en date du 28 février 2022. Ils comprennent les sommes provenant du programme 02, élément 02.
* La Commission scolaire Crie n'a pas signé ses véhicules financiers, ainsi aucune somme annoncée ne lui a été versée

Tableau 2
Liste des instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative soutenues par région et la ventilation des sommes en lien avec la glissade de l'été

#	Région	IRC	Sommes allouées[1] 2021-2022
1	Bas-Saint-Laurent	Collectif régional de développement fiduciaire pour les activités de la Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS)	100 816 $
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Cégep de Jonquière pour les activités le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)	119 686 $
3	Capitale-Nationale	Fondation des Premières-Seigneuries pour les activités l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale (IRC-CN)	229 862 $
4	Mauricie	Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM)	128 696 $
5	Estrie	Commission scolaire des Sommets pour les activités du projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE)	161 304 $
6	Montréal	Réseau réussite Montréal (RRM)	519 546 $
7	Outaouais	Table Éducation Outaouais inc.	202 333 $
8	Abitibi-Témiscamingue	Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue pour les activités d'Action réussite Abitibi-Témiscamingue	104 049 $
9	Côte-Nord	Forum jeunesse Côte-Nord pour les activités de Réussite-Accomplissement-Persévérance (RAP) Côte-Nord	94 427 $
10	Nord-du-Québec	Groupe neurones NDQ	69 237 $
		Commission scolaire crie[2]	69 236 $
		Administration régionale Kativik pour les activités de la Table de concertation pour la persévérance scolaire au Nunavik ESUMA	258 608 $
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour les activités de Complice-Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles	95 447 $
12	Chaudière-Appalaches	Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA)	159 454 $
13	Laval	Regroupement lavallois pour la réussite éducative	184 447 $
14	Lanaudière	Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)	212 396 $
15	Laurentides	Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL)	243 674 $
16	Montérégie	Instance régionale de concertation de la Montérégie (IRCM)	425 436 $
17	Centre-du-Québec	Table régionale en éducation du Centre-du-Québec (TRECQ)	131 422 $
Réseau québécois pour la réussite éducative[3]			375 000 $
Total			**3 885 075 $**

[1] Les montants sont en date du 28 février 2022. Ils comprennent les sommes provenant du programme 02, élément 02

[2] La Commission scolaire Crie n'a pas signé ses véhicules financiers, ainsi aucune somme annoncée n'a été versée.

[3] Le Réseau québécois pour la réussite éducative est le regroupement des IRC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Offrir aux jeunes à risque de décrochage un accompagnement soutenu dès leur entrée au secondaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 2 M$ a été annoncé pour « Offrir aux jeunes à risque de décrocher un accompagnement soutenu dès leur entrée au secondaire » dans le cadre du Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Budget 2016-2017.

Dans le cadre de son déploiement, le montant annoncé pour « Offrir aux jeunes à risque de décrochage un accompagnement soutenu dès leur entrée au secondaire » a été inclus dans l'enveloppe de la mesure 30170 – Initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire, et ce, à partir de l'année scolaire 2016-2017.

Cette mesure n'a pas été reconduite depuis l'année scolaire 2019-2020. Le financement qui y était dévolu a servi à d'autres fins, notamment pour bonifier la mesure 15230 – École accessible et inspirante. L'enveloppe de cette mesure est de 43,6 M$ (incluant le Centre de services scolaire du Littoral et les commissions scolaires crie et Kativik) pour l'année scolaire 2021-2022.

Les prévisions pour l'année scolaire 2022-2023 ne sont pas disponibles.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir les étudiants ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Dans le *Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur* du budget 2016-2017, les sommes consenties pour « Soutenir les étudiants ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap » sont sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Offrir aux élèves et aux étudiants un environnement d'apprentissage correspondant à la réalité du 21e siècle : École du 21e siècle » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 5 M$ a été annoncé dans le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Budget 2016-2017 pour offrir aux élèves et aux étudiants un environnement d'apprentissage correspondant à la réalité du 21e siècle.

Dans le cadre de son déploiement, le montant annoncé pour l'École du 21e siècle a été inclus dans l'enveloppe de la mesure 30170 – Initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire, et ce, à partir de l'année scolaire 2016-2017.

Cette mesure n'est pas reconduite depuis l'année scolaire 2019-2020. Le financement qui y était dévolu a servi à d'autres fins, notamment pour bonifier la mesure 15230 – École accessible et inspirante. L'enveloppe de cette mesure est de 43,6 M$ (incluant le Centre de services scolaire du Littoral et les commissions scolaires crie et Kativik) pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Assurer la vitalité des petites communautés » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2021-2022, une somme de 4,8 M$ a été allouée *a priori* afin d'aider les petites écoles de 60 élèves ou moins. Les montants ventilés par centre de services scolaire/commission scolaire sont présentés en annexe.

Le deuxième volet de la mesure, sur appel de projets, n'est pas reconduit depuis l'année scolaire 2019-2020.

ALLOCATIONS POUR LA MESURE 15560 - VITALITÉ DES PETITES COMMUNAUTÉS PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme	2021-2022
689	du Littoral	131 998
711	des Monts-et-Marées	150 323
712	des Phares	204 787
713	du Fleuve-et-des-Lacs	332 013
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	222 484
721	du Pays-des-Bleuets	139 658
722	du Lac-Saint-Jean	35 502
723	des Rives-du-Saguenay	59 182
724	De La Jonquière	7 696
731	de Charlevoix	88 764
732	de la Capitale	—
733	des Découvreurs	10 656
734	des Premières-Seigneuries	—
735	de Portneuf	42 014
741	du Chemin-du-Roy	114 202
742	de l'Énergie	90 540
751	des Hauts-Cantons	136 689
752	de la Région-de-Sherbrooke	17 751
753	des Sommets	35 502
761	de la Pointe-de-l'Île	—
762	de Montréal	—
763	Marguerite-Bourgeoys	—
771	des Draveurs	20 720
772	des Portages-de-l'Outaouais	5 328
773	au Coeur-des-Vallées	24 855
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	134 940
781	du Lac-Témiscamingue	63 918
782	de Rouyn-Noranda	37 870
783	Harricana	127 217
784	de l'Or-et-des-Bois	30 183
785	du Lac-Abitibi	88 172
791	de l'Estuaire	110 067
792	du Fer	28 416
793	de la Moyenne-Côte-Nord	53 262
801	de la Baie-James	42 606
811	des Îles	14 800
812	des Chic-Chocs	169 841
813	René-Lévesque	88 755
821	de la Côte-du-Sud	173 994
822	des Appalaches	69 237
823	de la Beauce-Etchemin	181 672
824	des Navigateurs	68 645
831	de Laval	—
841	des Affluents	—
842	des Samares	100 604
851	des Mille-Îles	—
852	de la Rivière-du-Nord	27 223
853	des Laurentides	15 392
854	des Hautes-Laurentides	189 359
861	de Sorel-Tracy	38 471
862	de Saint-Hyacinthe	50 302
863	des Hautes-Rivières	15 984
864	Marie-Victorin	—
865	des Patriotes	—
866	Val-des-Cerfs	17 751
867	des Grandes-Seigneuries	—
868	de la Vallée-des-Tisserands	3 552
869	des Trois-Lacs	—
871	de la Riveraine	106 515
872	des Bois-Francs	149 713
873	des Chênes	63 909
881	Central Québec	35 502
882	Eastern Shores	224 906
883	Eastern Townships	92 316
884	Riverside	61 550
885	Sir-Wilfrid-Laurier	17 751
886	Western Québec	72 789
887	English-Montréal	145 022
888	Lester-B.-Pearson	13 024
889	New Frontiers	17 751
TOTAL		**4 813 645**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Déployer l'éducation interculturelle à l'école québécoise pour favoriser une intégration harmonieuse » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 1 M$ a été annoncé dans le cadre du Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Budget 2016-2017 pour déployer l'éducation interculturelle à l'école québécoise pour favoriser une intégration harmonieuse.

Cette mesure n'a pas été reconduite depuis l'année scolaire 2019-2020. Le financement qui y était dévolu a servi à d'autres fins notamment pour bonifier la mesure 15230 – École accessible et inspirante. L'enveloppe de cette mesure est de 43,6 M$ (incluant le Centre de services scolaire du Littoral et les commissions scolaires crie et Kativik) pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser la réussite par la pratique de l'activité physique dans les écoles » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

- 9,75 M$, en 2021-2022 (année scolaire), pour la mesure 15023 – *À l'école, on bouge!* incluant, exceptionnellement en 2021-2022, un montant de 2 M$ provenant du Plan de relance pour la réussite éducative (Axe 2 – Bien-être et santé mentale, objectif 2 – Maintenir une organisation scolaire motivante).
  - Mesure ayant comme objectif que les élèves bougent au moins 60 minutes par jour et leur permettre de réussir mieux sur le plan scolaire;
  - Les montants alloués pour la mesure pour l'année scolaire 2021-2022 sont présentés en annexe.

- Cette mesure est complétée par Force 4 au montant de 2,08 M$ pour 2021-2022 (année financière).

- Trois autres mesures ont une enveloppe budgétaire pour 2021-2022 et ont pour objectif d'augmenter les occasions de sortir, de bouger et de profiter du plein air:
  - Sorties éducatives en classe nature et en classe découverte pour chaque élève du primaire (6 M$)
    - La ventilation des sommes attribuées n'est pas disponible actuellement étant donné que la reddition de comptes est attendue pour la fin de l'année scolaire, soit juin 2022.
  - Ex3 (0,5 M$)
    - Ex3 est une initiative visant à faire vivre aux jeunes, par le milieu scolaire, des expériences positives en plein air, de façon encadrée et sécuritaire, en augmentant les possibilités d'activités et en réduisant les freins à leur pratique.
    - Le nom de l'initiative, Ex3 provient de : expérimentation, excursion et expédition, trois expériences vécues en plein air.
    - En 2021-2022, les différents volets ont été bonifiés et adaptés pour considérer le contexte de la pandémie.
    - Ex3 est coordonné et administré par le Réseau des unités régionales de loisir et de sport (RURLS) et déployé dans chacune des régions. Le montant, octroyé au RURLS, sert pour la mise en œuvre de Ex3 et le soutien aux initiatives locales et régionales.
    - La ventilation des sommes distribuées aux organismes locaux et régionaux n'est pas encore disponible.
  - Enseignement extérieur et à l'éducation par la nature (0,125 M$)
    - Cette mesure vise à soutenir la mise en place d'une chaire de recherche sur l'éducation en plein air.
    - Une entente a été convenue avec l'Université de Sherbrooke. Le lancement se réalisera en avril 2022. Un montant de 0,125 M$/année sur une période de 5 ans est prévu pour la création de cette Chaire.

ALLOCATION POUR LA MESURE 15023 – *À L'ÉCOLE, ON BOUGE!* PAR CENTRE DE SERVCIES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
689	Littoral	11 882
711	des Monts-et-Marées	54 692
712	des Phares	95 253
713	du Fleuve-et-des-Lacs	56 764
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	81 539
721	du Pays-des-Bleuets	72 810
722	du Lac-Saint-Jean	68 337
723	des Rives-du-Saguenay	116 104
724	De La Jonquière	74 149
731	de Charlevoix	35 962
732	de la Capitale	260 844
733	des Découvreurs	123 700
734	des Premières-Seigneuries	269 361
735	de Portneuf	71 384
741	du Chemin-du-Roy	186 213
742	de l'Énergie	105 489
751	des Hauts-Cantons	75 171
752	de la Région-de-Sherbrooke	199 860
753	des Sommets	92 172
759	Crie	41 856
761	de la Pointe-de-l'Île	329 853
762	de Montréal	778 838
763	Marguerite-Bourgeoys	479 157
769	Kativik	43 137
771	des Draveurs	172 247
772	des Portages-de-l'Outaouais	175 332
773	au Coeur-des-Vallées	65 175
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	37 905
781	du Lac-Témiscamingue	25 106
782	de Rouyn-Noranda	58 091
783	Harricana	43 973
784	de l'Or-et-des-Bois	53 221
785	du Lac-Abitibi	34 281
791	de l'Estuaire	51 822
792	du Fer	43 302
793	de la Moyenne-Côte-Nord	11 118
801	de la Baie-James	20 351
811	des Îles	12 658
812	des Chic-Chocs	39 478
813	René-Lévesque	52 751
821	de la Côte-du-Sud	99 242
822	des Appalaches	59 361
823	de la Beauce-Etchemin	185 289
824	des Navigateurs	234 022
831	de Laval	413 797
841	des Affluents	339 379
842	des Samares	256 655
851	des Mille-Îles	351 018
852	de la Rivière-du-Nord	222 798
853	des Laurentides	83 477
854	des Hautes-Laurentides	46 444
861	de Sorel-Tracy	52 600
862	de Saint-Hyacinthe	139 204
863	des Hautes-Rivières	187 545
864	Marie-Victorin	348 665
865	des Patriotes	321 170
866	Val-des-Cerfs	158 827
867	des Grandes-Seigneuries	267 717
868	de la Vallée-des-Tisserands	95 372

ALLOCATION POUR LA MESURE 15023 – *À L'ÉCOLE, ON BOUGE!* PAR CENTRE DE SERVCIES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
869	des Trois-Lacs	156 217
871	de la Riveraine	64 478
872	des Bois-Francs	129 569
873	des Chênes	131 583
881	Central Québec	51 350
882	Eastern Shores	20 730
883	Eastern Townships	61 961
884	Riverside	87 654
885	Sir-Wilfrid-Laurier	119 393
886	Western Québec	71 891
887	English-Montréal	167 028
888	Lester-B.-Pearson	169 179
889	New Frontiers	36 047
TOTAL		**9 751 000**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser l'apprentissage et la réussite par le contact aux arts et à la culture » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Dans le cadre du Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, le Ministère investit 3,4 M$ en 2016-2017 pour favoriser davantage l'intégration de la culture à l'école, en permettant aux élèves de multiplier les expériences tout au long de leur parcours scolaire.

De plus, le Ministère prévoit investir en 2021-2022 :

- 5 M$ pour les centres de services scolaires et commissions scolaires (organismes scolaires) et 0,22 M$ pour les établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions pour le programme *La culture à l'école*. Ce programme s'adresse aux élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire (formation générale des jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle). Il a pour objectif de former des citoyens actifs sur le plan culturel en multipliant les expériences offertes aux élèves. Certains montants des mesures du programme *La culture à l'école* sont versés *a posteriori*. Ainsi, le financement global pour l'année scolaire 2021-2022 sera connu lors de la certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

- 30,8 M$ aux organismes scolaires et 2,1 M$ aux établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions pour les sorties scolaires en milieu culturel. Au secteur public, cette mesure s'adresse aux élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire. Au secteur public, les élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes peuvent se voir offrir des sorties culturelles. Pour le secteur privé, la clientèle admissible à la mesure est celle relative à la formation générale des jeunes. Elle a pour objectif de bonifier l'offre de sorties culturelles dans le parcours éducatif.

- 0,47 M$ pour le soutien à la création, au fonctionnement et au développement des comités culturels des organismes scolaires. Ceux-ci ont pour principaux objectifs de dynamiser la dimension culturelle de l'organisme scolaire et de promouvoir l'intégration de la culture dans toutes ses écoles. Les montants pour cette mesure sont versés *a posteriori*. Ainsi, le financement global pour l'année scolaire 2021-2022 sera connu lors de la certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

- une somme de 0,7 M$, pour l'année scolaire 2021-2022, pour soutenir la corporation Secondaire en spectacle. Cet organisme sans but lucratif favorise le développement culturel et artistique des jeunes des écoles secondaires du Québec en offrant la possibilité aux jeunes participants de se regrouper autour des arts de la scène et d'expérimenter le monde du spectacle, que ce soit comme artistes, animateurs, techniciens, journalistes ou organisateurs.

La liste des organismes scolaires et des établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions qui bénéficieront de ce montant, en 2021-2022, n'est pas encore disponible.

Les prévisions pour l'année scolaire 2022-2023 ne sont pas disponibles.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Aide aux parents » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 2 M$ a été annoncé dans le cadre du Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le Plan budgétaire 2017-2018 pour accompagner les parents afin que leurs enfants soient aidés à vivre en douceur la transition de la petite enfance au monde scolaire.

Pour l'année scolaire 2021-2022, un montant de 4 M$ est prévu pour cette mesure.

Les sommes se destinant aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires, pour l'année scolaire 2021-2022, sont présentées en annexe.

ALLOCATIONS POUR LA MESURE 15024 - AIDE AUX PARENTS PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	
689	du Littoral	9 947
711	des Monts-et-Marées	33 608
712	des Phares	37 997
713	du Fleuve-et-des-Lacs	22 251
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	30 026
721	du Pays-des-Bleuets	31 999
722	du Lac-Saint-Jean	35 007
723	des Rives-du-Saguenay	50 329
724	De La Jonquière	33 103
731	de Charlevoix	10 598
732	de la Capitale	101 827
733	des Découvreurs	44 662
734	des Premières-Seigneuries	88 520
735	de Portneuf	29 295
741	du Chemin-du-Roy	73 854
742	de l'Énergie	48 538
751	des Hauts-Cantons	43 231
752	de la Région-de-Sherbrooke	81 687
753	des Sommets	45 250
761	de la Pointe-de-l'Île	127 197
762	de Montréal	319 964
763	Marguerite-Bourgeoys	191 484
771	des Draveurs	60 112
772	des Portages-de-l'Outaouais	64 813
773	au Coeur-des-Vallées	30 281
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	11 938
781	du Lac-Témiscamingue	11 160
782	de Rouyn-Noranda	24 947
783	Harricana	21 404
784	de l'Or-et-des-Bois	24 395
785	du Lac-Abitibi	13 052
791	de l'Estuaire	32 745
792	du Fer	22 194
793	de la Moyenne-Côte-Nord	4 967
801	de la Baie-James	10 793
811	des Îles	7 605
812	des Chic-Chocs	23 181
813	René-Lévesque	32 748
821	de la Côte-du-Sud	55 674
822	des Appalaches	29 614
823	de la Beauce-Etchemin	77 969
824	des Navigateurs	79 345
831	de Laval	149 407
841	des Affluents	119 047
842	des Samares	107 064
851	des Mille-Îles	134 063
852	de la Rivière-du-Nord	94 246
853	des Laurentides	34 074
854	des Hautes-Laurentides	17 834
861	de Sorel-Tracy	25 624
862	de Saint-Hyacinthe	60 435
863	des Hautes-Rivières	74 329
864	Marie-Victorin	130 485
865	des Patriotes	125 245
866	Val-des-Cerfs	66 855
867	des Grandes-Seigneuries	88 657
868	de la Vallée-des-Tisserands	47 637
869	des Trois-Lacs	54 778
871	de la Riveraine	31 451
872	des Bois-Francs	57 933
873	des Chênes	55 229
881	Central Québec	24 579
882	Eastern Shores	16 930
883	Eastern Townships	34 089
884	Riverside	40 569
885	Sir-Wilfrid-Laurier	51 360
886	Western Québec	36 528
887	English-Montréal	68 760
888	Lester-B.-Pearson	75 787
889	New Frontiers	20 345
TOTAL		**3 972 651**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Partir du bon pied au préscolaire et en 1re année du primaire » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 93,5 M$ a été annoncé dans le cadre du Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le plan budgétaire 2017-2018 pour financer une ressource de soutien afin d'appuyer l'enseignant titulaire dans ses interventions avec ses élèves et à permettre aux jeunes de partir du bon pied dès le préscolaire[1] et la première année du primaire.

À compter de l'année scolaire 2019-2020, cinq mesures budgétaires, dont l'ancienne mesure 15025 – Partir du bon pied au préscolaire et en 1re année du primaire, ont été fusionnées en une seule nouvelle mesure visant à assurer un seuil minimal de services directs aux élèves dans les écoles. Le Ministère a accordé aux centres de service scolaires et aux commissions scolaires une somme de 361,5 M$ pour cette mesure pour l'année scolaire 2021-2022.

[1] Y compris les élèves de la maternelle 4 ans.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le plan budgétaire 2017-2018 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Coup de pouce de la 2e année à la 6e année » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Un montant de 4 M$ a été annoncé dans le cadre du Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le Plan budgétaire 2017-2018 pour soutenir les équipes-écoles pour mieux appuyer la mise en œuvre des plans d'intervention pour les jeunes les plus vulnérables du primaire en accentuant le suivi avec leurs familles.

Depuis l'année scolaire 2019-2020, cinq mesures budgétaires, dont l'ancienne mesure 15027 – Coup de pouce de la 2e à la 6e année du primaire, ont été fusionnées en une seule nouvelle mesure visant à assurer un seuil minimal de services directs aux élèves dans les écoles. Le Ministère a accordé aux organismes scolaires une somme de 361,5 M$ pour cette mesure pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Favoriser la réussite dans un environnement inspirant et connecté » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Sommes accordées aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires (organismes scolaires) pour que les élèves réussissent dans un environnement inspirant et connecté.

Pour les commissions scolaires, des sommes totalisant 9 M$ ont été déployées pour que les élèves réussissent dans un environnement inspirant et connecté en 2017-2018. À ces sommes sont venues s'ajouter des sommes provenant du Plan d'action numérique :

- 3 M$ ont été accordés, pour l'année scolaire 2017-2018, pour les infrastructures éducatives et technologiques.
    - La mesure 30180 – Infrastructures éducatives et technologiques – Sécurité de l'information vise à augmenter la sécurité de l'information (SI) dans le réseau des organismes scolaires et se décline en deux volets :
        - le perfectionnement des coordonnateurs sectoriels en gestion des incidents (CSGI) et des responsables de la sécurité de l'information (RSI) dans les commissions scolaires; et
        - l'aide à la mise en œuvre des processus en SI dans les établissements d'enseignement.
    - À partir de l'année scolaire 2020-2021, cette allocation supplémentaire est accordée *a priori*. Le montant de l'enveloppe est de 3,5 M$. La répartition des sommes par organisme scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 est présentée à l'annexe 1.

- 4 M$ ont été accordés, pour l'année scolaire 2017-2018, pour l'acquisition de ressources éducatives numériques :
    - Poursuite des investissements dans les organismes scolaires pour l'achat de ressources éducatives numériques notamment par le biais des règles budgétaires de fonctionnement avec la mesure 15082 – Ressources éducatives numériques, en finançant l'acquisition de ressources éducatives numériques.
    - L'enveloppe disponible pour l'année scolaire 2021-2022 est de 9,9 M$ (incluant la bonification prévue dans le cadre du Plan d'action numérique). Les allocations versées à chaque organisme scolaire pour l'acquisition de ressources éducatives numériques, pour l'année scolaire 2021-2022, sont présentées à l'annexe 2.

- 2 M$ étaient prévues pour le développement de contenus d'apprentissage numériques pour les organismes partenaires :
    - Pour l'année scolaire 2021-2022, des sommes totalisant 1,8 M$ ont été versées aux organismes partenaires de la façon suivante à partir des crédits du Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publiée avec le plan budgétaire :
        - Entente BIBLIOPRESTO : un montant de 0,6 M$
            - À ce montant s'ajoute 0,65 M$ provenant des crédits du Plan d'action numérique pour 2021-2022.
            - À ce montant s'ajoute 3,08 M$ provenant des crédits de la mesure Culture pour tous.
        - Les licences nationales : un montant de 1,2 M$
            - À ce montant s'ajoute 1 M$ provenant des crédits du Plan d'action numérique pour 2021-2022.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT POUR LES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES - SÉCURITÉ DE L'INFORMATION PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	
689	du Littoral	48 700
711	des Monts-et-Marées	48 700
712	des Phares	48 700
713	du Fleuve-et-des-Lacs	48 700
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	48 700
721	du Pays-des-Bleuets	48 700
722	du Lac-Saint-Jean	48 700
723	des Rives-du-Saguenay	48 700
724	De La Jonquière	48 700
731	de Charlevoix	48 700
732	de la Capitale	48 700
733	des Découvreurs	48 700
734	des Premières-Seigneuries	48 700
735	de Portneuf	48 700
741	du Chemin-du-Roy	48 700
742	de l'Énergie	48 700
751	des Hauts-Cantons	48 700
752	de la Région-de-Sherbrooke	48 700
753	des Sommets	48 700
759	crie	20 834
761	de la Pointe-de-l'Île	48 700
762	de Montréal	48 700
763	Marguerite-Bourgeoys	48 700
769	Kativik	48 700
771	des Draveurs	48 700
772	des Portages-de-l'Outaouais	48 700
773	au Coeur-des-Vallées	48 700
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	48 700
781	du Lac-Témiscamingue	48 700
782	de Rouyn-Noranda	48 700
783	Harricana	48 700
784	de l'Or-et-des-Bois	48 700
785	du Lac-Abitibi	48 700
791	de l'Estuaire	48 700
792	du Fer	48 700
793	de la Moyenne-Côte-Nord	48 700
801	de la Baie-James	48 700
811	des Îles	48 700
812	des Chic-Chocs	48 700
813	René-Lévesque	48 700
821	de la Côte-du-Sud	48 700
822	des Appalaches	48 700
823	de la Beauce-Etchemin	48 700
824	des Navigateurs	48 700
831	de Laval	48 700
841	des Affluents	48 700
842	des Samares	48 700
851	des Mille-Îles	48 700
852	de la Rivière-du-Nord	48 700
853	des Laurentides	48 700
854	des Hautes-Laurentides	48 700
861	de Sorel-Tracy	48 700
862	de Saint-Hyacinthe	48 700
863	des Hautes-Rivières	48 700
864	Marie-Victorin	48 700
865	des Patriotes	48 700
866	Val-des-Cerfs	48 700
867	des Grandes-Seigneuries	48 700
868	de la Vallée-des-Tisserands	48 700
869	des Trois-Lacs	48 700
871	de la Riveraine	48 700
872	des Bois-Francs	48 700
873	des Chênes	48 700
881	Central Québec	48 700
882	Eastern Shores	48 700
883	Eastern Townships	48 700
884	Riverside	48 700
885	Sir-Wilfrid-Laurier	48 700
886	Western Québec	48 700
887	English-Montréal	48 700
888	Lester-B.-Pearson	48 700
889	New Frontiers	48 700
TOTAL		**3 478 534**

Source : Paramètres intiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DE RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	
689	du Littoral	8 346
711	des Monts-et-Marées	51 759
712	des Phares	94 587
713	du Fleuve-et-des-Lacs	38 541
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	67 431
721	du Pays-des-Bleuets	73 824
722	du Lac-Saint-Jean	72 247
723	des Rives-du-Saguenay	120 527
724	De La Jonquière	76 133
731	de Charlevoix	31 991
732	de la Capitale	268 333
733	des Découvreurs	128 892
734	des Premières-Seigneuries	277 717
735	de Portneuf	60 726
741	du Chemin-du-Roy	173 840
742	de l'Énergie	104 324
751	des Hauts-Cantons	68 485
752	de la Région-de-Sherbrooke	195 339
753	des Sommets	82 527
761	de la Pointe-de-l'Île	358 923
762	de Montréal	832 277
763	Marguerite-Bourgeoys	507 955
771	des Draveurs	165 440
772	des Portages-de-l'Outaouais	166 346
773	au Coeur-des-Vallées	64 572
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	30 517
781	du Lac-Témiscamingue	22 996
782	de Rouyn-Noranda	53 007
783	Harricana	40 087
784	de l'Or-et-des-Bois	65 933
785	du Lac-Abitibi	29 471
791	de l'Estuaire	52 196
792	du Fer	45 743
793	de la Moyenne-Côte-Nord	7 596
801	de la Baie-James	27 061
811	des Îles	13 155
812	des Chic-Chocs	40 152
813	René-Lévesque	52 771
821	de la Côte-du-Sud	81 696
822	des Appalaches	51 129
823	de la Beauce-Etchemin	165 560
824	des Navigateurs	215 470
831	de Laval	460 847
841	des Affluents	370 136
842	des Samares	241 375
851	des Mille-Îles	367 433
852	de la Rivière-du-Nord	266 080
853	des Laurentides	78 068
854	des Hautes-Laurentides	47 753
861	de Sorel-Tracy	56 681
862	de Saint-Hyacinthe	146 036
863	des Hautes-Rivières	183 762
864	Marie-Victorin	370 650
865	des Patriotes	299 193
866	Val-des-Cerfs	160 265
867	des Grandes-Seigneuries	242 304
868	de la Vallée-des-Tisserands	88 350
869	des Trois-Lacs	153 995
871	de la Riveraine	54 084
872	des Bois-Francs	119 088
873	des Chênes	128 907
881	Central Québec	47 765
882	Eastern Shores	19 638
883	Eastern Townships	59 963
884	Riverside	98 038
885	Sir-Wilfrid-Laurier	123 347
886	Western Québec	79 454
887	English-Montréal	255 805
888	Lester-B.-Pearson	215 116
889	New Frontiers	44 177
TOTAL		**9 863 932**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publié avec le plan budgétaire 2020-2021 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Répondre aux besoins du marché du travail et promouvoir l'entrepreneuriat » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Pour les centres de services scolaires et les commissions scolaires, des sommes totalisant 8,0 M$ ont été déployées en 2021-2022 pour soutenir la mise en place d'actions découlant du Rendez-vous de la main d'œuvre :

- 0,5 M$ pour mieux outiller les jeunes et les adultes par rapport à leur orientation scolaire et professionnelle et leur intégration en emploi. Les sommes pour l'année scolaire 2018-2019 en formation générale des jeunes (FGJ) sont présentées en annexe, par commission scolaire.
    - Depuis l'année scolaire 2019-2020, ces sommes ont été intégrées à l'enveloppe de la mesure 15197 – Accroche-toi en formation professionnelle.
- 3,2 M$ pour l'entrepreneuriat jeunesse dont 3,1 M$ pour la formation générale des jeunes, 0,05 M$ pour la formation générale des adultes (FGA) et 0,08 M$ pour la formation professionnelle.
    - Les montants pour la mesure sont versés *a posteriori*. Ainsi, le financement global sera connu lors de la certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.
- 4,3 M$ pour augmenter le financement pour la formation continue.
    - Il est à noter que cette dernière enveloppe a été bonifiée exceptionnellement de 3,6 M$ lors de la Mise à jour économique de novembre 2020 à la suite du Forum sur la requalification de la main d'œuvre et sur l'emploi, portant l'enveloppe à 4,3 M$ pour l'année scolaire 2021-2022.

Pour les organismes partenaires, des sommes totalisant 2,4 M$ en 2021-2022 ont été déployées pour répondre à des besoins du marché du travail :

- 1,6 M$ pour faciliter l'accès aux études à temps partiel en formation professionnelle;
- 0,8 M$ dont :
    - 0,25 M$ à la FGA pour l'organisation des tables de concertation régionales sur l'offre de services d'orientation professionnelle pour les adultes en emploi ou non; et
    - 0,05 M$ pour faire connaître les métiers de la formation professionnelle à l'ensemble de la communauté éducative et aux conseillères et conseillers en orientation.

FINANCEMENT POUR MIEUX OUTILLER LES JEUNES ET LES ADULTES PAR RAPPORT À LEUR ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE ET LEUR INTÉGRATION EN EMPLOI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	Montant
711	des Monts-et-Marées	4 129
712	des Phares	4 733
713	du Fleuve-et-des-Lacs	1 356
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	4 193
721	du Pays-des-Bleuets	3 666
722	du Lac-Saint-Jean	3 261
723	des Rives-du-Saguenay	8 448
724	De La Jonquière	5 183
731	de Charlevoix	1 533
732	de la Capitale	22 657
733	des Découvreurs	7 057
734	des Premières-Seigneuries	13 932
735	de Portneuf	2 043
741	du Chemin-du-Roy	9 570
742	de l'Énergie	5 102
751	des Hauts-Cantons	6 064
752	de la Région-de-Sherbrooke	7 862
753	des Sommets	4 654
761	de la Pointe-de-l'Île	16 878
762	de Montréal	45 814
763	Marguerite-Bourgeoys	31 046
771	des Draveurs	4 109
772	des Portages-de-l'Outaouais	5 944
773	au Coeur-des-Vallées	2 632
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	2 316
781	du Lac-Témiscamingue	1 160
782	de Rouyn-Noranda	2 813
783	Harricana	2 718
784	de l'Or-et-des-Bois	2 792
785	du Lac-Abitibi	1 939
791	de l'Estuaire	3 559
792	du Fer	2 216
793	de la Moyenne-Côte-Nord	—
801	de la Baie-James	2 125
811	des Îles	1 224
812	des Chic-Chocs	3 262
813	René-Lévesque	4 651
821	de la Côte-du-Sud	4 879
822	des Appalaches	3 544
823	de la Beauce-Etchemin	7 804
824	des Navigateurs	11 772
831	de Laval	27 438
841	des Affluents	12 277
842	des Samares	6 790
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	9 798
852	de la Rivière-du-Nord	14 234
853	des Laurentides	4 304
854	Pierre-Neveu	3 262
861	de Sorel-Tracy	3 302
862	de Saint-Hyacinthe	8 591
863	des Hautes-Rivières	4 502
864	Marie-Victorin	13 683
865	des Patriotes	3 974
866	Val-des-Cerfs	5 163
867	des Grandes-Seigneuries	7 476
868	de la Vallée-des-Tisserands	4 200
869	des Trois-Lacs	5 517
871	de la Riveraine	2 194
872	des Bois-Francs	5 667
873	des Chênes	5 770
881	Central Québec	1 259
882	Eastern Shores	4 313
883	Eastern Townships	3 853
884	Riverside	2 768
885	Sir-Wilfrid-Laurier	4 906
886	Western Québec	5 766
887	English-Montréal	26 330
888	Lester-B.-Pearson	21 999
889	New Frontiers	7 974
TOTAL		**507 950**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2018-2019.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie publiée avec le plan budgétaire 2021-2022 : ventilation de l'attribution des sommes consacrées au volet « Autres mesures » pour 2021-2022. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Pour les centres de services scolaires et commissions scolaires, des sommes totalisant 14,55 M$ pour soutenir la mise en place d'autres mesures sont prévues :

- 9,75 M$ pour la mesure *À l'école, on bouge!*
  - Mise en place d'une nouvelle mesure afin que les élèves bougent au moins 60 minutes par jour et leur permettre de mieux réussir sur le plan scolaire.
  - Les montants accordés pour la mesure, pour l'année scolaire 2021-2022, sont présentés en annexe. L'enveloppe de cette mesure a été bonifiée de 0,38 M$, puis d'un montant de 2 M$ dans le cadre du Plan de relance pour la réussite éducative.
  - Cette mesure est complétée par Force 4 au montant de 1,975 M$ pour l'année scolaire 2021-2022.
- Pour l'acquisition de manuels scolaires et de guides d'enseignement pour le nouveau programme d'éducation financière, la mesure se terminait en 2020-2021.
- 4,8 M$ pour le soutien de l'offre régionale en formation professionnelle (petites cohortes).
  - Favoriser le démarrage de petites cohortes comprenant un minimum de 5 inscriptions (plutôt que 7 ou 8 actuellement).
  - Exceptionnellement, pour l'année scolaire 2020-2021, cette enveloppe a été bonifiée de 1 M$ dans le cadre du Budget du Québec 2021-2022.
  - Les montants pour la mesure sont versés *a posteriori*. Ainsi, le financement global sera connu lors de la certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

ALLOCATIONS POUR LA MESURE 15023 – *À L'ÉCOLE, ON BOUGE!*
PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	
689	Littoral	11 882
711	des Monts-et-Marées	54 692
712	des Phares	95 253
713	du Fleuve-et-des-Lacs	56 764
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	81 539
721	du Pays-des-Bleuets	72 810
722	du Lac-Saint-Jean	68 337
723	des Rives-du-Saguenay	116 104
724	De La Jonquière	74 149
731	de Charlevoix	35 962
732	de la Capitale	260 844
733	des Découvreurs	123 700
734	des Premières-Seigneuries	269 361
735	de Portneuf	71 384
741	du Chemin-du-Roy	186 213
742	de l'Énergie	105 489
751	des Hauts-Cantons	75 171
752	de la Région-de-Sherbrooke	199 860
753	des Sommets	92 172
759	crie	41 856
761	de la Pointe-de-l'Île	329 853
762	de Montréal	778 838
763	Marguerite-Bourgeoys	479 157
769	Kativik	42 137
771	des Draveurs	172 247
772	des Portages-de-l'Outaouais	175 332
773	au Coeur-des-Vallées	65 175
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	37 905
781	du Lac-Témiscamingue	25 106
782	de Rouyn-Noranda	58 091
783	Harricana	43 973
784	de l'Or-et-des-Bois	53 221
785	du Lac-Abitibi	34 281
791	de l'Estuaire	51 822
792	du Fer	43 302
793	de la Moyenne-Côte-Nord	11 118
801	de la Baie-James	20 351
811	des Îles	12 658
812	des Chic-Chocs	39 478
813	René-Lévesque	52 751
821	de la Côte-du-Sud	99 242
822	des Appalaches	59 361
823	de la Beauce-Etchemin	185 289
824	des Navigateurs	234 022
831	de Laval	413 797
841	des Affluents	339 379
842	des Samares	256 655
851	des Mille-Îles	351 018
852	de la Rivière-du-Nord	222 798
853	des Laurentides	83 477
854	des Hautes-Laurentides	46 444
861	de Sorel-Tracy	52 600
862	de Saint-Hyacinthe	139 204
863	des Hautes-Rivières	187 545
864	Marie-Victorin	348 665
865	des Patriotes	321 170
866	Val-des-Cerfs	158 827
867	des Grandes-Seigneuries	267 717
868	de la Vallée-des-Tisserands	95 372
869	des Trois-Lacs	156 217
871	de la Riveraine	64 478
872	des Bois-Francs	129 569
873	des Chênes	131 583
881	Central Québec	51 350
882	Eastern Shores	20 730
883	Eastern Townships	61 961
884	Riverside	87 654
885	Sir-Wilfrid-Laurier	119 393
886	Western Québec	71 891
887	English-Montréal	167 028
888	Lester-B.-Pearson	169 179
889	New Frontiers	36 047
TOTAL		**9 750 000**

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Sommes allouées, ventilées par région, aux organismes de lutte au décrochage scolaire (à l'extérieur du réseau scolaire) pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Le tableau qui suit présente les sommes allouées aux organismes de lutte au décrochage, ventilées par région, pour l'année 2021-2022.

Les données 2022-2023 ne sont pas disponibles.

TABLEAU

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)
Soutien financier en appui à la mission globale et par projets

Sommes allouées, en 2021-2022 aux organismes en lutte au décrochage scolaire, par région

RÉGION ORGANISMES		**2021-2022**	**2021-2022**
		Mission globale	**Opération Projet**
		Subvention récurrente et non récurrente $	**Subvention non récurrente $**
Bas-Saint-Laurent (01)	Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette	161 141	25 000
Bas-Saint-Laurent (01)	L'Étape Normandie – Rivière-du-Loup	121 500	
Sous-total de la région :		**282 641**	**25 000**
Nombre d'organismes :		**2**	**1**
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Carrefour communautaire Saint-Paul	161 145	22 500
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Maison de l'Espoir Saguenay Lac-Saint-Jean inc.	160 808	
Sous-total de la région :		**321 953**	**22 500**
Nombre d'organismes :		**2**	**1**
Capitale-Nationale (03)	Au trait d'union Québec	176 300	
Capitale-Nationale (03)	JeunEssor Portneuf	152 422	
Capitale-Nationale (03)	Entreprise de formation Dimensions	171 170	
Capitale-Nationale (03)	Vallée-Jeunesse-Québec inc.	161 168	
Capitale-Nationale (03)	Centre solidarité jeunesse de Québec	160 831	
Capitale-Nationale (03)	Carrefour des enfants de Saint-Malo	160 652	
Capitale-Nationale (03)	Intègr'action jeunesse	92 550	

Capitale-Nationale (03)	Le diplôme avant la médaille	135 165	
Sous-total de la région :		**1 210 258**	
Nombre d'organismes :		**8**	
Mauricie (04)	Maison coup de pouce T.-R.	78 641	
Mauricie (04)	Autonomie Jeunesse inc.	167 427	
Sous-total de la région :		**246 068**	
Nombre d'organismes :		**2**	
Estrie (05)	Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)	124 185	
Estrie (05)	Maison Jeunes-Est	149 845	
Sous-total de la région :		**274 030**	
Nombre d'organismes :		**2**	
Montréal (06)	Mener autrement inc.	135 241	
Montréal (06)	Déclic, initiatives pour la formation et l'emploi des jeunes	161 228	
Montréal (06)	Perspectives Jeunesse	161 093	
Montréal (06)	Club intergénération La petite Patrie	138 583	
Montréal (06)	REVDEC	210 694	
Montréal (06)	Je Passe Partout services de soutien scolaire et d'intervention familiale	190 276	39 000
Montréal (06)	Équipe R. D. P.	216 666	
Montréal (06)	Motivation-Jeunesse 16/18 inc.	155 219	
Montréal (06)	Association pour la réussite éducative des jeunes d'origine haïtienne du Québec (AREJ)	151 293	

Montréal (06)	ROCLD, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage	248 753	
Montréal (06)	Parents engagés pour la petite enfance (PEP)	62 542	
Montréal (06)	Je Réussis	152 912	57 000
Montréal (06)	Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est inc.	185 240	
Montréal (06)	Ruelle de l'avenir	231 746	
Montréal (06)	Milieu éducatif La Source	185 397	
Montréal (06)	Les scientifines	160 808	
Montréal (06)	Centre d'Aide à la Réussite et au Développement C.A.R.D.	165 331	
Montréal (06)	Atelier 850	160 159	
Montréal (06)	L'Ancre des Jeunes	210 538	
Montréal (06)	J’apprends avec mon enfant	160 222	
Montréal (06)	Toujours ensemble inc.	259 797	
Montréal (06)	Ali et les princes de la rue	54 698	
Sous-total de la région :		**3 758 436**	**96 000**
Nombre d'organismes :		**22**	**2**
Outaouais (07)	Vallée-Jeunesse (1997) inc.	133 672	
Outaouais (07)	Le jardin éducatif du Pontiac	160 808	
Sous-total de la région :		**294 480**	
Nombre d'organismes :		**2**	
Laval (13)	Diapason-Jeunesse	185 481	54 500
Sous-total de la région :		**185 481**	**54 500**
Nombre d'organismes :		**1**	**1**
Lanaudière (14)	Le Gît'Enfants	137 587	

Lanaudière (14)	Réussite éducative Montcalm	116 763	
Sous-total de la région :		**254 350**	
Nombre d'organismes :		**2**	
Laurentides (15)	Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga	160 848	
Sous-total de la région :		**160 848**	
Nombre d'organismes :		**1**	
Montérégie (16)	Bénado inc.	160 815	
Montérégie (16)	La Maison de Jonathan inc.	161 137	
Montérégie (16)	Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	169 364	
Sous-total de la région :		**491 316**	
Nombre d'organismes :		**3**	
Total de l'ensemble des régions :		**7 479 861**	**198 000**
Nombre total d'organismes :		**47**	**5**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Sommes allouées, ventilées par région, aux instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (IRC) pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Voici la liste des instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative soutenues par région et la ventilation des sommes en 2021-2022.

Le tableau 1 présente les sommes en persévérance scolaire et en réussite éducative.

Le tableau 2 illustre les sommes allouées pour la glissade de l'été.

#	Région	IRC	Sommes octroyées 2021-2022
1	Bas-Saint-Laurent	Collectif régional de développement fiduciaire pour les activités de la Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS)	400 000 $
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Cégep de Jonquière pour les activités le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)	416 079 $
3	Capitale-Nationale	Fondation des Premières-Seigneuries pour les activités l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale (IRC-CN)	929 627 $
4	Mauricie	Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM)	427 576 $
5	Estrie	Commission scolaire des Sommets pour les activités du projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE)	589 464 $
6	Montréal	Réseau réussite Montréal (RRM)	2 455 098 $
7	Outaouais	Table Éducation Outaouais Inc.	793 037 $
8	Abitibi-Témiscamingue	Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue pour les activités d'Action réussite Abitibi-Témiscamingue	400 000 $
9	Côte-Nord	Forum jeunesse Côte-Nord pour les activités de Réussite-Accomplissement-Persévérance (RAP) Côte-Nord	400 000 $
10	Nord-du-Québec	Groupe neurones NDQ	400 000 $
		Commission scolaire crie	250 044 $
		Administration régionale Kativik pour les activités de la Table de concertation pour la persévérance scolaire au Nunavik ESUMA	620 323 $
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour les activités de Complice-Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles	400 000 $
12	Chaudière-Appalaches	Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA)	625 314 $
13	Laval	Regroupement lavallois pour la réussite éducative	704 291 $
14	Lanaudière	Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)	842 969 $
15	Laurentides	Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL)	998 157 $
16	Montérégie	Instance régionale de concertation de la Montérégie (IRCM)	2 132 104 $
17	Centre-du-Québec	Table régionale en éducation du Centre-du-Québec (TRECQ)	441 200 $
Total :			**14 225 283 $**

*Les montants sont en date du 28 février 2022. Ils comprennent les sommes provenant du programme 02, élément 02.

Liste des instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative soutenues par région et la ventilation des sommes en lien avec la glissade de l'été

#	Région	IRC	Sommes allouées[1] 2021-2022
1	Bas-Saint-Laurent	Collectif régional de développement fiduciaire pour les activités de la Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS)	100 816 $
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Cégep de Jonquière pour les activités le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)	119 686 $
3	Capitale-Nationale	Fondation des Premières-Seigneuries pour les activités l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale (IRC-CN)	229 862 $
4	Mauricie	Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM)	128 696 $
5	Estrie	Commission scolaire des Sommets pour les activités du projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE)	161 304 $
6	Montréal	Réseau réussite Montréal (RRM)	519 546 $
7	Outaouais	Table Éducation Outaouais inc.	202 333 $
8	Abitibi-Témiscamingue	Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue pour les activités d'Action réussite Abitibi-Témiscamingue	104 049 $
9	Côte-Nord	Forum jeunesse Côte-Nord pour les activités de Réussite-Accomplissement-Persévérance (RAP) Côte-Nord	94 426 $
10	Nord-du-Québec	Groupe neurones NDQ	69 237 $
		Commission scolaire crie[2]	69 236 $
		Administration régionale Kativik pour les activités de la Table de concertation pour la persévérance scolaire au Nunavik ESUMA	258 608 $
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour les activités de Complice-Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles	95 447 $
12	Chaudière-Appalaches	Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA)	159 454 $
13	Laval	Regroupement lavallois pour la réussite éducative	184 447 $
14	Lanaudière	Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)	212 396 $
15	Laurentides	Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL)	243 674 $
16	Montérégie	Instance régionale de concertation de la Montérégie (IRCM)	425 436 $
17	Centre-du-Québec	Table régionale en éducation du Centre-du-Québec (TRECQ)	131 422 $
Réseau québécois pour la réussite éducative[3]			375 000 $
Total			**3 885 075 $**

Les prévisions pour 2022-2023 ne sont pas disponibles.

[1] Les montants sont en date du 28 février 2022. Ils comprennent les sommes provenant du programme 02, élément 02.

[2] La commission scolaire Crie n'a pas signé ses véhicules financiers, ainsi aucune somme annoncée n'a été versée.

[3] Le Réseau québécois pour la réussite éducative est le regroupement des IRC.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Sommes allouées, ventilées par commission scolaire/centre de services scolaire, à la persévérance scolaire et/ou à la lutte au décrochage scolaire pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE

Les sommes allouées aux centres de services scolaires et commissions scolaires (organismes scolaires) pour l'année scolaire 2021-2022 sont présentées en annexe. Elles totalisent, pour l'année scolaire 2021-2022, 786,1 M$. D'abord, un montant de 686,0 M$ considère l'ensemble des mesures récurrentes associées à la persévérance et à la lutte au décrochage scolaire. Les sommes liées aux mesures Accroche-toi à la formation générale des adultes et Accroche-toi à la formation professionnelle mises en œuvre depuis 2018-2019 ainsi que les sommes de la mesure Seuil minimal de services pour les écoles introduite depuis 2019-2020 y sont incluses.

Parmi ces sommes totales sont comprises deux mesures ajoutées aux règles budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022 dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et du Plan de relance pour la réussite éducative : Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves (mesure à cinq volets) et Bien-être à l'école (mesure à deux volets). Ces mesures totalisent une somme de 100 M$[1] pour l'année scolaire 2021-2022.

En plus de ces investissements de 786,1 M$, notons également qu'un montant de 13,7 M$ est alloué *a posteriori* dans la mesure Accueil et francisation pour compenser les arrivées d'immigrants après le 30 septembre 2021.

Les prévisions pour l'année scolaire 2022-2023 ne sont pas disponibles.

[1] La différence avec le montant de 110 M$ annoncé pour le Plan de relance s'explique par le montant accordé aux établissements d'enseignement privés aux fins de subventions pour ce plan et un montant bonifiant les mesures 15023 – *À l'école, on bouge!* et 15051 – Accueil et francisation.

AIDE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Aide aux petites écoles (a) (mesure 15001 volet 3)	Maintien de l'école de village (b) (mesure 15540)	Accueil et francisation[1] (c) (mesure 15051)	Agir autrement - écoles primaires et secondaires (d) (mesure 15011)	École montréalaise [P] (e) (mesure 15013)	Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées (f) (mesure 15014)	Réussite en lecture et en écriture pour les élèves les plus défavorisés (g) (mesure 15015)	Réussite des jeunes en FP (h) (mesure 15043)	Exploration professionnelle des adultes en FGA (i) (mesure 15044)
689	du Littoral	-	-	-	197 566	-	127 445	379 716	-	-
711	des Monts-et-Marées	446 873	380 604	30 000	562 922	-	161 702	521 909	17 548	457
712	des Phares	320 860	276 416	111 531	114 947	-	42 080	181 844	41 866	1 318
713	du Fleuve-et-des-Lacs	643 906	719 170	30 000	156 737	-	41 742	204 731	2 167	297
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	531 368	484 248	36 304	51 496	-	25 286	152 342	68 234	549
721	du Pays-des-Bleuets	402 198	348 522	30 000	249 996	-	57 638	284 939	34 573	1 388
722	du Lac-Saint-Jean	173 238	127 188	30 000	145 577	-	29 005	236 299	27 075	1 239
723	des Rives-du-Saguenay	180 643	135 714	44 219	107 580	-	12 144	274 156	71 201	2 524
724	De La Jonquière	82 673	55 084	30 000	55 511	-	-	195 773	52 493	1 048
731	de Charlevoix	287 232	227 822	30 000	75 707	-	14 721	110 160	6 451	157
732	de la Capitale	63 735	-	1 334 006	906 490	-	220 014	1 025 512	222 351	5 538
733	des Découvreurs	21 124	-	1 006 081	7 601	-	-	26 325	47 945	1 217
734	des Premières-Seigneuries	125 649	27 542	602 756	20 414	-	-	67 233	80 060	3 321
735	de Portneuf	225 318	128 176	30 000	7 862	-	-	37 170	8 001	357
741	du Chemin-du-Roy	484 143	208 320	433 747	1 271 763	-	297 924	1 341 285	96 722	2 132
742	de l'Énergie	416 038	275 914	91 946	1 062 029	-	265 408	1 089 004	41 029	1 281
751	des Hauts-Cantons	544 236	411 622	30 000	575 931	-	135 844	633 513	38 453	479
752	de la Région-de-Sherbrooke	45 161	26 540	2 030 914	999 936	-	230 345	919 984	104 061	4 095
753	des Sommets	404 505	296 420	35 843	409 422	-	85 538	535 049	15 589	599
761	de la Pointe-de-l'Île	46 982	-	7 688 086	2 887 047	2 279 919	1 276 650	5 248 436	61 258	8 982
762	de Montréal	435 462	-	20 107 225	6 547 353	4 791 057	2 356 088	8 741 577	191 473	20 644
763	Marguerite-Bourgeoys	204 923	30 046	14 572 592	1 895 996	4 154 369	639 719	2 955 817	125 873	8 293
771	des Draveurs	130 019	-	719 406	325 973	-	27 473	765 461	27 069	2 516
772	des Portages-de-l'Outaouais	66 649	27 542	2 026 855	346 458	-	36 351	715 761	48 686	3 636
773	au Coeur-des-Vallées	91 778	27 542	30 000	614 184	-	176 225	633 381	-	1 001
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	408 997	428 686	30 683	534 040	-	139 744	629 053	3 457	684
781	du Lac-Témiscamingue	277 520	202 298	30 000	253 928	-	99 672	248 999	856	198
782	de Rouyn-Noranda	238 308	108 162	40 428	82 353	-	-	280 991	45 780	820
783	Harricana	396 250	358 540	30 000	362 327	-	96 727	383 937	29 920	237
784	de l'Or-et-des-Bois	146 651	81 122	61 805	827 140	-	223 514	568 673	38 435	393
785	du Lac-Abitibi	270 601	210 300	30 000	281 032	-	91 291	252 267	21 162	180
791	de l'Estuaire	238 794	226 362	30 000	267 992	-	71 474	397 956	17 322	742
792	du Fer	54 994	55 106	59 602	534 821	-	132 597	419 501	21 240	570

AIDE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Aide aux petites écoles (a) (mesure 15001 volet 3)	Maintien de l'école de village (b) (mesure 15540)	Accueil et francisation[1] (c) (mesure 15051)	Agir autrement - écoles primaires et secondaires (d) (mesure 15011)	École montréalaise [P] (e) (mesure 15013)	Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées (f) (mesure 15014)	Réussite en lecture et en écriture pour les élèves les plus défavorisés (g) (mesure 15015)	Réussite des jeunes en FP (h) (mesure 15043)	Exploration professionnelle des adultes en FGA (i) (mesure 15044)
793	de la Moyenne-Côte-Nord	83 766	71 112	30 000	77 777	-	42 312	93 146	-	96
801	de la Baie-James	165 468	88 636	30 000	67 599	-	25 286	147 377	18 541	109
811	des Îles	63 249	51 588	30 000	15 203	-	-	47 592	2 547	39
812	des Chic-Chocs	392 972	317 972	30 000	365 243	-	134 170	479 577	19 942	226
813	René-Lévesque	326 809	226 834	30 000	528 806	-	175 381	484 391	16 955	743
821	de la Côte-du-Sud	506 966	416 662	38 588	191 583	-	52 287	327 062	23 448	811
822	des Appalaches	297 309	219 332	30 000	10 077	-	-	48 426	25 282	370
823	de la Beauce-Etchemin	745 760	436 118	154 509	407 025	-	93 304	548 994	107 067	1 464
824	des Navigateurs	355 581	138 710	179 210	22 672	-	-	88 725	109 377	1 785
831	de Laval	172 874	-	5 455 890	1 222 754	-	226 350	1 509 785	274 263	5 461
841	des Affluents	252 026	65 592	787 185	152 720	-	-	482 921	102 629	3 790
842	des Samares	585 027	358 516	256 473	3 333 141	-	797 645	3 205 010	59 476	2 812
851	des Mille-Îles	164 618	27 542	709 791	257 751	-	-	796 999	95 048	3 847
852	de la Rivière-du-Nord	167 411	42 056	340 949	1 119 567	-	215 541	1 546 744	122 380	2 065
853	des Laurentides	306 414	150 218	69 711	324 368	-	67 008	414 393	27 057	644
854	des Hautes-Laurentides	473 703	446 674	30 000	704 909	-	193 008	645 136	46 130	419
861	de Sorel-Tracy	160 612	130 194	45 769	732 391	-	175 683	626 544	17 041	1 291
862	de Saint-Hyacinthe	343 562	236 354	454 674	1 010 145	-	234 877	1 034 439	105 022	2 140
863	des Hautes-Rivières	88 501	-	172 418	300 160	-	33 675	634 688	47 256	1 964
864	Marie-Victorin	33 871	-	5 678 471	1 992 981	-	478 437	2 140 103	124 357	5 834
865	des Patriotes	95 906	66 104	276 785	9 295	-	-	36 123	23 336	2 382
866	Val-des-Cerfs	114 602	57 588	423 693	1 039 163	-	211 217	1 154 466	49 529	1 675
867	des Grandes-Seigneuries	125 285	39 052	737 698	130 535	-	7 911	353 345	98 825	2 521
868	de la Vallée-des-Tisserands	89 957	-	42 596	994 259	-	235 138	1 141 978	20 069	783
869	des Trois-Lacs	208 322	82 626	548 971	26 625	-	-	104 843	55 123	1 181
871	de la Riveraine	371 241	293 440	35 677	178 752	-	34 139	343 557	10 482	715
872	des Bois-Francs	545 693	314 476	263 489	212 414	-	49 604	399 533	62 041	962
873	des Chênes	382 410	153 224	383 132	913 397	-	201 716	965 714	73 401	1 255
881	Central Québec	103 069	31 036	-	163 978	-	76 722	181 860	920	151
882	Eastern Shores	329 480	308 476	-	170 728	-	105 481	259 770	173	15
883	Eastern Townships	262 224	208 310	-	316 747	-	63 385	502 544	14 067	803
884	Riverside	78 182	60 092	-	54 932	-	3 035	170 755	8 499	1 913
885	Sir-Wilfrid-Laurier	156 120	54 570	-	256 755	-	56 226	311 996	16 408	1 063

AIDE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Aide aux petites écoles (a) (mesure 15001 volet 3)	Maintien de l'école de village (b) (mesure 15540)	Accueil et francisation[1] (c) (mesure 15051)	Agir autrement - écoles primaires et secondaires (d) (mesure 15011)	École montréalaise [P] (e) (mesure 15013)	Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées (f) (mesure 15014)	Réussite en lecture et en écriture pour les élèves les plus défavorisés (g) (mesure 15015)	Réussite des jeunes en FP (h) (mesure 15043)	Exploration professionnelle des adultes en FGA (i) (mesure 15044)
886	Western Québec	226 897	108 150	-	390 296	-	169 575	472 741	9 683	1 285
887	English-Montréal	146 530	-	-	688 130	732 914	362 576	1 073 906	78 464	7 441
888	Lester-B.-Pearson	30 836	27 052	-	194 365	120 325	68 851	371 013	92 153	5 461
889	New Frontiers	49 895	34 542	-	286 993	-	56 051	350 202	43 016	566
TOTAL		**17 409 976**	**11 147 856**	**68 689 708**	**41 604 367**	**12 078 584**	**11 760 952**	**53 955 152**	**3 608 357**	**142 974**

P : Provisoire.
(1) Un montant de 13,68 M$ sera également alloué *a posteriori* pour compenser les arrivées d'immigrants après le 30 septembre 2020.
Sources : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022 et Certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 pour la mesure Une école montréalaise pour tous.

AIDE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Embauche de conseillers pédagogiques (Plan d'amélioration du français) (j) (mesure 15002 volet 1)	Aide alimentaire (k) (mesure 15012)	Achat de livres de bibliothèques (l) (mesure 15103)	Accroche-toi à la formation générale des adultes (m) (mesure 15166)	Accroche-toi à la formation professionnelle (n) (mesure 15197)	Seuil minimal de services pour les écoles (o) (mesure 15025)	Soutien additionnel consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (mesure 15021) (p)	Bien-être à l'école (mesure 15022) (q)	Total (t = somme a à q)
689	du Littoral	69 926	5 376	5 739	170 787	-	1 463 223	225 325	89 099	2 734 202
711	des Monts-et-Marées	88 949	83 235	57 588	338 897	209 039	2 711 721	522 171	189 615	6 323 230
712	des Phares	116 496	128 930	120 859	261 209	270 744	4 044 072	757 304	208 287	6 998 763
713	du Fleuve-et-des-Lacs	82 439	44 097	42 636	273 249	183 901	3 094 620	400 999	133 169	6 053 860
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	101 278	70 590	85 906	256 278	273 739	3 377 901	603 198	150 722	6 269 439
721	du Pays-des-Bleuets	103 981	98 312	92 115	277 213	228 754	3 072 190	634 620	176 078	6 092 517
722	du Lac-Saint-Jean	104 244	116 097	92 718	272 043	246 104	2 727 677	639 512	190 960	5 158 976
723	des Rives-du-Saguenay	129 332	184 495	150 341	357 076	373 382	4 443 139	941 103	256 045	7 663 094
724	De La Jonquière	109 786	148 248	105 447	248 459	283 580	2 739 501	691 846	174 802	4 974 251
731	de Charlevoix	81 978	39 310	41 577	189 237	185 159	1 646 183	369 766	66 907	3 372 367
732	de la Capitale	216 605	919 059	350 788	688 806	688 066	8 683 291	2 075 955	524 288	17 924 504
733	des Découvreurs	141 841	332 281	179 072	298 274	386 641	4 252 703	1 036 943	231 275	7 969 323
734	des Premières-Seigneuries	227 445	464 465	375 686	384 528	565 531	8 910 414	1 959 137	439 628	14 253 809
735	de Portneuf	102 072	57 412	87 729	217 145	202 617	2 595 163	575 884	133 800	4 408 706
741	du Chemin-du-Roy	167 327	638 305	237 607	325 753	402 988	7 413 394	1 437 971	371 654	15 131 035
742	de l'Énergie	118 828	339 130	126 215	240 019	308 538	4 443 700	878 133	241 988	9 939 200
751	des Hauts-Cantons	100 088	147 679	83 173	211 273	244 839	3 356 722	618 222	215 654	7 347 728
752	de la Région-de-Sherbrooke	182 447	693 289	272 336	414 195	414 535	6 838 143	1 582 909	403 152	15 162 042
753	des Sommets	112 962	186 997	112 741	220 379	227 591	3 618 053	733 511	223 237	7 218 436
761	de la Pointe-de-l'Île	277 337	2 954 328	490 277	653 576	543 757	10 788 640	3 003 281	552 158	38 760 714
762	de Montréal	525 929	6 564 409	1 061 244	1 837 386	1 579 870	27 168 663	6 563 286	1 584 883	90 076 549
763	Marguerite-Bourgeoys	363 048	3 583 377	687 138	928 267	1 056 488	16 042 759	3 879 398	897 783	52 025 886
771	des Draveurs	170 974	627 128	245 984	306 828	273 471	5 915 400	1 342 829	275 873	11 156 404
772	des Portages-de-l'Outaouais	169 244	662 946	242 009	317 891	308 227	5 534 257	1 347 119	281 388	12 135 019
773	au Coeur-des-Vallées	102 075	123 446	87 735	235 722	201 353	2 567 218	638 639	159 653	5 689 952
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	78 027	116 178	32 504	208 056	181 133	1 941 950	386 853	63 414	5 183 459
781	du Lac-Témiscamingue	74 748	33 376	24 972	186 708	177 981	1 357 021	311 954	89 461	3 369 692
782	de Rouyn-Noranda	95 778	74 696	73 275	219 598	228 825	2 197 748	536 871	128 179	4 351 812
783	Harricana	83 751	35 940	45 650	198 042	218 125	1 957 153	424 787	115 848	4 737 234
784	de l'Or-et-des-Bois	95 543	91 594	72 735	218 559	258 745	2 305 897	589 371	145 834	5 726 011
785	du Lac-Abitibi	80 626	45 910	38 472	191 080	195 446	1 668 479	377 388	75 805	3 830 039
791	de l'Estuaire	89 498	78 001	58 850	205 056	230 143	2 480 563	478 435	178 968	5 050 156
792	du Fer	89 022	49 842	57 756	188 731	214 278	1 960 060	485 161	133 083	4 456 364

AIDE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Embauche de conseillers pédagogiques (Plan d'amélioration du français) (j) (mesure 15002 volet 1)	Aide alimentaire (k) (mesure 15012)	Achat de livres de bibliothèques (l) (mesure 15103)	Accroche-toi à la formation générale des adultes (m) (mesure 15166)	Accroche-toi à la formation professionnelle (n) (mesure 15197)	Seuil minimal de services pour les écoles (o) (mesure 15025)	Soutien additionnel consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (mesure 15021) (p)	Bien-être à l'école (mesure 15022) (q)	Total (t = somme a à q)
793	de la Moyenne-Côte-Nord	69 926	6 636	9 144	174 926	-	631 523	224 061	47 939	1 562 364
801	de la Baie-James	73 980	16 687	23 207	195 873	229 153	1 075 013	305 699	102 351	2 564 979
811	des Îles	70 266	8 439	14 678	174 958	180 049	621 456	244 621	53 149	1 577 834
812	des Chic-Chocs	80 623	63 444	38 466	266 996	225 444	2 109 651	415 861	145 913	5 086 500
813	René-Lévesque	90 267	90 677	60 617	260 859	211 740	2 586 650	513 887	190 234	5 794 850
821	de la Côte-du-Sud	109 276	74 652	104 277	280 816	217 529	4 432 416	690 741	294 465	7 761 579
822	des Appalaches	92 924	64 237	66 718	254 824	218 664	2 522 374	497 877	151 715	4 500 129
823	de la Beauce-Etchemin	162 876	190 303	227 384	496 344	357 655	7 257 856	1 323 870	397 391	12 907 920
824	des Navigateurs	199 616	261 911	311 767	353 782	400 976	8 137 062	1 627 335	405 548	12 594 057
831	de Laval	330 162	1 870 730	611 607	552 617	826 788	14 257 469	3 201 214	700 843	31 218 807
841	des Affluents	292 141	772 355	524 280	556 991	588 638	11 859 437	2 671 045	622 525	19 734 275
842	des Samares	204 944	698 560	324 005	425 998	380 680	9 747 007	1 984 765	495 921	22 859 980
851	des Mille-Îles	294 151	827 720	528 896	387 840	407 597	12 095 789	2 616 778	618 314	19 832 681
852	de la Rivière-du-Nord	208 858	602 856	332 995	376 680	609 208	8 166 645	1 892 763	464 919	16 211 637
853	des Laurentides	111 146	222 673	108 571	210 317	251 264	3 275 033	702 047	176 755	6 417 619
854	des Hautes-Laurentides	84 326	79 071	46 970	210 473	247 321	2 181 581	471 804	96 157	5 957 682
861	de Sorel-Tracy	93 616	189 990	68 307	345 269	238 130	2 183 272	588 216	144 143	5 740 468
862	de Saint-Hyacinthe	142 325	286 321	180 183	271 297	395 747	5 450 670	1 137 145	299 483	11 584 384
863	des Hautes-Rivières	177 204	354 252	260 292	289 758	282 070	6 404 685	1 400 151	348 590	10 795 664
864	Marie-Victorin	287 449	2 116 181	513 503	418 300	545 983	11 112 833	2 747 355	592 597	28 788 255
865	des Patriotes	268 640	370 495	470 303	299 295	263 637	10 578 380	2 245 769	533 796	15 540 246
866	Val-des-Cerfs	163 115	428 728	227 933	248 570	286 482	5 882 329	1 307 552	313 853	11 910 495
867	des Grandes-Seigneuries	216 519	419 813	350 591	291 365	366 980	8 378 772	1 786 445	435 296	13 740 953
868	de la Vallée-des-Tisserands	115 207	349 480	117 898	234 221	235 680	3 811 623	811 986	233 035	8 433 910
869	des Trois-Lacs	164 342	241 390	230 752	251 830	301 116	5 329 415	1 219 766	254 375	9 020 677
871	de la Riveraine	94 472	83 648	70 274	225 039	206 438	2 675 716	520 466	155 089	5 299 145
872	des Bois-Francs	135 664	200 222	164 883	264 366	287 157	5 414 156	960 564	314 664	9 589 888
873	des Chênes	141 817	334 166	179 016	239 864	296 710	5 196 589	1 078 379	277 287	10 818 077
881	Central Québec	93 507	80 449	68 057	180 379	175 537	2 287 577	486 212	147 646	4 077 100
882	Eastern Shores	69 926	18 732	13 799	175 496	174 711	1 598 022	256 717	124 909	3 606 435
883	Eastern Townships	95 645	122 155	72 968	203 254	218 210	2 739 053	551 189	171 639	5 542 193
884	Riverside	118 191	281 049	124 751	340 427	242 411	3 621 519	782 587	193 712	6 082 055
885	Sir-Wilfrid-Laurier	137 996	335 084	170 240	244 416	235 203	4 798 076	971 400	269 641	8 015 194

AIDE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Embauche de conseillers pédagogiques (Plan d'amélioration du français) (j) (mesure 15002 volet 1)	Aide alimentaire (k) (mesure 15012)	Achat de livres de bibliothèques (l) (mesure 15103)	Accroche-toi à la formation générale des adultes (m) (mesure 15166)	Accroche-toi à la formation professionnelle (n) (mesure 15197)	Seuil minimal de services pour les écoles (o) (mesure 15025)	Soutien additionnel consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (mesure 15021) (p)	Bien-être à l'école (mesure 15022) (q)	Total (t = somme a à q)
886	Western Québec	108 497	251 772	102 487	216 529	206 659	3 399 746	670 121	207 238	6 541 676
887	English-Montréal	173 624	1 391 202	252 071	869 221	972 704	7 302 978	1 809 166	634 502	16 495 429
888	Lester-B.-Pearson	178 501	699 281	263 271	494 414	610 439	7 456 836	1 551 644	468 571	12 633 013
889	New Frontiers	85 167	101 311	48 902	195 834	275 358	1 595 071	455 785	109 661	3 688 354
Total		**10 190 530**	**34 245 150**	**13 122 937**	**23 019 758**	**23 533 658**	**361 491 898**	**79 772 864**	**20 296 556**	**786 071 277**

P : Provisoire.
(1) Un montant de 13,68 M$ sera également alloué *a posteriori* pour compenser les arrivées d'immigrants après le 30 septembre 2020.
Sources : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022 et Certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 pour la mesure Une école montréalaise pour tous.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Nombre de dérogations octroyées par le ministre de l'Éducation aux commissions scolaires/centres de services scolaires en vertu de l'article 222 AI.3 de la LIP (dérogation à la liste des matières). Nombre de personnes travaillant pour évaluer ces demandes et pour octroyer ces dérogations; nombre de rencontres en lien avec ces dérogations.

RÉPONSE

En 2021-2022, 160 demandes de dérogations pour des projets pédagogiques particuliers visant à préparer des groupes d'élèves de 15 ans à la formation professionnelle ont reçu une réponse favorable, sur la base des critères ministériels établis.

Concernant les projets pédagogiques particuliers pour des groupes d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), deux demandes ont été soumises pour approbation du ministre et ont reçu une réponse favorable pour l'année scolaire 2021-2022.

Le soutien offert par le ministère de l'Éducation aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires, pour les accompagner dans leurs demandes de dérogation et traiter celles-ci, a nécessité l'équivalent d'un ETC sur une période d'environ trois mois.

Au Ministère, deux personnes, soit une ressource professionnelle et une ressource technique, contribuent au traitement de ces demandes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre de comités d'enquête mis en place en vertu des articles 28 et 34.4 de la LIP ainsi que la durée de ces comités ; délais et nombre de rencontres ; nombre d'employés affectés à ces comités et les coûts associés.

RÉPONSE

Pour l'année financière 2021-2022, deux comités d'enquête ont été constitués.

Deux professionnelles assistent chaque comité.

	Dates de constitution	**N^{bres} de rencontres (au total)**	**Durées (jours)**	**États des travaux**	**Coûts 2021-2022 (année financière)**
Constitué en 2021-2022	14 décembre 2021	0	76	En cours	0,00$
	2 mars 2021	1	167	Terminé	6 667,12 $

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre de dossiers évalués par le comité d'experts formé en vertu de l'article 34.5 de la LIP ; nombre de rencontres du comité, le sujet, le délai avant évaluation du dossier et coûts associés.

RÉPONSE

Pour l'année financière 2021-2022, deux rencontres du comité d'experts ont été tenues et quatre dossiers ont été analysés. Considérant la situation sanitaire actuelle, les rencontres se sont tenues virtuellement. Ainsi, aucun frais n'a été encouru.

Comités 2021-2022	Dossiers	Délais (jours)	Coûts
1ère rencontre	A	116	0,00 $
	B	160	0,00 $
2e rencontre	C	78	0,00 $
	D	22	0,00 $
		Moyenne : 94	Total : 0,00 $

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Financement accordé aux commissions scolaires en soutien aux mesures d'amélioration du français, et ce, depuis 5 ans.

RÉPONSE

Le financement accordé aux commissions scolaires pour la mise en œuvre du Plan d'action sur l'amélioration du français (PAAF) en 2019-2020 est de 13,9 M$. La répartition des sommes par commission scolaire est présentée à l'annexe 1.

À ces montants s'ajoute une somme annuelle moyenne de 1,2 M$ pour le Programme de recherche en littératie (PREL) pour l'année financière 2020-2021.

Financement accordé aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires (organismes scolaires) pour la mise en œuvre du Plan d'action sur la lecture à l'école (PALE) annuellement :

- de l'ordre de 5,6 M$ pour le programme d'embauche et de maintien de bibliothécaires en milieu scolaire qui prévoit l'embauche de 200 nouveaux bibliothécaires de plus qu'en 2008;
- 13,1 M$ (portion du Ministère seulement[1]) pour l'achat d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires pour les bibliothèques scolaires du réseau public; et
- 0,6 M$ pour l'achat d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires pour les classes d'éducation préscolaire et du premier cycle du primaire.

Financement accordé, *a priori*, aux organismes scolaires pour l'ajout de ressources dédiées à la réussite en lecture et en écriture dans les milieux les plus défavorisés pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Le montant accordé pour l'année scolaire 2021-2022 totalise 54 M$. L'annexe 2 présente la répartition de cette somme entre les organismes scolaires.

Les montants investis par le Ministère pour l'ensemble des mesures d'amélioration du français pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 seront disponibles lors de la certification finale des allocations budgétaires, soit respectivement au printemps 2022 et 2023.

[1] Le Ministère injecte un montant de 13,1 M$ pour cette activité, auquel s'ajoute une participation de 6,7 M$ de la part des organismes scolaires, puisée à même les ressources pour les autres activités éducatives. Au total, une somme de 19,7 M$ est consacrée à l'achat d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires

ALLOCATIONS ACCORDÉES POUR LE PLAN D'ACTION POUR L'AMÉLIORATION DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE[1] PAR COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	Montant
711	des Monts-et-Marées	115 611
712	des Phares	157 294
713	du Fleuve-et-des-Lacs	103 696
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	133 114
721	du Pays-des-Bleuets	140 095
722	du Lac-Saint-Jean	133 833
723	des Rives-du-Saguenay	179 992
724	De La Jonquière	142 344
731	de Charlevoix	97 286
732	de la Capitale	317 658
733	des Découvreurs	187 442
734	des Premières-Seigneuries	318 649
735	de Portneuf	126 538
741	du Chemin-du-Roy	242 942
742	de l'Énergie	164 467
751	des Hauts-Cantons	131 556
752	de la Région-de-Sherbrooke	267 799
753	des Sommets	152 975
761	de la Pointe-de-l'Île	426 471
762	de Montréal	898 723
763	Marguerite-Bourgeoys	577 212
771	des Draveurs	240 401
772	des Portages-de-l'Outaouais	230 000
773	au Cœur-des-Vallées	129 179
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	93 581
781	du Lac-Témiscamingue	86 189
782	de Rouyn-Noranda	120 611
783	Harricana	100 440
784	de l'Or-et-des-Bois	123 291
785	du Lac-Abitibi	95 797
791	de l'Estuaire	113 357
792	du Fer	111 361
793	de la Moyenne-Côte-Nord	73 737
801	de la Baie-James	83 707
811	des Îles	75 894
812	des Chic-Chocs	97 920
813	René-Lévesque	118 964
821	de la Côte-du-Sud	149 346
822	des Appalaches	115 960
823	de la Beauce-Etchemin	237 966
824	des Navigateurs	278 562
831	de Laval	509 246
841	des Affluents	421 527
842	des Samares	305 811
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	433 116
852	de la Rivière-du-Nord	298 685
853	des Laurentides	145 160
854	Pierre-Neveu	105 896
861	de Sorel-Tracy	116 690
862	de Saint-Hyacinthe	202 203
863	des Hautes-Rivières	254 928
864	Marie-Victorin	433 854
865	des Patriotes	380 826
866	Val-des-Cerfs	227 972
867	des Grandes-Seigneuries	304 795
868	de la Vallée-des-Tisserands	157 451
869	des Trois-Lacs	221 252
871	de la Riveraine	117 480
872	des Bois-Francs	187 530
873	des Chênes	195 995
881	Central Québec	99 180
882	Eastern Shores	72 635
883	Eastern Townships	102 487
884	Riverside	130 419
885	Sir-Wilfrid-Laurier	160 505
886	Western Québec	118 942
887	English-Montréal	212 090
888	Lester-B.-Pearson	210 468
889	New Frontiers	89 983
TOTAL		**13 909 086**

(1) Ces montants correspondent au total des sommes accordées aux commissions scolaires pour les conseillers pédagogiques, la libération des enseignants pour des sessions de perfectionnement et pour la correction d'épreuves d'écriture obligatoires pour les élèves des 2e et 3e cycles du primaire et du 1er cycle du secondaire.

Source : Certification finale des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020.

MONTANTS ALLOUÉS POUR LA RÉUSSITE EN LECTURE ET EN ÉCRITURE POUR LES ÉLÈVES LES PLUS DÉFAVORISÉS PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
689	du Littoral	379 716
711	des Monts-et-Marées	521 909
712	des Phares	181 844
713	du Fleuve-et-des-Lacs	204 731
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	152 342
721	du Pays-des-Bleuets	284 939
722	du Lac-Saint-Jean	236 299
723	des Rives-du-Saguenay	274 156
724	De La Jonquière	195 773
731	de Charlevoix	110 160
732	de la Capitale	1 025 512
733	des Découvreurs	26 325
734	des Premières-Seigneuries	67 233
735	de Portneuf	37 170
741	du Chemin-du-Roy	1 341 285
742	de l'Énergie	1 089 004
751	des Hauts-Cantons	633 513
752	de la Région-de-Sherbrooke	919 984
753	des Sommets	535 049
761	de la Pointe-de-l'Île	5 248 436
762	de Montréal	8 741 577
763	Marguerite-Bourgeoys	2 955 817
771	des Draveurs	765 461
772	des Portages-de-l'Outaouais	715 761
773	au Coeur-des-Vallées	633 381
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	629 053
781	du Lac-Témiscamingue	248 999
782	de Rouyn-Noranda	280 991
783	Harricana	383 937
784	de l'Or-et-des-Bois	568 673
785	du Lac-Abitibi	252 267
791	de l'Estuaire	397 956
792	du Fer	419 501
793	de la Moyenne-Côte-Nord	93 146
801	de la Baie-James	147 377
811	des Îles	47 592
812	des Chic-Chocs	479 577
813	René-Lévesque	484 391
821	de la Côte-du-Sud	327 062
822	des Appalaches	48 426
823	de la Beauce-Etchemin	548 994
824	des Navigateurs	88 725
831	de Laval	1 509 785
841	des Affluents	482 921
842	des Samares	3 205 010
851	des Mille-Îles	796 999
852	de la Rivière-du-Nord	1 546 744
853	des Laurentides	414 393
854	des Hautes-Laurentides	645 136
861	de Sorel-Tracy	626 544
862	de Saint-Hyacinthe	1 034 439
863	des Hautes-Rivières	634 688
864	Marie-Victorin	2 140 103
865	des Patriotes	36 123
866	Val-des-Cerfs	1 154 466
867	des Grandes-Seigneuries	353 345
868	de la Vallée-des-Tisserands	1 141 978
869	des Trois-Lacs	104 843
871	de la Riveraine	343 557
872	des Bois-Francs	399 533
873	des Chênes	965 714
881	Central Québec	181 860
882	Eastern Shores	259 770
883	Eastern Townships	502 544
884	Riverside	170 755
885	Sir-Wilfrid-Laurier	311 996
886	Western Québec	472 741
887	English-Montréal	1 073 906
888	Lester-B.-Pearson	371 013
889	New Frontiers	350 202
TOTAL		**53 955 152**

Source : Paramétres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Sommes totales dépensées par les bibliothèques scolaires pour l'achat de livres. Veuillez ventiler par CSS/CS pour 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

RÉPONSE

- Les sommes accordées aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires par le Ministère pour l'acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires pour l'année scolaire 2021-2022 sont présentées à l'annexe 1.

- Les sommes dépensées par les centres de services scolaires et les commissions scolaires pour les œuvres littéraires et les ouvrages documentaires, imprimés et numériques en soutien au développement de bibliothèque scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 ne sont pas disponibles, car l'année scolaire n'est pas terminée. Les données pour l'année scolaire 2020-2021 sont présentées à l'annexe 2.

ALLOCATIONS POUR L'ACQUISITION D'ŒUVRES LITTÉRAIRES ET D'OUVRAGES DOCUMENTAIRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022[1]

(en dollars)

Code	Nom de l'organisme scolaire	Montant
689	du Littoral	6 495
711	des Monts-et-Marées	60 619
712	des Phares	126 073
713	du Fleuve-et-des-Lacs	44 614
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	89 949
721	du Pays-des-Bleuets	96 012
722	du Lac-Saint-Jean	96 812
723	des Rives-du-Saguenay	157 234
724	De la Jonquière	110 007
731	de Charlevoix	43 256
732	de la Capitale	368 300
733	des Découvreurs	186 906
734	des Premières-Seigneuries	392 705
735	de Portneuf	92 094
741	du Chemin-du-Roy	248 114
742	de l'Énergie	132 254
751	des Hauts-Cantons	87 247
752	de la Région-de-Sherbrooke	284 769
753	des Sommets	117 961
761	de la Pointe-de-l'Île	513 357
762	de Montréal	1 112 846
763	Marguerite-Bourgeoys	718 904
771	des Draveurs	256 472
772	des Portages-de-l'Outaouais	253 350
773	au Coeur-des-Vallées	91 703
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	34 290
781	du Lac-Témiscamingue	25 950
782	de Rouyn-Noranda	76 670
783	Harricana	47 843
784	de l'Or-et-des-Bois	75 959
785	du Lac-Abitibi	40 115
791	de l'Estuaire	61 920
792	du Fer	60 348
793	de la Moyenne-Côte-Nord	9 668
801	de la Baie-James	24 176
811	des Îles	15 397
812	des Chic-Chocs	40 608
813	René-Lévesque	63 610
821	de la Côte-du-Sud	109 916
822	des Appalaches	69 832
823	de la Beauce-Etchemin	237 547
824	des Navigateurs	325 819
831	de Laval	636 961
841	des Affluents	545 716
842	des Samares	339 226
851	des Mille-Îles	550 939
852	de la Rivière-du-Nord	347 202
853	des Laurentides	113 277
854	des Hautes-Laurentides	48 937
861	de Sorel-Tracy	71 443
862	de Saint-Hyacinthe	188 247
863	des Hautes-Rivières	271 928
864	Marie-Victorin	536 888
865	des Patriotes	490 699
866	Val-des-Cerfs	237 727
867	des Grandes-Seigneuries	365 964
868	de la Vallée-des-Tisserands	123 573
869	des Trois-Lacs	240 279
871	de la Riveraine	73 619
872	des Bois-Francs	171 830
873	des Chênes	186 581
881	Central Québec	71 249
882	Eastern Shores	15 167
883	Eastern Townships	76 815
884	Riverside	130 039
885	Sir-Wilfrid-Laurier	177 682
886	Western Québec	106 697
887	English-Montréal	262 698
888	Lester-B.-Pearson	273 734
889	New Frontiers	51 224
TOTAL		**13 714 062**

(1) L'allocation comprend les montants des mesures 15103 – Acquisition d'oeuvres littéraires et d'ouvrages documentaires et 15104 – Acquisition de livres de littérature jeunesse pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire.

Note : Les commissions scolaires crie, Kativik et l'École des Naskapis sont exclues.

Source : Paramètres initiaux des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022.

DÉPENSE POUR DES DOCUMENTS DE BIBLIOTHÈQUE PAR CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

(en dollars)

		Montant		
Code	**Nom de l'organisme scolaire**	**Capitalisable (1)**	**Non capitalisable (2)**	**Total**
689	du Littoral	—	—	—
711	des Monts-et-Marées	88 599	813	89 412
712	des Phares	—	187 593	187 593
713	du Fleuve-et-des-Lacs	114 685	7 821	122 507
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	—	169 725	169 725
721	du Pays-des-Bleuets	—	136 404	136 404
722	du Lac-Saint-Jean	—	206 994	206 994
723	des Rives-du-Saguenay	—	292 101	292 101
724	De la Jonquière	—	412 979	412 979
731	de Charlevoix	—	80 171	80 171
732	de la Capitale	556 990	—	556 990
733	des Découvreurs	245 707	—	245 707
734	des Premières-Seigneuries	663 303	—	663 303
735	de Portneuf	—	122 144	122 144
741	du Chemin-du-Roy	365 875	34 618	400 493
742	de l'Énergie	180 049	12 987	193 036
751	des Hauts-Cantons	—	124 852	124 852
752	de la Région-de-Sherbrooke	429 930	—	429 930
753	des Sommets	109 567	—	109 567
761	de la Pointe-de-l'Île	66 143	1 030 325	1 096 468
762	de Montréal	1 982 505	111 862	2 094 367
763	Marguerite-Bourgeoys	1 115 526	258 440	1 373 966
771	des Draveurs	191 915	146 375	338 290
772	des Portages-de-l'Outaouais	348 658	—	348 658
773	au Coeur-des-Vallées	38 159	83 151	121 310
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	53 010	13 415	66 425
781	du Lac-Témiscamingue	—	46 771	46 771
782	de Rouyn-Noranda	—	128 614	128 614
783	Harricana	41 388	36 973	78 361
784	de l'Or-et-des-Bois	—	154 729	154 729
785	du Lac-Abitibi	—	67 828	67 828
791	de l'Estuaire	—	112 122	112 122
792	du Fer	—	101 928	101 928
793	de la Moyenne-Côte-Nord	11 663	—	11 663
800	CGTSIM	—	—	—
801	de la Baie-James	—	133	133
811	des Îles	21 453	13 124	34 577
812	des Chic-Chocs	—	51 033	51 033
813	René-Lévesque	—	130 045	130 045
821	de la Côte-du-Sud	—	158 357	158 357
822	des Appalaches	—	116 844	116 844
823	de la Beauce-Etchemin	—	458 512	458 512
824	des Navigateurs	—	517 606	517 606
831	de Laval	1 031 324	—	1 031 324
841	des Affluents	932 246	76 334	1 008 580
842	des Samares	—	451 899	451 899
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	71 541	712 901	784 442
852	de la Rivière-du-Nord	438 496	—	438 496
853	des Laurentides	119 393	-34	119 359
854	Pierre-Neveu	90 526	1 220	91 746
861	de Sorel-Tracy	—	123 085	123 085
862	de Saint-Hyacinthe	—	306 921	306 921
863	des Hautes-Rivières	64 551	289 608	354 158
864	Marie-Victorin	987 844	9 808	997 652
865	des Patriotes	493 813	63 026	556 839
866	Val-des-Cerfs	504 838	9 598	514 436
867	des Grandes-Seigneuries	438 666	279 891	718 557
868	de la Vallée-des-Tisserands	—	202 540	202 540
869	des Trois-Lacs	—	368 729	368 729
871	de la Riveraine	—	114 148	114 148
872	des Bois-Francs	258 421	42 388	300 809
873	des Chênes	—	321 246	321 246
881	Central Québec	—	69 889	69 889
882	Eastern Shores	—	31 320	31 320
883	Eastern Townships	—	126 473	126 473
884	Riverside	180 117	2 288	182 405
885	Sir-Wilfrid-Laurier	—	220 396	220 396
886	Western Québec	105 568	—	105 568
887	English-Montréal	—	351 998	351 998
888	Lester-B.-Pearson	—	358 062	358 062
889	New Frontiers		6 853	6 853
TOTAL		**12 342 469**	**10 067 974**	**22 410 443**

(1) Documents de bibliothèque capitalisables : Volumes, périodiques, microfilms, supports audio et vidéo et autres composant une bibliothèque ou complètant une collection.

(2) Documents de bibliothèque non capitalisables : Volumes, livres de lecture ou de consultation et divers types de publications imprimées ou numériques, incluant les journaux, les revues, les périodiques et les ouvrages de référence, à l'exclusion des ensembles de documents acquis pour obtenir ou compléter une collection dont le coût est égal ou supérieur au seuil de capitalisation (Documents de bibliothèque capitalisables).

Source : Rapport financier au 30 juin 2021 des centres de services scolaires et des commissions scolaires, excluant les commissions scolaires crie et Kativik.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

La liste des écoles qui ont été construites en 2021-2022 en indiquant :

a) La date d'autorisation du projet;
b) Le montant prévu lors de l'autorisation du projet;
c) La date du début des travaux;
d) La date de la fin des travaux;
e) Le nombre d'élèves;
f) Le nom de l'école;
g) Le centre de services scolaire ou de la commission scolaire;
h) Le coût final du projet.

RÉPONSE

Voir le tableau ci-joint.

Pour e), le ministère de l'Éducation ne dispose pas cette information puisque les annonces sont faites en nombre de classes et non en nombre d'élèves. La capacité d'accueil théorique inscrite au tableau représente le nombre d'élèves maximal que l'école peut accueillir.

Fiche 168 de l'opposition officielle

EDUC-168_Annexe

La liste des écoles qui ont été construites en 2021-2022

PQI	Date de l'annonce de la construction de l'école	Montant prévu lors de l'autorisation du projet	Date du début des travaux	Date de la fin des travaux	Capacité d'accueil théorique du bâtiment (nombre d'élèves)	Nom de l'école / Projet	CSS/CS	Montant final
2018-2028	2018-06-28	25 578 212 $	n/d	2021-08-31	756	Construction d'une école primaire Jardins du Coteau (4,6,26) à Mascouche	Affluents	34 836 113 $
2019-2029	2019-06-21	20 690 804 $	2020-08-03	2021-09-01	507	Construction d'une école primaire (6,18)	Chênes	20 690 804 $
2019-2029	2019-06-21	13 246 010 $	2021-01-01	2022-02-01	310	Construction d'une école primaire (2,12) en remplacement de l'agrandissement de l'école Drummondville (autorisé dans le PQI 2018-2028)	Eastern Townships	16 635 242 $
2018-2028	2018-07-04	15 978 886 $	2019-10-01	2021-08-01	521	Construction d'une école primaire (4,3,18) en remplacement de l'agrandissement de l'école Jean-XXIII (7 classes et 1 gymnase) (projet autorisé au PQI 2016-2026)	Laval	26 464 314 $
2015-2025	2015-06-25	18 931 848 $	2020-03-16	2022-01-18	662	Construction d'une école primaire (3,4,24) (projet 1 - Vauquelin)	Marie-Victorin	30 023 466 $
2018-2028	2017-06-27	21 728 710 $	2020-03-02	2021-07-01	648	Construction d'une école primaire (2,4,24) à Longueuil	Marie-Victorin	28 518 528 $
2016-2026	2016-08-17	8 319 025 $	2020-12-01	2021-10-15	N/A	Construction d'un complexe serricole (CF agricole de Mirabel)	Mille-Îles	12 768 532 $
2016-2026	2016-08-17	26 001 120 $	2019-10-01	2022-03-01	810	Construction d'une école secondaire (810 places) (projet 2)	Portages-de-l'Outaouais	50 012 804 $
2016-2026	2016-08-17	26 001 120 $	2019-10-01	2021-11-22	810	Construction d'une école secondaire (810 places) (projet 1)	Portages-de-l'Outaouais	43 255 540 $
2019-2029	2019-06-21	25 801 390 $	2019-10-15	2021-09-01	507	Construction d'une école primaire (6,18)	Trois-Lacs	25 801 390 $
2019-2029	2019-06-21	5 227 510 $	2021-08-02	2022-01-01	N/A	Construction d'un centre FP pour l'Atelier-école Les Cèdres (salles de classes, ateliers et laboratoires informatiques, bureaux administratifs, ateliers et garages pour l'entretien de la machinerie)	Trois-Lacs	12 464 386 $
2016-2026	2016-08-17	19 881 743 $	2019-10-01	2021-08-26	676	Construction d'une école primaire (4,4,24) dans le secteur urbain centre / Gatineau / Hull	Portages-de-l'Outaouais	23 510 264 $

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Le 25 février 2020, le ministre de l'Éducation dévoilait la nouvelle vision qui guidera dorénavant la rénovation, l'agrandissement et la construction d'écoles primaires et secondaires au Québec. Veuillez nous indiquer, depuis cette annonce, la liste des projets d'agrandissement, de rénovation ou de construction d'écoles en cours sous cette nouvelle vision. Pour chacune des écoles, veuillez nous indiquer :

a) La date du début des travaux;
b) La nature des travaux (rénovation, construction ou agrandissement);
c) L'échéance du projet;
d) Le coût du projet;
e) La commission scolaire/centre de services scolaire.

RÉPONSE

Voir le tableau ci-joint pour la liste des projets d'agrandissement, de rénovation ou de construction d'écoles annoncés dans la dernière année, sous la vision annoncée le 25 février 2020.

Fiche 169 de l'opposition officielle

EDUC-169_Annexe

Liste des projets d'agrandissement, de rénovation ou de construction d'écoles en cours sous cette nouvelle vision annoncés depuis le 25 février 2020

Date de l'annonce	Projet	Code-bâtiment	Nature des travaux	Coût du projet*	CSS/CS
2021-06-30	Agrandissement de l'école De L'Amitié, située à L'Assomption, pour en faire une école de 696 places-élèves	841B050	Agrandissement	30 872 912 $	Affluents
2021-06-30	Mise à l'étude de la construction d'une école secondaire à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (800 places-élèves)	732BXXX	Construction	À venir	Capitale
2021-11-01	Remplacement de l'école des Rayons-de-Soleil, située à Saint-Damien-de-Buckland, par la construction d'une école primaire de 11 classes	821B004	Remplacement	21 662 289 $	Côte-du-Sud
2021-06-30	Réaménagement et agrandissement de l'école Maquatua Eeyou	759B300	Agrandissement	10 000 000 $	Crie
2021-11-01	Remplacement partiel de l'école Saint-Jean-de-Bégin (phases de 1955 et de 1961), située à Bégin, pour en faire une école de 8 classes	724B032	Remplacement	10 865 725 $	De La Jonquière
2021-06-30	Agrandissement de l'école du Campanile, située à Québec, pour en faire une école de 27 classes	733B060	Agrandissement	16 721 544 $	Découvreurs
2021-06-30	Agrandissement de l'école Saint-Louis-de-France I, située à Québec, pour en faire une école de 18 classes	733B058	Agrandissement	13 364 790 $	Découvreurs
2021-06-30	Agrandissement de l'école Saint-Yves, située à Québec, pour en faire une école de 24 classes	733B054	Agrandissement	15 839 650 $	Découvreurs
2021-11-01	Remplacement partiel de 14 classes à l'école Notre-Dame, située à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, pour en faire une école de 23 classes	742B025	Remplacement	18 078 762 $	Énergie
2021-11-01	Remplacement partiel (conservation du gymnase et des superficies afférentes) de l'école de la Petite-Rivière, située à Shawinigan, avec ajout d'une classe (total de 9 classes)	742B011	Remplacement	13 327 943 $	Énergie
2021-06-30	Mise à l'étude de la construction d'une école secondaire en Montérégie (secteur Ouest) (1000 places-élèves)	867BXXX	Construction	À venir	Grandes-Seigneuries
2021-06-30	Agrandissement de l'école Gérin-Lajoie, située à Châteauguay, pour en faire une école de 33 classes	867B003	Agrandissement	6 204 138 $	Grandes-Seigneuries
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 18 classes à Châteauguay (secteur ouest)	867B070	Construction	25 995 710 $	Grandes-Seigneuries
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 26 classes à Candiac (secteur Nord)	867B072	Construction	34 692 763 $	Grandes-Seigneuries
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 26 classes à Saint-Constant (secteur Nord-Ouest)	867B071	Construction	31 861 973 $	Grandes-Seigneuries
2021-11-01	Remplacement de l'école Tétreault, située à La Motte, par la construction d'une école primaire de 3 classes	783B002	Remplacement	6 981 932 $	Harricana
2021-11-01	Remplacement de l'école Chante-au-Vent, située à Saint-Adèle, par la construction d'une école primaire de 11 classes	853B011	Remplacement	17 967 374 $	Laurentides
2021-11-01	Remplacement partiel de l'école Du Parc, avec agrandissement, pour en faire une école de 15 classes	831B023	Remplacement	18 796 123 $	Laval
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 21 classes (secteur 15, 16, 17 ou 18)	888B076	Construction	27 600 968 $	Lester-B.-Pearson
2021-06-30	Agrandissement de l'école Mgr Scheffer	---	Agrandissement	3 400 000 $	Littoral
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 24 classes à Longueuil (école 1)	864B106	Construction	32 566 147 $	Marie-Victorin
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 24 classes à Longueuil (école 2)	864B107	Construction	32 566 147 $	Marie-Victorin
2021-06-30	Mise à l'étude de la construction d'une école secondaire dans les Laurentides (1024 places-élèves)	851BXXX	Construction	À venir	Mille-Îles
2021-11-01	Remplacement de l'école Village-des-Jeunes (851008) et de l'école Notre-Dame (851020) par la construction d'une école de 29 classes	851B118	Remplacement	33 581 267 $	Mille-Îles
2021-11-01	Remplacement du pavillon Charles-Ducharme de l'école Trait d'Union, située à Sainte-Thérèse, par la construction d'une école primaire de 24 classes (ce projet est jumelé à la construction d'une école de 15 classes accordée au PQI 2020-2030 en remplacement de l'école du Trait d'Union, pavillon Adolphe-Chapeau (851B110)	851B110	Remplacement	31 036 355 $	Mille-Îles
2021-11-01	Remplacement de l'école Des Monarques, édifice Marie-Rollet, située à Montréal, par la construction d'une école primaire de 14 classes à Montréal	762B239	Remplacement	30 629 152 $	Montréal
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 16 classes à Boucherville	865B050	Construction	22 486 134 $	Patriotes
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 16 classes à Sherbrooke	752B004	Construction	21 536 249 $	Région-de-Sherbrooke
2021-06-30	Agrandissement de l'école Harold-Napper, située à Brossard, pour en faire une école de 28 classes	884B037	Agrandissement	11 151 103 $	Riverside
2021-06-30	Agrandissement de l'école secondaire internationale de Saint-Lambert (ajout de 17 classes et d'autres locaux) pour relocaliser la clientèle du service régional ou suprarégional de scolarisation de l'école Reach (8 classes) et la clientèle HDAA hors mandat régional (9 classes)	884B032 884B031	Agrandissement	31 519 288 $	Riverside

Date de l'annonce	Projet	Code-bâtiment	Nature des travaux	Coût du projet*	CSS/CS
2021-06-30	Mise à l'étude de la construction d'une école secondaire à Prévost (1000 places-élèves)	852BXXX	Construction	À venir	Rivière-du-Nord
2021-06-30	Construction d'une école primaire de 14 classes (secteur Saint-Hyacinthe) - Bois-joly	862B017	Agrandissement	21 342 704 $	Saint-Hyacinthe
2021-06-30	Mise à l'étude de la construction d'une école secondaire dans Lanaudière-Nord (Secteur Sud-Ouest) (812 places-élèves)	842BXXX	Construction	À venir	Samares
2021-11-01	Remplacement et agrandissement de l'école de Sainte-Marcelline, située Sainte-Marcelline-de-Kildare, par la construction d'une école primaire de 10 classes	842B116	Remplacement	16 514 268 $	Samares
2021-11-01	Remplacement des écoles des Tourbillons, des Rafales et de l'Envolée, situées à Saint-Gabriel, par la construction d'une école primaire de 22 classes	842B121	Remplacement	34 119 443 $	Samares
2021-11-01	Remplacement de l'école Saint-Jean-Baptiste, située à Saint-Michel-des-Saints, par la construction d'une école primaire de 9 classes	842B117	Remplacement	16 042 753 $	Samares

* Le montant indiqué est l'aide financière du MEQ. Pour les projets des CS à statut particulier, une aide fédérale s'ajoute à ce montant

Nº : EDUC-170

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État d'avancement des travaux avec l'Ordre des architectes pour la création d'un concours pour la réalisation des plus belles écoles au monde.

RÉPONSE

Il n'y a pas de travaux avec l'Ordre des architectes pour la création d'un concours d'architecture.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

État d'avancement des projets Lab-École, ventilé par école (trois projets de construction, trois projets d'agrandissement et un projet de transformation), les sommes investies en 2021-2022, les prévisions pour 2022-2023 et l'échéance.

RÉPONSE

Depuis la sélection initiale des sept projets par le Lab-École, ceux-ci ont évolué. En effet, il est dorénavant question de quatre projets de construction et de deux projets d'agrandissement. De plus, l'accompagnement du Lab-École n'est finalement plus prévu pour le projet du Centre de services scolaires de Montréal.

1) Centre de services scolaire des Phares (construction d'une école de 25 classes à Rimouski)

- La rencontre de démarrage du projet a eu lieu le 15 avril 2020
- L'avis conceptuel a eu lieu le 29 juin 2020
- L'avis technique a eu lieu le 21 janvier 2021
- Le chantier de construction est en cours depuis octobre 2021
- Ouverture de l'école prévue en septembre 2024
- Sommes investies en 2021-2022 : non disponible puisque l'année scolaire n'est pas terminée

2) Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay (démolition et reconstruction de l'école Marguerite-d'Youville)

Le Centre de services scolaire a été autorisé à démolir et à reconstruire l'école Marguerite-D'Youville au lieu de transformer et de sécuriser les lieux de l'école Antoine-de-St-Exupéry (projet initial).

- L'avis conceptuel a eu lieu le 5 juin 2020
- L'avis technique a eu lieu le 14 août 2020
- Le chantier de construction est en cours depuis mars 2021
- Ouverture de l'école prévue en septembre 2023
- Sommes investies en 2021-2022 : non disponible puisque l'année scolaire n'est pas terminée

3) Centre de services scolaire de la Capitale (construction d'une école de 20 classes à Québec)

- Phase 1 : Travaux de désamiantage de l'école Stadacona (phase complétée)
- Phase 2 : Déconstruction de l'école Stadacona (phase complétée)
- L'avis concept a eu lieu le 18 novembre 2019
- L'avis technique a eu lieu en juin 2019
- Le chantier de construction est en cours depuis janvier 2021
- Ouverture de l'école prévue en septembre 2022
- Sommes investies en 2021-2022 : non disponible puisque l'année scolaire n'est pas terminée

4) Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (agrandissement de l'école Saint-Joseph)

- Le premier avis conceptuel a eu lieu le 17 juin 2020
- Le deuxième avis conceptuel a eu lieu le 8 octobre 2020
- L'avis technique a eu lieu le 11 novembre 2020
- Le chantier de construction est en cours depuis juillet 2021
- Ouverture de l'école prévue en janvier 2023
- Sommes investies en 2021-2022 : non disponible puisque l'année scolaire n'est pas terminée

5) Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (construction d'une école de 16 classes à Shefford)

- L'avis concept a eu lieu le 19 juin 2020
- L'avis technique a eu lieu 14 octobre 2020
- Début des travaux prévu en mars 2022
- Ouverture de l'école prévue en septembre 2023
- Sommes investies en 2021-2022 : non disponible puisque l'année scolaire n'est pas terminée

6) Commission scolaire Western Québec (agrandissement de l'école Pierre-Elliott-Trudeau)

- L'avis concept a eu lieu le 27 octobre 2020
- L'avis technique a eu lieu le 5 mai 2021
- Début des travaux prévu au printemps 2022
- Ouverture de l'école prévue en septembre 2023
- Sommes investies en 2021-2022 : non disponible puisque l'année scolaire n'est pas terminée

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Le nombre de bourses d'excellence octroyées pour valoriser la formation en enseignement et la profession enseignante, par université et les montants octroyés.

RÉPONSE

Dans le but d'inciter les étudiantes et étudiants ayant un dossier scolaire de grande qualité à s'inscrire dans un programme de formation en enseignement et à y persévérer, un programme de bourses d'excellence totalisant 15,8 M$ par année a été implanté en 2019-2020.

Les objectifs de ce programme sont de rehausser le nombre d'inscriptions dans les programmes en enseignement et d'encourager la persévérance et l'excellence des étudiantes et étudiants du 1er cycle universitaire qui se destinent à cette profession. Il figure parmi les plus généreux de tous les pays de l'OCDE.

Pour l'année 2021-2022, le Ministère a déterminé que 2668 bourses pouvaient être octroyées par les universités. Cependant, seul le premier versement des bourses a été remis à l'automne 2021. Le nombre réel de bourses octroyées par les universités en 2021-2022 n'est pas encore disponible. Il le sera à la suite du traitement de la reddition de comptes comportant les informations du premier et du deuxième versements des bourses.

Répartition des bourses d'excellence par université pour l'année 2021-2022

Université	Montant attribué par le Ministère pour 2021-2022	Montant résiduel 2020-2021	Montant total disponible pour 2021-2022	Nbre de bourses prévues par le Ministère	Nbre de bourses remises (premier versement) à l'automne 2021 Données provisoires*
Université Bishop's	375 688	6 300	381 988	61	62
Université Concordia	440 192	16 400	456 592	76	76
Université de Montréal	2 445 294	2 750	2 448 044	412	412
Université de Sherbrooke	2 084 071	19 150	2 103 221	356	357
Université du Québec à Chicoutimi	675 144	600	675 744	112	112
Université du Québec à Montréal	3 279 939	10 500	3 290 439	555	555
Université du Québec à Rimouski	856 928	22 300	879 228	148	149
Université du Québec à Trois-Rivières	1 414 400	0	1 414 400	239	239
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	255 280	8 600	263 880	41	43
Université du Québec en Outaouais	729 874	4 950	734 824	122	122
Université Laval	1 932 779	15 850	1 948 629	326	326
Université Mc Gill	1 310 412	1 600	1 312 012	220	220
Total bourse				2668	2 673
Total montant	15 800 000	109 000	15 909 000		

*Note : Une légère différence peut exister entre le nombre de bourses calculé par le Ministère (nombre de bourses prévues) et le nombre provisoire octroyé par les universités. En effet, une flexibilité est offerte aux universités dans les cas, notamment, où deux étudiants auraient des dossiers scolaires ex-aequo. Les universités ont alors recours aux montants résiduels reportés.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant le Rapport déposé par le groupe de travail sur la création d'un Institut national d'excellence en éducation, veuillez nous informer :

a) des suites apportées par le gouvernement au Rapport ;
b) des travaux entrepris par le gouvernement afin de mettre sur pied l'Institut ;
c) les coûts des travaux amorcés par le gouvernement
d) le coût estimé pour la création de l'Institut.

RÉPONSE

En décembre 2018, le Ministère a rendu public le rapport d'un groupe de travail chargé d'émettre des recommandations au gouvernement sur la mise en place d'un Institut national d'excellence en éducation (INEE). Dans son rapport, le groupe de travail a notamment recommandé que soit créé, par une loi de l'Assemblée nationale, un Institut national d'excellence en éducation. Le Ministère a pris acte du rapport.

Selon les estimations du groupe de travail, la création d'un institut nécessiterait un budget de fonctionnement annuel approximatif de 7,0 millions de dollars par année.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant les tests de concentration de plomb dans l'eau, veuillez nous fournir l'information suivante, ventilée par région :

a. Le coût à l'unité d'un appareil portatif visant à réaliser les tests de concentration de plomb;
b. Le nombre d'appareils achetés par le ministère de l'Éducation;
c. Le coût total pour l'acquisition des appareils portatifs;
d. La liste des établissements, par commission scolaire, qui ont effectué les tests de concentration de plomb dans l'eau en indiquant les résultats pour chaque établissement;
e. La liste des écoles qui dépassent les normes recommandées par Santé Canada par commission scolaire/Centre de services scolaire en indiquant le résultat des tests;
f. Le nombre et le pourcentage d'écoles qui dépasse les normes recommandées par Santé Canada par commission scolaire/centre de services scolaire.

RÉPONSE

a) Le coût à l'unité d'un appareil portatif visant à réaliser les tests de concentration de plomb :

Un appareil coûte 2 100 $.

b) Le nombre d'appareils achetés par le ministère de l'Éducation :

Le Ministère a fait l'acquisition de 136 appareils.

c) Le coût total pour l'acquisition des appareils portatifs :

Un montant total de 285 600 $ a donc été investi pour ces appareils.

d) La liste des établissements, par commission scolaire, qui ont effectué les tests de concentration de plomb dans l'eau en indiquant les résultats pour chaque établissement :

Cette liste n'est pas disponible, car le Ministère a comptabilisé seulement les bilans non détaillés déposés par les centres de services scolaires et les commissions scolaires.

Le bilan de l'opération de dépistage du plomb dans l'eau des écoles du Québec a été publié en octobre 2021. Il est disponible à l'adresse suivante : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/bilan-plomb-eau-ecoles.pdf?1635532704

e) La liste des écoles qui dépassent les normes recommandées par Santé Canada par commission scolaire/Centre de services scolaire en indiquant le résultat des tests.

Nous vous référons à la réponse d).

f) Le nombre et le pourcentage d'écoles qui dépasse les normes recommandées par Santé Canada par commission scolaire/centre de services scolaire :

Nous vous référons à la réponse d).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Mesures mises en place par le Ministère afin de prévenir les vols de données et mesures mises en place afin d'informer et d'accompagner les enseignants visés par le récent vol de données

---

RÉPONSE

Mesures mises en place par le Ministère afin de prévenir les vols de données

Le Ministère répond aux obligations découlant de la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale.

Il s'est doté des politiques, des directives et des cadres de référence nécessaires à l'encadrement de la sécurité de l'information:

- Cadre de gestion de sécurité de l'information
- Politique de sécurité de l'information
- Politique d'utilisation du Web, du courriel et des réseaux sociaux
- Politique ministérielle relative au respect du droit d'auteur en matière de logiciels

Il sensibilise son personnel à la sécurité de l'information, notamment lors des sessions d'accueil des nouveaux employés et nouveaux gestionnaires et par des messages qui sont diffusés par courriels ou par des manchettes sur l'intranet. Des sessions d'information sur la gestion d'incidents et la sécurité de l'information sont offertes aux gestionnaires chaque année.

Le Ministère s'assure de la prise en charge de la sécurité de l'information et de l'analyse de risques dès le début d'un projet de développement informatique.

Il dispose de mécanismes de protection de l'infrastructure technologique, s'assure que ceux-ci sont configurés de façon adéquate, que les paramètres sont révisés périodiquement et que les correctifs sont mis à jour rapidement.

Des tests de vulnérabilité et d'intrusion sont réalisés par une firme externe avant la mise en production de toute nouvelle application ou service d'infrastructure. Des tests similaires sont également réalisés de façon ponctuelle sur les systèmes existants.

Concernant plus spécifiquement la base de données en cause dans le vol de données personnelles touchant des enseignants, des tests d'intrusion ont été réalisés par une firme indépendante pour démontrer la solidité des correctifs mis en place.

Par ailleurs, dans le cadre de la création d'un Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD), le Ministère a amorcé la mise en place d'un centre opérationnel en cyberdéfense (COCD) pour le réseau de l'éducation. Dans un premier temps, il effectue la veille sur des cybermenaces potentielles et diffuse cette information aux autres intervenants en sécurité de l'information du réseau de l'éducation et des autres COCD gouvernementaux. Cette activité permet au Ministère d'être proactif et ainsi de prévenir les incidents.

Mesures mises en place afin d'informer et d'accompagner les enseignants visés par le récent vol de données

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur avait obtenu, le 19 février 2020, la confirmation que des données personnelles touchant des enseignants pouvaient avoir été dérobées.

Le Ministère a alors collaboré avec la Sûreté du Québec dans le cadre de son enquête. Tous les moyens ont été mis en place pour que les personnes concernées soient accompagnées adéquatement.

Mesures mises en place par le Ministère

Les individus touchés se sont vu offrir un forfait d'une société de surveillance de dossiers de crédit (Equifax) qui leur offre une protection de cinq ans, dont le coût a été assumé par le gouvernement. Une lettre, sous la signature du sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources, leur avait été transmise à cet effet.

Au total, quelque 56 000 personnes ont activé le plan de protection offert.

Pour donner suite aux évènements, une ligne téléphonique ainsi qu'une page dédiée sur le site Internet Québec.ca avaient aussi été rendues disponibles, afin de permettre aux personnes qui le souhaitaient d'obtenir de l'information sur la situation et les mesures prévues pour les soutenir.

De plus, Services Québec était alors en mesure de répondre aux questions des citoyens en fonction d'un document Questions / Réponses fourni par le Ministère, sinon de les aiguiller vers les renseignements généraux du Ministère.

Ententes avec des partenaires externes afin de soutenir les mesures en place

Une entente a été conclue avec la société Equifax afin que chaque personne victime du vol de données puisse bénéficier d'un service de surveillance de crédit « Equifax CompletMC Plan Supérieur ». Le coût de ce contrat entre le Ministère et Equifax s'élevait à 6,6 M$.

La grande collaboration des intervenants du Ministère et de ses partenaires a fait en sorte que les personnes concernées ont été accompagnées convenablement et le plus rapidement possible.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Crédits budgétaires alloués en 2021-2022 et prévus en 2022-2023 afin de mettre en œuvre les recommandations du Rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens) ainsi que les recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

RÉPONSE

Les crédits pour les mesures en éducation, en lien avec le Rapport Viens et l'ENFFADA ont été regroupés dans le cadre d'une demande budgétaire coordonnée par le Secrétariat aux affaires autochtones. Dans le cadre du dépôt du budget 2020-2021, le Gouvernement a annoncé une somme de 200 M$ sur cinq ans.

Une somme de 19,4 M$ a été attribuée au Ministère pour les années financières 2021-2022 à 2024-2025 en novembre 2021. Pour l'année financière 2021-2022, une somme 0,04 M$ a pu être allouée avant la fin de l'exercice financier (*au 28 février 2022*), pour la mise en œuvre d'actions concrètes. Des sommes sont également prévues pour les années financières 2022-2023 à 2024-2025.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Concernant les rénovations des cours d'école, veuillez indiquer, pour 2021-2022 :

a. Les sommes investies par le gouvernement pour rénover les cours d'école, ventilé par commission scolaire/centre de services scolaire;
b. Le nombre d'écoles qui ont eu une subvention en 2021-2022;
c. Les sommes prévues en 2022-2023.

RÉPONSE

a) Les sommes investies par le gouvernement pour rénover les cours d'école, ventilées par commission scolaire/centre de services scolaire

Une enveloppe de 9,0 M$ est prévue pour l'année scolaire 2021-2022. Cette somme n'a pas encore fait l'objet d'une répartition entre les organismes scolaires. L'appel de projets s'est terminé le 24 janvier 2022. L'analyse des projets est en cours. Aucune somme n'a donc été annoncée pour le moment aux organismes scolaires.

b) Le nombre d'écoles qui ont eu une subvention en 2021-2022

Mesure 50530 (Embellissement des cours d'école) : Les subventions 2021-2022 n'ont pas encore fait l'objet d'annonce aux organismes scolaires.

c) Les sommes prévues en 2022-2023

Les sommes prévues pour l'année scolaire 2022-2023 ne sont pas encore connues.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Toute mesure ou action et budget octroyé pour intégrer la question du racisme et de la discrimination tout au long du parcours scolaire.

RÉPONSE

Le 14 décembre 2020, le Groupe d'action contre le racisme (GACR) publie un rapport intitulé : « Le racisme au Québec : tolérance zéro », contenant 25 mesures pour répondre distinctement aux situations des minorités visibles et des Premières Nations et des Inuits. En éducation, le GACR recommande notamment d'intégrer la question du racisme et de la discrimination tout au long du parcours scolaire des jeunes (action numéro 10).

À ce titre, le rapport du GACR confirme le caractère stratégique du contenu du programme d'Éthique et culture religieuse (ECR), en raison notamment de la vision de la vie en société et des rapports sociaux qu'il a le potentiel de véhiculer auprès des jeunes générations. La révision en cours de ce programme est l'occasion de mettre en lumière les réalités vécues par les minorités visibles et de mieux informer sur les enjeux du racisme et de la discrimination.

Le programme d'ECR contribue à promouvoir un meilleur vivre ensemble par la pratique du dialogue. Parmi les thèmes prescrits, notons la tolérance, la liberté, l'ordre social, la justice et l'avenir de l'humanité. Le programme d'études en révision deviendra Culture et citoyenneté québécoise et conservera les finalités actuelles que sont la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun. À ces finalités s'en ajoutera une qui vise l'exercice de la citoyenneté québécoise. La reconnaissance de l'autre est liée au principe selon lequel toutes les personnes sont égales en valeur et en dignité, d'où l'importance pour chacune d'entre elles d'être reconnue. La poursuite du bien commun, pour sa part, vise non seulement le mieux-être de la collectivité, mais aussi celui de chaque individu. Ainsi, toutes questions relatives au vivre ensemble, dont les réalités vécues par les communautés autochtones et ethnoculturelles et celles relatives à la lutte contre la discrimination et au racisme, pourront être explorées dans le cadre du nouveau programme.

Par ailleurs, les questions du racisme et de la discrimination sont déjà présentes dans le parcours scolaire des élèves. D'abord par la mission même de l'École québécoise qui est d'instruire, de qualifier et de socialiser. À cet effet, les apprentissages des élèves sont réalisés dans des contextes variés dont le Vivre-ensemble et la citoyenneté dont l'un des axes de développement est la Culture de la paix. Il est ainsi défini dans le programme :

« […] interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations; égalité des droits et droit à la différence des individus et des groupes; conséquences négatives des stéréotypes et autres formes de discrimination et d'exclusion; lutte à la pauvreté et à l'analphabétisme; sensibilisation aux situations de coopération et d'agression; résolution pacifique des conflits; modalité d'entente ou de contrat. » (PFEQ domaines généraux de formation, p. 50)

Dans d'autres programmes d'études, notamment en histoire, tout au long des parcours primaire et secondaire, les élèves s'attardent aux perspectives des différents groupes qui composent la société québécoise et ceux d'autres sociétés, notamment dans le cadre de l'étude de la reconnaissance des libertés et des droits, des parcours historiques singuliers des nations autochtones et des minorités culturelles et religieuses, représentés dans l'ensemble des réalités sociales, de l'immigration et d'un ensemble de manifestations socioculturelles.

Le Ministère appuie également le réseau scolaire de diverses façons pour sensibiliser les élèves aux diverses réalités et soutenir l'éducation interculturelle. Destinée à l'ensemble des élèves et des intervenants scolaires, l'éducation interculturelle correspond à un éventail de moyens pour prendre en compte la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse présente dans l'espace scolaire et la société québécoise. L'éducation interculturelle vise à développer une compétence à communiquer avec des personnes aux référents divers, des attitudes d'ouverture, de tolérance et de solidarité. Cette diversité peut être liée à l'immigration récente, aux vagues migratoires plus anciennes; aux communautés francophones et

anglophones; aux Autochtones.

Notons les mesures suivantes prévues dans les règles budgétaires des centres de services scolaires et des commissions scolaires :

- Soutenir l'intégration et la réussite des élèves immigrants et l'éducation interculturelle (mesure 15053 : 1,4 M$ en 2019-2020, somme *a posteriori*).
- Soutenir l'embauche d'intervenants école-familles immigrantes qui endossent notamment le rôle de médiateur interculturel entre l'école, les familles immigrantes et le milieu communautaire (mesure 15055 : 4,1 M$ en 2021-2022, somme *a priori*).
- Sensibiliser des élèves des réseaux d'enseignement publics francophones ou anglophones aux réalités autochtones (volet 1) et sensibiliser aux réalités autochtones le personnel scolaire des établissements d'enseignement publics, francophones, anglophones et des communautés conventionnées (volet 2) (mesure 15061 : 0,45 M$ en 2019-2020, somme *a posteriori*).

Par ailleurs, au fil des ans, diverses formations abordant les discriminations en milieu scolaire ont été offertes au personnel scolaire. Des guides et des outils complémentaires ont également été produits ou soutenus par le Ministère afin d'aider les enseignants à aborder des enjeux comme le racisme ou des sujets sensibles en contexte pluriethnique.

Aussi, afin de soutenir les milieux scolaires, des agents de soutien régionaux (ASR), œuvrant dans le dossier du climat scolaire, de la prévention de la violence et de l'intimidation, sont déployés dans les différentes régions du Québec. La mesure des ASR représente un budget de 1,3 M$ provenant du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 (PAC). En fonction des besoins régionaux, des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et des orientations ministérielles, les ASR ont comme mandat de favoriser le bien-être, l'inclusion et la réussite de tous les élèves en offrant du soutien et de l'accompagnement aux centres de services scolaires et commissions scolaires de leur région. Ils agissent en tant qu'agents de transfert de connaissances dans un contexte d'accompagnement du milieu et sur des sujets susceptibles de favoriser le développement des compétences du personnel scolaire à offrir des services adaptés à tous les élèves, notamment des activités portant sur la prévention de la discrimination et du racisme.

Dans le cadre du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 (PAC), le MEQ est responsable de plusieurs mesures qui ont une visée de prévention du racisme, de la discrimination, de la violence et de l'intimidation en plus des actions ayant un objectif de promotion d'un climat scolaire positif, inclusif et bienveillant. Ainsi, dans la 2e orientation du PAC (Assurer un climat sain, sécuritaire et positif pour l'ensemble des jeunes*)*, les mesures suivantes peuvent notamment être liées à la prévention de la discrimination et du racisme :

- Comprendre et prévenir la polarisation des discours pouvant mener à des conflits, à des violences ou à de l'intimidation (250 000 $ pour 2021-2022).
- Soutenir le développement des compétences et de l'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives (aucune somme nécessaire);
- Collaborer aux travaux visant le développement de compétences du futur personnel scolaire en matière de prévention et de réduction de la violence et de l'intimidation (aucune somme nécessaire);
- Accompagner le milieu scolaire dans une meilleure prise en compte de la diversité sexuelle ou de genre et de la diversité des familles (50 000 $ pour 2021-2022);
- Poursuivre le déploiement d'agents de soutien régional ayant pour mission d'accompagner le réseau scolaire dans le maintien d'un climat sain, sécuritaire et positif (1,3 M$ pour 2021-2022).

Une mesure spécifique destinée aux milieux autochtones est aussi présente, soit : Élaborer et soutenir des projets et des initiatives visant à prévenir et à contrer l'intimidation auprès des élèves, des étudiants et des étudiantes autochtones (95 000 $ pour 2020-2021).

De plus, la Stratégie d'entraide éducative et de bien-être à l'école mise en œuvre durant l'année scolaire 2021-2022, se décline en deux volets :

- Volet entraide éducative : rehaussement du soutien pédagogique offert aux élèves rencontrant des difficultés de manière ponctuelle ou persistante (mesure 15021 : 48,2 M$ pour le secteur des jeunes, 7,14 M$ pour les centres FP et FGA et 4,96 M$ pour les établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions);
- Volet bien-être : soutien au réseau scolaire dans le déploiement d'initiatives pour favoriser le bien-être à l'école (mesure 15022 : 17,6 M$ pour le secteur des jeunes, 2,7 M$ pour les centres FP et FGA et 1,14 M$ pour les établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions).

Ce dernier volet est directement lié au climat scolaire sain, sécuritaire et bienveillant, notamment par le développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves, qui s’avèrent des assises majeures pour favoriser le vivre-ensemble.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

Depuis le début de la pandémie, veuillez nous indiquer le nombre de parents ayant transmis au ministre un projet d'apprentissage pour l'école à la maison et nous indiquer le nombre d'enfants visés pour les années scolaires 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

RÉPONSE

La déclaration d'intention en enseignement à la maison doit se faire chaque année, dès le début de l'année scolaire au 1er juillet. Il faut toutefois préciser que les parents peuvent, à tout moment pendant l'année scolaire, retirer leur enfant de l'école et lui offrir un enseignement à la maison encadré par le Ministère.

Par conséquent, pour l'année scolaire en cours, en date du 24 février 2022, on comptait 10 135 enfants déclarés en enseignement à la maison. Pour l'année scolaire 2020-2021, au 30 juin 2021, on comptait 11 947 enfants déclarés.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

---

QUESTION

En août 2020, le gouvernement fédéral annonce 2 G$ pour assurer la sécurité des enfants pour la rentrée scolaire. Veuillez-nous indiquer comment le 432,15 M$ prévu pour le Québec a été investi.

RÉPONSE

Diverses initiatives ont été mises en place pour répondre aux mesures sanitaires et soutenir la réussite des jeunes en contexte COVID-19. Ces initiatives sont financées par un transfert de 432 M$ du gouvernement fédéral afin de soutenir les écoles des provinces et des territoires dans le contexte de la rentrée scolaire en temps de pandémie. Le Québec a utilisé sa juste part de l'ensemble des fonds transférés pour appuyer ses propres priorités visant à maintenir un environnement sain et sécuritaire dans les écoles québécoises au cours de l'année scolaire 2020-2021, finançant ainsi des initiatives déjà planifiées ou de nouvelles initiatives. Les initiatives sont présentées en annexe.

En ce qui concerne les organismes scolaires, il leur revient de répartir les sommes entre les établissements de leur territoire.

COÛTS COVID-19 : FONDS FÉDÉRAUX (432 M$)

Sommes déployées par le ministère de l'Éducation	
Entente Savoir Média (capsules pédagogiques destinées aux élèves)	1 300 000
Acquisition d'outils et le déploiement de projets pour bouger à distance	1 000 000
Encadrement des élèves-athlètes et soutien pour faire bouger les élèves	5 000 000
Adapter les milieux d'enseignement pour l'enseignement avec des modes alternatifs	57 000 000
Stratégie d'entraide éducative (Ententes avec partenaires)	11 917 100
Ententes avec les éditeurs de contenus numériques et l'achat de masques de protection	9 600 000
Mesures d'aide aux camps de jour et aux camps de vacances pour les personnes handicapées	3 800 000
Sous-total	**89 617 100**

Sommes transférées aux organismes scolaires publics et privés	
Mesure de rattrapage et soutien scolaire (CSS et CS : mesure 15021; EEPA : mesure 30370)	20 000 000
Soutien additionnel pour les élèves affectés par le confinement (mesure 30391)	10 000 000
Ajout de personnel de surveillance, d'éducatrice et de concierges (mesure 30391)	10 000 000
Services éducatifs à distance (mesure 30391)	24 000 000
Entretien des systèmes de ventilation (CSS et CS : mesure 30391; EEPA : mesure 30391)	20 000 000
Transport scolaire (mesure 30391)	15 000 000
Financement de trois journées de formation et de planification (mesure 30013)	6 700 000
Soutien aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes pour répondre à leurs besoins locaux en contexte de COVID-19 (mesure 30392)	10 000 000
Stratégie d'entraide éducative - EEPA - mesure 30370	2 072 500
Stratégie d'entraide éducative - CSS et des CS (mesures 15021 et 15022)	23 912 000
Bonification des mesures de tutorat (CSS et CS : mesure 30393; EEPA : mesure 30370)	11 000 000
Soutien supplémentaire en contexte de COVID-19[1]	190 300 000
Sous-total	**342 984 500**
Total	**432 601 600**

1. Compensation accordée aux organismes scolaires publics et privés pour combler les besoins supplémentaires en raison du contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19 - coûts supplémentaires et pertes de revenus. Par exemple le transport scolaire (en sus de l'allocation de 15 M$ déjà octroyée), l'entretien ménager (incluant la désinfection), les services de garde d'urgence et régulier, la protection et la sécurité, la ventilation (en sus de l'allocation de 20 M$ déjà octroyée), le personnel supplémentaire, etc.

Ventilation du soutien supplémentaire en contexte de COVID-19	
Mesure 30394 – Soutien provisoire en contexte de COVID-19 – Volet 1 – Compensation supplémentaire pour les dépenses engendrées (réseau public)	124 800 000
Mesure 30394 – Soutien provisoire en contexte de COVID-19 – Volet 2 – Allocation spéciale (réseau public)	53 000 000
Mesure 30372 – Soutien provisoire en contexte de COVID-19 – Volet 1 – Compensation supplémentaire pour les dépenses engendrées (réseau privé)	7 500 000
Mesure 30372 – Soutien provisoire en contexte de COVID-19 – Volet 2 – Allocation spéciale (réseau privé)	5 000 000
Total	**190 300 000**

Volet 1 — Compensation supplémentaire pour les dépenses engendrées : cette mesure vise à accorder aux organismes scolaires une compensation supplémentaire en raison du contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19.

Volet 2 — Allocation spéciale : cette mesure vise à accorder une compensation particulière en raison du contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19 aux organismes scolaires qui en font la demande. Elle vise plus spécifiquement à compenser les organismes scolaires qui, malgré l'allocation octroyée au volet 1, auront toujours une situation financière déficitaire pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.